

Briac LE DIOURON

Commandant "YACCO"

**SOLDATS
DE
L'OMBRE**

1939 - 1944

Préface du Colonel RÉMY

1968

SOLDATS DE L'OMBRE

1939-1944



Briac LE DIOURON
Commandant "YACCO"

SOLDATS DE L'OMBRE

1939 - 1944

*A mes camarades morts et vivants.
A tous ceux et à toutes celles qui m'ont
accueilli alors que j'étais traqué.
A mon épouse qui m'a tant assisté.*

7, rue Plessis de Grénédan
NANTES

1968

..

Liste des officiers qui étaient les chefs du Maquis de Saffré, afin que le lecteur puisse suivre chacun d'entre eux au cours des événements.

Responsables de région — dont Saffré :

D.M.R. (délégués militaires régionaux) :

Commandant WILLK, dit « OLIVIER » (1), Français.
Commandant BARTHÉLÉMY, dit « BARAT », Français.
Capitaine RAGUENEAU, dit « ERARD », Français.
Capitaine PAUL CYR, Américain.
Lieutenant LEJEUNE (Radio), Français.

Liaison avec *D.M.R.* entre maquis *Saint-Marcel et Saffré* :
Sous-Lieutenant Jean-Pierre DAUTEL (1^{er} prix de Rome),
Français.

Maquis de Saffré :

Commandant organisateur des huit groupes de résistance
qui ont été à la base du maquis de Saffré :
LE DIOURON Briac, dit « YACCO », Français.

Sans officiers d'active « YACCO » dut nommer officiers
des hommes valables, dont :

GUIMBAL Maurice, Sous-Lieutenant de réserve, devint son
Adjoint.

AUBRY Constant, Adjudant-Chef au Prytanée de La Flèche,
devint Commandant de compagnie.

(1) Au cours de ce livre, on trouvera deux autres : « Marcel OLIVIER, qui n'ont rien de commun avec le commandant WILLK ».

MARIONNEAU Pierre, Gendarme (brevet de Chef de section), devint Commandant de compagnie.

LOLLICHON François (Directeur de laiterie), devint Officier d'approvisionnement.

NOBLET Joseph (Gendarme), devint Sous-Lieutenant (Chef de section).

CROSSOUARD Paul, devint Sous-Lieutenant (Chef de section).

RIALLAND Pierre (Chef de groupe de *Joué-sur-Erdre*) (Chef de section).

NAULEAU Joseph (Chef de section).

MÉTAYER Eugène (Chef de section).

GUIMBAL Hubert (Chef de section).

LAURENT Georges (Chef de section).

ROUX Emile (Chef de section).

CORNET Lucien (Chef de section).

L'Abbé Ploquin, Chef de groupe « *Bouvron-Fay-de-Bretagne* » avec Lucien Cornet — l'Abbé Ploquin ayant abandonné par patriotisme ses fonctions; mais n'ayant pu obtenir le titre officiel d'aumônier, nous apportait le réconfort religieux. Seule, la messe nous manquait.

L'Abbé Fréhel, Curé de Notre-Dame-des-Langueurs, l'appuyait de tous ses moyens; et leur simple présence nous montrait que la voie que nous avions choisie était celle de l'honneur et du devoir.

A la formation du maquis de Saffré est venu s'adjoindre :
Le Sous-Lieutenant HERVÉ (F.F.L.) ainsi que :
NORBERT (chargé du B.O.A.).

Sont venus après la formation du maquis :
GLAJEAN Philippe, « dit Philippe » (Second Maître de la Marine) en congé d'Armistice. Arrivé le 17 juin.
MERLET, « dit Morand », Sous-Lieutenant d'active. Arrivé le 25 juin.
Tous deux envoyés par le mouvement « Libé-Nord ».

Un Etat-Major s'est constitué à La Meilleraie-de-Bretagne à 17 kms du maquis; dans la propriété du « Touillon » appartenant à Madame LEDUC.

A la tête de cet Etat-Major se trouvait le Colonel DARIÉS assisté de :

OLIVIER Marcel (Capitaine du S.N.U.C. international de Rugby et neveu de la propriétaire); ainsi que de plusieurs agents de liaisons, dont LEHO Louis qui fut au nombre des 27 fusillés du 29 juin.

Je tiens à souligner que plusieurs de mes camarades maquisards ont prouvé dans la clandestinité et sur les champs de bataille leur aptitude au commandement; et sont aujourd'hui :

CROSSOUARD Paul, Colonel d'aviation.
MAURAS André, Commandant d'active.
MACÉ François, Capitaine de réserve.
FRABOUL Pierre, Capitaine de réserve.

Un nom que l'on ne peut oublier est celui de :
Denise ROCHETEAU (Madame LEVÊQUE), 17 ans à l'époque, laquelle malgré l'interdiction et les menaces des policiers nazis fleurissait chaque jour les tombes des fusillés du Maquis de Saffré au cimetière de « La Chauvinière ».

Afin que le lecteur ne soit pas étonné de trouver au cours de ce récit des détails aussi précis ; qu'il sache qu'à l'époque tous les documents ont été placés par mes soins dans des bouteilles et placés auprès de bornes kilométriques ; et que, ainsi, à la libération, après avoir brisé ces bouteilles, j'ai pu récupérer mes « précieux papiers ».

PRÉFACE

C'est le 12 août 1944, lendemain de la Libération de NANTES, devant le monument aux morts, vers lesquels allait notre premier hommage, que j'ai fait la connaissance de « YACCO ». Je savais seulement de lui qu'il avait joué un rôle éminent dans le combat clandestin et que son refus de s'incliner devant le vainqueur provisoire remontait aux premiers jours de l'occupation.

Dans « SOLDATS DE L'OMBRE » — Briac LE DIOURON — c'est son nom à l'état civil, vient, à près de vingt-cinq ans de distance ! de retracer son action et celle de ses camarades. Pour les jeunes d'aujourd'hui, qui refusent avec raison d'être des conscrits parce qu'ils entendent de se donner librement, son livre aura une valeur d'exemple. Si, ce qu'à Dieu ne plaise, notre pays venait à connaître une nouvelle fois les circonstances où « YACCO » s'est illustré, je ne doute pas qu'il ne se lèverait de nouveau LE DIOURON pour rendre à l'ennemi la vie dure.

Signé : Colonel RÉMY.

AVANT-PROPOS

Ce petit ouvrage est un journal personnel, ce qui revient à dire qu'il ne relate les faits que d'une manière fragmentaire. Je n'ai consigné sur le papier que les événements auxquels j'ai participé moi-même ou ceux qui m'ont été directement rapportés.

Dans ces conditions, ce modeste travail ne saurait être considéré comme une histoire complète de la Résistance en Loire-Atlantique. Durant les quatre années sombres de l'Occupation Allemande, il s'est déroulé, dans ce département, notamment à Nantes, de très nombreux événements dont je ne parle pas puisque je ne les ai pas vécus directement. Il est, par ailleurs, des hommes dont l'action a été considérable mais dont je ne prononce pas le nom ou auxquels je me borne à faire une brève allusion pour la simple raison que je ne les ai jamais rencontrés ou que nos voies s'étant par hasard croisées je n'ai pas eu avec eux de collaboration véritable. Que ces hommes ne m'en veuillent donc pas.

Mon but, en rédigeant ce journal, a seulement été d'apporter un double témoignage.

En premier lieu, j'ai voulu fournir un document modeste mais sans doute utile aux auteurs qui, dans l'avenir, avec le recul nécessaire à toute œuvre historique valable, entreprendront de tracer une large fresque de la Résistance dans l'Ouest de la France. A ce propos, je formule le souhait que tous ceux qui se sont, comme moi, engagés dans le combat clandestin

relatent les faits auxquels ils ont participé. Il est nécessaire qu'ils le fassent objectivement, avec le moins de passion possible, sans chercher à majorer leur importance. C'est à ce seul prix que les spécialistes de l'histoire pourront avoir demain les instruments de travail nécessaires.

En second lieu, j'ai cherché, en écrivant ces lignes, à montrer à ceux qui me liront toute la beauté morale, toute la force d'âme impliquée dans l'insurrection populaire dont j'ai été le témoin. Les dévôts de Vichy, les partisans de l'attentisme et de la soumission à la force brutale, les bien-pensants de toute espèce ont considéré avec mépris ce soulèvement d'hommes obscurs, mal vêtus et sans armes. Ces humbles combattants, qu'ils soient du Vercors, ou du Mont Mouchet, de Saint-Marcel ou de Saffré ont cependant contribué à restituer à la France son authentique visage.

Ils ont montré tout le potentiel de forces vives que peut porter en lui le peuple de nos villes et de nos campagnes. Ils ont, par leur action, illustré une règle valable pour toutes les époques et qui peut se formuler en ces termes : l'Histoire se fait moins par les vastes plans stratégiques et les cogitations des théoriciens, que par le mouvement spontané des masses populaires qui, à certaines heures, n'en déplaie aux sceptiques, sont conduites par l'Esprit.

J'ajoute que tous les actes que j'ai accomplis et que relatent les pages qui suivent n'auraient jamais eu lieu si je n'avais entendu l'Appel du 18 juin 1940 et si je n'avais été porté par la foi de ces militants passionnés de liberté et dont l'histoire ne retiendra pas le nom.

1939

Je suis, comme tout le monde, en septembre 1939, parti pour la drôle de guerre. Comme les autres, j'ai abandonné mon foyer et mon métier, ma femme, Marcelle, dont je parlerai beaucoup au long de ces pages, et ma fille, Annick, âgée d'un an. L'instrument de mon métier est alors une vieille Renault avec laquelle, depuis trois ou quatre ans, je fais le taxi dans les rues de Nantes. Pour quelque temps, je l'ai mise au garage.

Or la drôle de guerre n'a pas voulu de moi. Plus précisément, elle n'a daigné me conserver parmi ses combattants que pendant deux mois. J'avais été affecté au 307^e R.A.C.P., 8^e batterie, 3^e groupe, sous les ordres du capitaine Boivin. Or, le 2 novembre 1939, alors que nous stationnions à Chivre, dans le département de l'Aisne, le D^r Bonamy, un excellent praticien nantais, médecin du groupe, déclare que je suis atteint d'une pleurésie. On m'hospitalise à Laon, puis, en décembre, on me renvoie chez moi en convalescence.

Bien entendu, je profitai de cette brève permission pour reprendre mon taxi. Je ne suis que soldat de deuxième classe

et il faut vivre. C'est alors que le hasard ou la Providence — je dis, moi, que c'est la Providence — provoqua le fait qui va déterminer mon destin durant les années futures. Ce fait est essentiel. C'est le motif pour lequel je le relate avec précision.

Un matin de décembre, j'attends, près de la gare, installé à mon volant, les clients éventuels. Un officier anglais et une femme blonde, âgée d'une trentaine d'années et vêtue d'un blouson de cuir noir, s'approchent de moi. Ils ne demandent pas à être transportés, mais se présentent en un français correct. Lui se prénomme John. Je n'ai pas retenu son nom patronymique. Elle est Canadienne et se prénomme Nadys. Elle me raconte que depuis plusieurs années, et jusqu'à la déclaration des hostilités, elle est engagée dans une attraction foraine : le « mur de la mort ». Son numéro, particulièrement spectaculaire et dangereux, consistait à circuler à moto-cyclette sur les parois intérieures d'un cylindre vertical. La guerre a mis fin à cette périlleuse carrière. Elle me dit avoir besoin de gagner sa vie. Or par une voie que j'ai toujours ignorée, elle sait que je suis mobilisé et que mon taxi ne roule plus. Elle me propose de le faire circuler, de conserver pour elle la moitié des revenus et d'en remettre l'autre à mon épouse. L'offre est intéressante et me fait envisager que désormais mon foyer aura une autre ressource que les allocations militaires. Le marché est donc immédiatement conclu.

Par ailleurs, ma conviction est faite : cette Canadienne qu'accompagne un officier d'Outre-Manche appartient à un service d'espionnage anglais. Le fonctionnement de mon taxi ne sera pour elle qu'une couverture. J'en suis, au fond, très satisfait puisque la vieille Renault ne servira plus seulement au transport de la clientèle anonyme, mais contribuera obscurément à gagner la guerre.

Je ne me souviens plus exactement des termes de la con-

versation qui a suivi notre accord. Je sais seulement que nous parlons des hostilités, de la France et de l'Angleterre. Je sais aussi qu'avec la spontanéité dont je crois être doué, je livre à ces deux inconnus le fond de mon cœur. La France et l'Angleterre, en se dressant contre l'Allemagne d'Hitler, défendent des valeurs éternelles. Si quelques jours ces valeurs venaient à disparaître l'Europe ne serait plus qu'un misérable agglomérat de peuples sans âme, sans joie, sans espérance. Si les Nazis gagnaient la guerre ; la liberté, notre raison d'être, ferait place à l'embrigadement des corps et des esprits sous la botte des dieux du Reich. Je suis Breton ; je suis né à Bourbriac, dans les Côtes-du-Nord, sur le territoire de l'ancien diocèse de Tréguier ; je suis têtû ; j'appartiens à la race de Duguesclin ; je suis chrétien ; comme tel, je refuse la croix gammée et je ne connais que l'insigne de la liberté qui, depuis un millénaire et demi, se dresse au bord des chemins de mon pays. C'est pour toutes ces raisons que le combat mené par la France et l'Angleterre contre un peuple devenu barbare n'est pas une guerre comme les autres, mais l'un des aspects de la grande entreprise des hommes libres contre le déferlement des forces asservissantes. Bien entendu ces propos ne sont pas exactement ceux que j'ai tenus à cette Canadienne et à cet Anglais, mais ils reflètent, à quelque chose près, ce que j'ai essayé de leur dire.

Les événements qui vont suivre démontrent qu'ils s'en souvinrent.

Je n'ai plus revu John. Quant à Nadys elle roule quelque temps avec mon taxi et, chaque semaine, remet scrupuleusement à ma femme la part convenue du produit des courses. Elle disparaît en mai 1940. En 1942, j'apprendrai que les Allemands l'ont fusillée à Paris.

murs, s'étalent des affiches où les populations abandonnées sont invitées à faire confiance au soldat allemand.

Je m'enferme chez moi, cependant qu'à quelques centaines de mètres, des groupes d'hommes franchissent les grilles de la caserne Mellinet. Ils obéissent à l'envahisseur qui, par voie d'affiches, a prescrit aux membres de l'armée en déroute et aux convalescents de venir se faire démobiliser. Ils sont inconscients. On les entend dire que tout est fini et que, les formalités accomplies, ils vont être libérés. En fait, on les oblige à demeurer dans la caserne et, bientôt, ils iront rejoindre les camps provisoires de Châteaubriant et de Savenay.

Ma femme s'inquiète. Nous sommes dans un dilemme. Ou bien rejoindre la caserne et se laisser « embarquer », ou bien adopter une attitude de refus et vivre en réfractaire. Des milliers d'hommes ont alors vécu la même situation. Un matin, je me dirige vers la caserne Lamoricière où je suis appelé. Je stationne à quelque distance. Les groupes y entrent. Personne n'en sort. Alors ma décision est prise. Je rentre chez moi et, pour tranquilliser mon épouse, je lui dis à peu près ceci : « ils m'ont ordonné de rester chez moi jusqu'à nouvel ordre. Sois rassurée ».

Néanmoins ma situation demeure irrégulière et je vis dans l'inquiétude. Il m'est impossible de faire rouler mon taxi qui sommeille au garage depuis que la Canadienne l'a restitué. Et pourtant il faut manger. Je me décide donc, vers la mi-juillet, à me présenter au commandant Lacambre dont les services sont alors installés au Château des Ducs. Je revois encore le regard de l'éminent médecin. Je devine sa pensée avant qu'il l'ait exprimée. Me fixant avec des yeux où se lisent à la fois la sympathie et l'énergique résolution d'agir en Français, il formule son avis : « proposé pour la réforme ».

En fait, la réforme intervient le 22 août : « séquelles de

pleurésie droite, voile de la partie moyenne et inférieure du poumon droit ; état général mauvais — réforme à 20 % ».

Il faut désormais attendre que cette décision soit homologuée par les Allemands. Néanmoins je puis désormais sortir et gagner ma vie. Il n'y a plus d'essence et je suis obligé de pourvoir ma vieille Renault d'un appareil à gazogène. L'urgence d'apporter quelques sous à mon foyer m'oblige alors, en attendant cet équipement, à m'embaucher dans une équipe de terrassement. Je vais donc, pendant trois semaines, manier la pioche sur le ballast des voies de chemin de fer aux environs de la gare de triage de Nantes-Blottereau.

Septembre 1940.

Mon taxi s'est remis à rouler.

Cependant, j'ai été convoqué devant la commission de réforme allemande qui siège, rue Gambetta, au bureau de la garnison.

Je comparais le 26 septembre. Je n'en mène pas large. Le médecin allemand, au vu du diagnostic français, se prononce pour la réforme définitive ; mais il est flanqué d'un interprète qui, si j'ai bien compris, est Français mais plus germanique que les Germains, il suggère que l'on m'envoie au camp de Savenay ou à celui de Châteaubriant. L'Allemand s'oppose à cette solution et l'interprète se tait.

Je suis donc définitivement libre sous réserve d'aller chaque semaine me faire pointer à la Feldgendarmerie. Mais avant que je sorte on me fait signer l'engagement de ne rien entreprendre contre le Grand Reich. Je n'hésite pas à rédiger cette promesse solennelle. Je me souviens alors de la vieille maxime : nul n'est tenu par le serment prêté au diable.

3 Octobre 1940.

Je stationne place du Commerce, dans l'attente des hypothétiques clients. Il est environ dix heures du matin. A cette époque la voie du chemin de fer traverse encore de bout en bout le centre de la ville et le gardien du passage à niveau voisin, Marin Poirier, est venu bavarder avec moi. Je sais déjà les sentiments de cet homme prêt à toutes les missions périlleuses. Notre entretien est interrompu par l'arrivée d'un officier allemand qui, dans un impeccable français, me demande de le conduire à Fontenay-le-Comte. Ne tenant pas à transporter un client de cette espèce je réponds que je n'ai pas suffisamment de charbon de bois pour faire une telle course qui représente, aller et retour, une distance de deux cent quarante kilomètres. « Qu'importe, rétorque le Teuton, votre voiture peut marcher à l'essence ». J'objecte alors que l'essence est introuvable. Mon interlocuteur hausse les épaules et affirme qu'il va en trouver immédiatement. Il insiste et je finis par le laisser monter. Il m'ordonne de me diriger vers la rue des Olivettes où se trouve un garage abandonné par les troupes anglaises et dans lequel est entreposée une quantité considérable de carburant. Il se fait livrer cinquante litres et nous prenons la route. Il a pris place à côté de moi.

Je conduis nerveusement et ne desserre pas les dents. Pas un mot n'est échangé entre nous sur quatre-vingts kilomètres, c'est-à-dire de Nantes à Sainte-Hermine. Parvenu en cette localité, nous contournons le monument édifié à la gloire de Clemenceau : le vieux tigre est debout, le buste en avant, face à l'adversité, résolu à briser les obstacles. Du fond de mon cœur, je le salue au passage. C'est alors que mon client engage la conversation :

« Les Allemands ne seraient pas ici, si, durant cette

guerre, tous les Français s'étaient comportés comme cet homme ».

J'ai un instant de surprise et j'ai marmonné entre les dents : « c'est évidemment dommage ! ».

« Que dites-vous ? » me demande l'officier.

Cette fois je scande les mots :

« Je dis qu'il est dommage que la France n'ait pas eu, à sa tête, un autre Clemenceau ».

Ma surprise augmente quand je l'entends dire : « je partage votre avis ».

Le silence retombe. Je me demande quel est le curieux personnage que je transporte.

Au bout de quatre ou cinq kilomètres l'Allemand reprend le dialogue : « engagez-vous dans ce petit chemin, dit-il, et arrêtez-vous, nous allons fumer une cigarette ».

Je m'exécute. Nous descendons. Mon interlocuteur me semble particulièrement détendu. Il me tend son paquet de cigarettes et poursuit :

— « Vous ne vous êtes guère battu contre les Allemands : vous avez été malade... »

— Comment le savez-vous ?

— Une femme a, pendant quelque temps, circulé avec votre taxi. Elle n'est pas Française et a un accent anglais.

— C'est exact ; mais, encore une fois, comment le savez-vous ?

— C'est elle qui m'a donné votre nom et votre adresse.

— Pourquoi ? Aurait-elle travaillé pour vous ?

Mon interlocuteur sourit et après un silence :

— Je suis Canadien.

— Mais alors, dis-je, méfiant, pourquoi êtes-vous habillé en Allemand ?

Il devine mon inquiétude, persiste à sourire et ajoute :

— Je sais que vous avez une petite fille qui se prénomme Annick.

Je suis bien décidé à demeurer sur mes gardes et à ne pas entrer immédiatement dans le jeu :

— Ça ne me suffit pas. Donnez-moi la preuve de ce que vous n'êtes pas Allemand.

— Demain, répond-t-il, vous écouterez Radio-Londres. A 8 h. 45 et 20 h. 45 vous entendrez ce message personnel : « parrain d'Annick vient d'arriver ».

Nous ne sommes pas allés au-delà de ce chemin creux.

Nous reprenons la route de Nantes, nous entretenant de choses diverses. Mon compagnon a exprimé le désir de me quitter dans la grande banlieue avant l'entrée du bourg des Sorinières. Descendant de la voiture il me donne l'ordre suivant : « dans sept jours, le 10 octobre, à 9 heures du matin, tenez-vous, avec votre taxi, place Louis XVI, près des urinoirs, à l'entrée du cours Saint-André. Un homme vous abordera et prononcera le mot de passe : « parrain d'Annick vient d'arriver ». Cet homme vous donnera des instructions ».

Le faux Allemand s'est définitivement éclipsé. Il est, pour moi, demeuré un inconnu. J'ignore ce qu'est devenu ce Canadien à la fois héroïque et habile qui, pour notre idéal commun, a accepté de vivre et d'agir au cœur même du camp ennemi. Peut-être a-t-il été, un jour, démasqué et fusillé. Dans ce cas, paix à son âme !

10 Octobre 1940.

Avant neuf heures du matin je stationne sur cette place que domine la colonne fameuse au sommet de laquelle se dresse le roi Louis XVI. Tout près est la vieille cathédrale. A

quelques pas de moi l'hôtel cossu du XVIII^e siècle, dans lequel naguère siégeait le Corps d'Armée et qu'occupe actuellement la Kommandantur. Mais, dans ce décor, ce sont les vespasiennes du cours Saint-André qui m'occupent. C'est à proximité de cet édicule que doit surgir l'homme.

A neuf heures, l'homme se présente. Il est âgé d'une trentaine d'années, porte des moustaches blondes, est vêtu d'un ciré noir. Il parle sans accent. Il m'aborde comme n'importe quel quidam accoste un taxi :

« Etes-vous libre ? »

Par prudence je réponds : « pas pour l'instant ».

Après un silence il formule le mot de passe : « parrain d'Annick ».

Je le fais monter à côté de moi. Il me demande de sortir de la ville et de prendre la route de Vannes. Nous parcourons ensemble cinq kilomètres, jusqu'au carrefour du Croizy où débouche la route qui conduit au bourg d'Orvault. Il me prie de m'engager sur cette route puis de simuler une panne.

C'est alors que nous parlons. Il est Canadien d'origine française. Il est, dit-il, chargé d'organiser dans l'Ouest la Résistance. Son nom de guerre est capitaine Pol. Pour l'instant il ne me confie pas de mission précise. Il se borne à me dire que des ordres me seront transmis et que j'aurai notamment à détecter les hommes capables de faire de l'action clandestine.

Ce premier entretien achevé il me demande de le conduire à Rennes.

En cours de route, il me confère mon nom de guerre : « Vous vous appelez, me dit-il, Briac Le Diouron. Ce nom comporte un c et deux o. Nous allons remplacer l'i par un y. Cela donnera Yacco. C'est le nom d'une huile. »

J'ai volontiers accepté ce nouveau baptême.

Parvenu à Rennes, je l'ai laissé sur la place du Champ-de-

Mars. Avant de me quitter il me dit que la guerre n'est pas terminée et que je vais pouvoir commencer ma mission en délivrant les prisonniers de guerre détenus dans les camps provisoires. En outre, il m'annonce que, chaque mois, entre le 15 et le 17, il viendra à Nantes et, par téléphone, comme un client quelconque, me fixera un rendez-vous.

La suite ne s'est pas fait attendre. Quelques jours plus tard, aux environs du 15 octobre, alors que je stationne encore dans mon taxi, je vois Jost venir vers moi. Je le connais depuis longtemps. C'est un ancien combattant de 1914-1918. Il a, au combat, perdu une jambe. Il est employé à la direction d'une importante biscuiterie. Je sais ses sentiments patriotiques. Il m'accoste et nous échangeons des propos anodins.

— Que devenez-vous, me dit-il ?

— Comme vous le voyez, je gagne ma vie. Il le faut bien.

Il regarde ma Renault avec intérêt et s'éloigne en disant :

— Vous avez un moyen de transport...

J'ai compris le sens de ce dernier propos. Je sais que Jost, avec quelques autres, a obtenu, en sa qualité de dirigeant d'une association d'anciens combattants, l'autorisation de ravitailler les camps de Savenay et de Châteaubriant. Il en profite pour organiser les évasions.

Le 20 octobre, Jost revient me voir alors que je suis, place du Commerce, dans ma Renault. Cette fois il parle sans détours :

— J'ai tenté en vain, me dit-il, de vous avoir au téléphone, je voulais vous rencontrer... seriez-vous disposé à transporter des prisonniers évadés ?

Ma réponse ne se fait pas attendre :

— Je le ferais avec joie.

— J'en parlerai à M^e Fourny, répond-t-il.

Et il s'éloigne.

J'ai déjà rencontré Alexandre Fourny. Sa conduite, durant la première guerre mondiale, a été brillante et lui a valu la Légion d'honneur. Ses origines sont modestes. Il s'est formé lui-même et est aujourd'hui avocat au Barreau de Nantes. Il est socialiste et membre du Conseil Municipal. Toujours souriant, la main tendue à tous, il défend ses idées politiques et sociales avec une indéfectible énergie. Sa vie est mise au service des autres. Je sais déjà qu'il collabore avec Jost à l'évasion des internés.

Deux ou trois jours plus tard, le 22 ou le 23 octobre, Jost réapparaît à la station de taxi. Il doit être huit heures du matin. Il me demande de le conduire à Châteaubriant. Auparavant nous remplissons la voiture de conserves et de vêtements civils. A quelque distance du camp nous déposons les vêtements dans un café dont le propriétaire est complice de l'entreprise. Puis nous parvenons à la clôture barbelée. Les hommes du poste de garde, informés de notre mission officielle, nous laissent passer. Lorsque nous arrivons au centre du camp, Jost me prie de rester près du véhicule. Il y revient à plusieurs reprises afin d'y prendre les vivres qu'il distribue. La voiture vide, nous repartons vers Nantes.

En cours de route, Jost me précise la mission que je dois, par la suite, accomplir. Il me demande de me trouver le lendemain, à une heure précise, avec mon taxi, à quelque distance de Châteaubriant, en pleine campagne, à la hauteur d'une borne kilométrique déterminée ; à l'heure donnée, quatre ou cinq hommes sortiront du champ bordant la route ; je les prendrai en charge et les conduirai à Poitiers, à une adresse fixée ; de là ils seront acheminés vers la zone libre.

Le lendemain j'exécute l'ordre. J'attends face à la borne qui m'a été assignée. A l'heure dite des évadés en civil surgissent. Je les fais monter et nous filons vers Poitiers.

Il m'est difficile de dire combien de fois cette opération a été répétée soit avec Jost, soit avec Fourny. Elle est effectuée tantôt à Châteaubriant, tantôt à Savenay. J'ai toujours ignoré la technique employée pour faire sortir les hommes du camp d'internement. Il a mieux valu, dans l'éventualité d'une arrestation, que je ne la connaisse pas. En tout cas, le nombre de prisonniers à la libération desquels j'ai contribué doit être d'environ deux cents répartis sur une trentaine de voyages.

Cette activité cessera, durant les premiers mois de 1941, lorsque les internés de Savenay et de Châteaubriant seront transportés dans les stalags d'Allemagne.

Conformément aux instructions du capitaine Pol, je me suis mis à rechercher les hommes capables de se livrer au combat clandestin. La tâche n'est pas facile.

Ma première idée est de prendre contact avec le commandant Charbonnier. Nos habitations sont séparées de quelques dizaines de mètres. Je le connais parfaitement. Né à Pontchâteau il est parti à la guerre de 1914-1918 comme soldat de deuxième classe. Depuis lors il a gravi les échelons de la hiérarchie. Il fait partie de l'active. Lorsque j'ai fait mon service militaire en 1932 et 1933 il a été mon capitaine au 355^e régiment d'artillerie. C'est un homme énergique, intelligent. C'est aussi un ardent patriote. Depuis l'armistice il est affecté à la mairie de Nantes au service de la voirie.

C'est le 20 octobre 1940 que nous prenons contact. Il accepte avec enthousiasme. C'est moi qui le recrute, mais c'est lui qui va se comporter en chef. Il me donne des conseils, me forme au travail clandestin.

Quelques jours plus tard, Charbonnier prend contact avec Marin Poirier et lui demande de participer avec lui à différentes missions, entre autres celles de relever les passages des unités allemandes par trains se dirigeant vers Saint-Nazaire ou

la Bretagne ; et dans la mesure du possible l'effectif et le matériel transportés. Cette besogne est aisée. En effet, tous les trains se dirigeant passent devant la guérite qu'occupe Marin Poirier. A cet endroit situé en plein centre de la ville, ils vont très lentement et parfois s'arrêtent, en raison de la proximité de la gare de la Bourse.

Pour le moment notre groupe se borne à : 3 (trois). Nous hésitons à l'étendre. Il est, en effet, difficile de déceler les hommes disponibles à l'action clandestine. Par ailleurs, la propagande de Vichy atteint pleinement son résultat : on considère que l'occupant est correct et que la seule voie du salut consiste à suivre aveuglément les directives du maréchal. Le vent est donc à la collaboration et, en ces derniers mois de l'année 1940, les gens décidés à la résistance ne courent pas les rues.

Il y eut des « obscurs » dont nous ne saurons jamais les noms.

Et pourtant, d'autres groupes se formaient et agissaient, Bocq, Adam et Marin Poirier ; d'autres aussi dont je ne connais pas les noms, dans la nuit de Noël 1940, attaquent le Soldatenheim, place Royale, alors que les nazis festoient en l'honneur d'une solennité qu'ils ont paganisée. Ils jettent des grenades incendiaires. Il y eut des victimes. Ce fut le premier acte marquant dans la région.

Quelques temps plus tard, en octobre 1941, à la suite de l'assassinat du Colonel Hotz, Feldkommandant de Nantes, 50 otages furent fusillés tant au Bêle qu'à Châteaubriant, parmi lesquels se trouvaient Fourny et Jost. Tous ces hommes ont donné leur vie pour tous ceux qui sous une forme quelconque ont continué leur action.

1941

Janvier 1941.

Comme convenu Pol vient chaque mois à Nantes. Je lui rends compte de nos premières activités auxquelles il donne son approbation.

A l'occasion de l'une de ses visites il me fait savoir qu'en cas de nécessité je puis le toucher par l'intermédiaire d'un certain François Kerambrun, garagiste à Guingamp. Il me suffira d'appeler ce dernier au téléphone et de lui dire à peu près ceci : « as-tu été à Saint-Pol-de-Léon » ? « Je voudrais des artichauts, des choux-fleurs » ? Il est convenu qu'à la suite d'un tel appel Pol arrivera à Nantes.

Février 1941.

Il est environ huit heures trente du matin.

Je suis seul à mon domicile et je m'appête à prendre ma Renault et à gagner une station de taxis.

On sonne. J'ouvre et je me trouve en présence d'un homme qui, avec un fort accent d'Outre-Manche, me dit : « Suis-je bien chez le parrain d'Annick » ? Je feins de ne pas comprendre. Néanmoins je l'introduis dans ma petite salle à manger et le prie de s'asseoir. Je suis inquiet et je le laisse parler.

« Je suis, dit-il, aviateur anglais. Nous étions six dans l'appareil. Nous survolions la Somme. Un avion de chasse allemand nous a descendus. J'ai sauté en parachute. J'ignore ce que sont devenus mes cinq camarades. On nous avait remis de l'argent français ainsi que votre adresse et plusieurs mots de passe. Je suis venu, par le train, jusqu'à Nantes. Je me suis souvenu de votre adresse et du mot de passe. »

J'ai compris. Cet homme dit la vérité. Je le conduis à mon garage qui est attenant à mon habitation et je l'invite à y demeurer seul pendant quelques instants.

Je cours chez Charbonnier qui s'appête à partir à la Mairie. Je le tiens au courant. Il vient au garage et interroge l'Anglais. Après quelques instants de réflexion il décide de conduire notre hôte aux alentours de Redon, dans une maison abandonnée qu'il a déjà repérée. Nous nous embarquons immédiatement tous les trois dans ma Renault. Parvenus à destination nous plaçons l'homme dans le refuge qui, situé au milieu des bois, est apparemment très sûr. Nous lui remettons d'abondantes vivres et des couvertures. Nous lui souhaitons bonne chance.

Puis nous avertissons immédiatement le capitaine Pol au moyen d'un coup de téléphone que je lance à Kerambrun. Pol arrive à Nantes le 13 février. Je le conduis immédiatement au refuge de l'Anglais. Il prend ce dernier en charge et, par une voie que j'ignore, par le train ou le car, il l'achemine vers une destination inconnue de moi.

A cette occasion Pol fait la connaissance du commandant Charbonnier. Après lui avoir longuement parlé, il me prend à part : « Vous avez, me dit-il, recruté un homme de grande valeur. Il a du métier. Continuez d'agir en parfaite collaboration. Vous êtes sur la bonne voie. Vous allez faire du travail en profondeur ».

Mars 1941.

Nous avons, Charbonnier et moi, fait part à Pol de nos inquiétudes en ce qui concerne la création récente du Service du Travail Obligatoire. Des jeunes hommes vont être, de force, emmenés en Allemagne. Il importe d'empêcher par tous moyens cette déportation vers le travail forcé.

Pol nous répond qu'il songe au problème et qu'il nous donnera, lors de sa prochaine visite, les instructions nécessaires.

Avril 1941.

Pol est revenu. Il nous demande de découvrir un imprimeur acceptant de courir le risque de la fabrication des cartes d'identité et des certificats de travail. Il nous faudra, en outre, soit nous approprier des cachets à la Préfecture et à la Mairie, soit en fabriquer nous-mêmes au moyen d'un procédé qu'il nous enseigne.

C'est à ce travail essentiel que nous devons désormais, à l'exclusion de tout autre, nous consacrer.

*

**

Nous nous mettons immédiatement à l'œuvre. Charbonnier ne tarde pas à découvrir l'imprimeur : il s'agit de Frank

Pelletier, directeur de l'Imprimerie Coopérative Ouvrière de la rue Pitre-Chevallier. C'est un petit homme rougeaud, d'une cinquantaine d'années, une espèce de père tranquille ; il va se livrer à ce dangereux travail avec la même sérénité que s'il exécutait la plus ordinaire des commandes. C'est le plus souvent le soir, après la fermeture de son atelier, qu'il se met à l'œuvre. J'ai toujours ignoré s'il travaille seul ou avec des membres de son personnel.

En raison de la situation qu'il occupe à titre temporaire, Charbonnier a des relations nombreuses parmi le monde administratif. Il a pu obtenir tant de la Préfecture de Loire-Inférieure que de la Mairie de Nantes les cachets nécessaires à la confection des cartes et certificats. De la sorte, à l'inverse de nombreux militants de la Résistance, nous n'aurons jamais besoin de nous servir d'une pomme de terre pour fabriquer de faux cachets.

Nos cachets authentiques sont soigneusement dissimulés dans mon garage, rue du Coudray, sous la poussière du charbon de bois qui sert à l'alimentation de mon gazogène.

Ainsi, au bout de quelque temps, notre entreprise de fabrication de fausses situations administratives est définitivement prête.

Périodiquement, et selon les demandes de la « clientèle » Charbonnier passe la commande à Frank Pelletier. Il va lui-même chez ce dernier prendre les livraisons qui sont également cachées dans mon garage.

Quant aux certificats de travail, ils sont tantôt fabriqués par Pelletier, tantôt prélevés par une main complice sur le stock préfectoral. Nous y inscrivons le nom d'un patron imaginaire et ainsi le tour est joué.

Lors de la visite de Pol, au milieu de juin, nous l'informons de notre organisation. Il approuve et, tout en nous inci-

tant à la prudence, il nous demande de continuer. Toutefois il nous donne l'ordre de ne pas nous-mêmes remettre les cartes aux destinataires. Nous devons, pour cela, trouver des intermédiaires.

*
**

Je ne puis achever la relation des faits survenus en 1941 sans rappeler qu'au mois de juin de cette année, Hitler a déclaré la guerre à l'Union Soviétique.

Les communistes de notre région sont alors arrêtés tant par la gestapo que par la police de Vichy. Ils sont internés au camp de Choisel près de Châteaubriant. Parmi eux vingt-sept seront exécutés dans le sinistre lieu qui, depuis lors, se nomme « la carrière des fusillés ». Tous sont morts courageusement.

Bien que l'occasion ne m'ait pas été donnée de militer avec l'un ou l'autre d'entre eux, je me fais un devoir de saluer leur mémoire. Je ne partage sans doute pas leur idéologie politique. Cependant le but que nous avons, eux et moi, poursuivi est le même : chasser l'occupant et préparer des lendemains qui soient vivables pour tous.

*
**

Je ne puis terminer la relation de cette année 1941 sans saluer la mémoire de Marin Poirier. Arrêté par l'ennemi, il a été fusillé au terrain de tir du Bêle le 30 août 1941.

Il demeure l'une des grandes figures de la Résistance nantaise.

1942

Durant cette année 1942 la majeure partie de notre travail va donc consister à fabriquer les faux papiers.

L'apposition des timbres, cachets et photographies est effectuée par moi.

J'ai retrouvé le chiffre exact des fausses cartes sorties de notre « entreprise » au cours de la clandestinité : il s'élève à sept mille trois cent soixante-dix-sept. J'ai tenu la « comptabilité », mais les Allemands ne pouvaient la découvrir : elle était, dans une bouteille, enterrée au fond de mon jardin.

C'est au cours de l'année 1942 que notre cercle clandestin va s'élargir. C'est d'ailleurs à cette époque que l'ensemble des réseaux de résistance, à travers toute la France, se constitue et s'organise.

J'ignore alors les autres groupes, le capitaine Pol m'ayant intimé l'ordre de ne pas chercher à prendre contact avec eux.

Les Premiers qui sont venus s'agréger à l'équipe constituée entre Charbonnier et moi sont les frères Van Pèe. Ayant, l'un et l'autre, dépassé la trentaine, ils sont originaires de Bel-

gique et tiennent à Nantes un magasin de fournitures pour dentistes. Je les ai rencontrés dans un café de la rue Rubens. Au cours de l'entretien, j'ai été convaincu de leur désir de servir. Je les ai invités à travailler avec nous. Ils y ont consenti sans réticence. *Ils se sont alors mis aux fausses cartes d'identité.* Nous avons milité ensemble jusqu'en 1943. A cette époque, ils ont obliqué vers un autre réseau et je les ai perdus de vue. Je dois préciser que c'est par eux que j'ai été mis en rapports avec le pharmacien Ligonday de Basse-Indre dont l'activité sera considérable.

De son côté, Charbonnier a recruté deux inspecteurs de police : Péau, du commissariat de Saint-Clément, et Chatellier, affecté à celui de Saint-Similien. Leur rôle est de fournir des renseignements d'ordre général que nous transmettons à Pol. En raison de leur activité, ils sont nécessairement en rapports avec des jeunes désignés pour le S.T.O. ainsi qu'avec des Israélites et divers réfractaires. Ils m'apportent donc fréquemment des « commandes » de faux papiers. Péau sera arrêté, à son commissariat, le 29 décembre 1942. Chatellier le sera, lui aussi, quelques jours plus tard, L'un et l'autre mourront en déportation. Je me fais un devoir d'insister sur le patriotisme et l'action efficace de ces deux policiers. Mieux placés que quiconque pour connaître les événements nantais, les intentions de l'occupant, les menaces d'arrestation qui deviennent alors de plus en plus nombreuses, ils nous ont donné d'innombrables renseignements que nous avons transmis à Pol. Leurs indications m'ont été personnellement précieuses, dans la mesure où elles m'ont dès lors permis de connaître les procédés employés par les Allemands et leurs indicateurs en vue d'effectuer les recherches et d'opérer les arrestations.

J'ai également amené au groupe un Corse, Trani, réparateur de cycles. Il est doté de l'ardent patriotisme des gens de sa

race. De nombreuses cartes d'identité, revêtues par mes soins des cachets et du timbre, sont portées à son atelier qui devient l'un des centres de distribution. Je travaillerai avec lui jusqu'à mon départ de Nantes. Il aura la chance de n'être jamais arrêté. Il devra cependant, ainsi que beaucoup d'autres, fuir son domicile à la fin de 1943.

J'ai pendant, quelque temps, été en rapports avec un certain Lagarde, âgé d'une trentaine d'années. Il exerce les fonctions de professeur d'Anglais à l'Ecole d'Hydrographie de Nantes. Pol l'a désigné, pour la région, au titre de « chef du service des sabotages ». Il participera donc à un certain nombre de coups de chien. En 1943, les Allemands l'arrêteront. Il sera exécuté.

Baudouin, prothésiste dentaire, est amené à notre groupe par les Van Pée. Je le perds de vue en 1943. Il sera arrêté puis déporté, mais un heureux destin le ramènera.

Durant toute l'année 1942, les Van Pée détectent les hommes ayant besoin de fausses pièces d'identité. Ils m'apportent la photographie de l'intéressé. Je fais le travail et la distribution est faite, soit par eux-mêmes, soit par Trani.

Les transmissions entre Pol et moi ne se font plus par Kerambrun mais par un jeune homme du Mans dont j'ai toujours ignoré le nom. Ce garçon est âgé de dix-sept ou dix-huit ans. Il fait entre Paris et Nantes une navette perpétuelle. Il vient chez moi apporter les instructions. Il en repart porteur de nos rapports et de nos renseignements.

Au cours des premiers mois de 1942, toujours sur l'ordre de Pol, je participe à l'acheminement vers les maquis de Corrèze et du Vercors d'un nombre important de jeunes réfractaires. Ceux-ci, mis au courant par des voies diverses, de l'existence de notre groupe, s'adressent tant à mes camarades qu'à moi-même, mais le plus souvent à Trani auquel j'ai, au préa-

II REGION DE CORPS D'ARMÉE
DIVISION
SUBDIVISION

PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE RÉFORME.

Montre n° 4. Article 11 et 13 du règlement d'administration public et article 73 de l'arrêté du 21 août 1919.

APTITUDE PHYSIQUE (Territoires Occupés)

Ce jourd'hui vingt-deux août mil neuf cent quarante

à l'heure de quatre
En présence de Monsieur le MÉDECIN GÉNÉRAL, Directeur du service de santé de la II région,

La Commission de Réforme composée :

- 1° De M. (M) VIELLE, médecin lieutenant-colonel, président de la Commission;
- 2° De M. (M) LACABRE, médecin Commandant;
- 3° De M. (M) MAUROIX, lieutenant d'administration;
- 4° De M. (M) FOUAD, d* d*.

Et en présence de M. (M) BISSOLINI, lieutenant militaire de libre classe

Connaissance prise du dossier, lecture entendue des certificats des médecins experts.

L'intéressé étant présent, au cabinet du médecin commandant.

CONSIDÉRANT

1° Qu'il résulte des expertises que M. (M) BISSOLINI est atteint de séquelles de pleurésie droite, atrophie et obscurité respiratoire. Etat général mauvais. Poids à 110. Aërio : voûte de la partie moyenne et inférieure du poulmon droit. Augmentation des ordes hilaires.

1) Nom, prénoms, grade, etc. de l'intéressé.

2) Nom du président, ses grades et emplois.

3) Nom, prénoms, grade, etc. des membres de la commission.

4) Adresse, le cas échéant, la formule suivante : « Afin que des certificats présentés par les parties et des observations des médecins aient été... »

5) Indiquer sur un autre article selon le cas : blessures ou maladies, les dates des constatations, les dates des constatations, les dates des constatations.

6) Employer ces mots lorsque survenant le cas : infirmités, diminue, etc.

7) Visite à l'hôpital.

8) A demander si on ne peut pas se présenter momentanément au dossier.

9) A fait défaut malgré les dates convenues régulières.

10) Appartient au personnel militaire du Service de Santé.

11) La commission procède pour la formation de l'aptitude, la présence temporaire ou définitive ou le classement dans le service militaire ou le service auxiliaire, elle décide sur ce qui est demandé d'office.

12) Elle propose pour son officier la mise en non-activité active, le cas échéant, en réforme (active) ou en réforme (passive).

13) Elle propose pour son officier la radiation des cadres (compulsif), le changement d'emploi ou de service.

14) Le droit de hospitalisation ou d'indemnité de présence, selon le cas de la loi du 31 mars 1919, dans le cas où l'intéressé est incapable ou incapable, de se rendre au lieu de destination, de se rendre au lieu de destination, de se rendre au lieu de destination.

15) Formulaire à remplir que ce cas de modification des propositions des experts : certifier l'incapacité, adresser les certificats médicaux, etc.

LA LOI DU 31 MARS 1919.

constatée dans les délais fixés par l'article 3 ou par l'article 5 de la loi du 31 mars 1919, bénéficie de la présomption d'origine et...

non constatée dans les délais fixés par l'article 3 ou par l'article 5 de la loi, ne bénéficie pas de la présomption, mais la preuve de l'origine étant faite...

non constatée dans les délais fixés par l'article 3 ou par l'article 5 de la loi, ne bénéficie pas de la présomption, mais la preuve de l'origine n'ayant pas été établie...

non constatée dans les délais fixés par l'article 3 ou par l'article 5 de la loi, ne bénéficie pas de la présomption, mais la preuve de l'origine n'ayant pas été établie...

4° Que le degré d'invalidité en peut être évalué à 20 p. 100 (titre indusif) (incapacité totale et permanente)

A. Estime que M. (M) BISSOLINI est atteint de...

B. Prononce...

C. Constate...

La Commission de Réforme a cru devoir modifier les propositions des experts pour les motifs suivants :

Les Membres de la Commission de Réforme : MAUROIX

OBSERVATIONS DU SOUS-INTENDANT MILITAIRE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT

Montre le 22 Août 1940

lable, transmis les directives de Pol. Les garçons que nous munissons de faux papiers sont dirigés vers une commune limitrophe de la ligne de démarcation : Athée-sur-Cher, dans l'Indre-et-Loire. Ils ont reçu instruction de s'adresser au curé de cette localité, l'Abbé Lacour. Ils sont porteurs d'un mot de passe toujours identique : « Yann », ce qui, en Breton, veut dire Jean.

Le prêtre les met en contact avec un passeur, Gaston Lecote, fermier dont l'exploitation est à cheval sur la ligne de démarcation.

Je saurai plus tard par Gaston Lecote que l'abbé Lacour, dénoncé par une certaine Nicole Pluveau, a été déporté et est mort au camp de Buchenwald. La dénonciatrice sera plus tard condamnée à mort par la Cour de Justice. Sa peine sera, par la suite, commuée.

Durant toute cette année, je continue à rouler dans mon taxi. Cela me permet de faire vivre les miens, mais aussi d'accomplir mon travail de résistant. Je profite de mes courses pour recueillir çà et là des renseignements, pour prendre contact avec mes « complices » et, le cas échéant, assurer entre eux des liaisons.

Je dois avant de terminer cette année 1942, parler d'une très haute personnalité religieuse : Monseigneur Richeux, vic. général du diocèse de Nantes.

J'ai eu à maintes occasions, l'honneur de le conduire de Nantes à Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, à la maison mère des Sœurs de Saint-François. Au cours de ces voyages, j'ai eu la satisfaction d'entendre Monseigneur Richeux dire à un prêtre qui montrant ouvertement ses opinions contre le Général de Gaulle, « Qu'il n'avait pas le droit ni le pouvoir de juger les actes du Général de Gaulle, et, que seule l'histoire, dans l'avenir aurait le pouvoir de prononcer son jugement ».

Lors d'une autre conversation avec ce sympathique religieux, je l'ai entendu me dire : « Que tout Français qui d'une manière ou d'une autre agissait contre l'envahisseur, conservait le droit de porter le nom de Français ».

Par des mots clairs que j'ai retenus, il me dictait la voie que je devais suivre. Il condamnait très sévèrement les actes des occupants, en particulier les fusillades des 50 otages de Nantes et de Châteaubriant.

SOUVENIRS SUR NOS OTAGES

On nous communique la lettre que M. l'Abbé THÉON, ancien Aumônier de la prison des Rochettes, vient d'adresser à M. CRUESSE, chef de service aux Ponts et Chaussées, à M. le Médecin-Chef DABAT, à Mme PLATIAU, au sujet de leurs fils fusillés comme otages le 22 octobre 1941.

Nantes, le 29 juin 1945.

Chers amis,

Bien des fois, nous avons conversé ensemble de nos chers otages Frédéric Creuzé, Michel Dabat, Jean Platiau. Je crois vous apporter des consolations encore en fixant par écrit quelques-uns de mes souvenirs sur les derniers moments de vos fils disparus.

C'est vers 11 h. 30 que le 22 octobre 1941, mon supérieur vint me prévenir dans ma classe, à Saint-Stanislas, que deux confrères de Saint-Vincent-de-Paul, M. Billot et M. Bolo m'attendaient au parloir pour me mettre au courant de la mission que je devais remplir. On m'appela à la prison des Rochettes pour avertir et assister des jeunes gens qui allaient être fusillés en représailles de l'assassinat du colonel Hotz, chef

de la Kommandantur, tué de plusieurs coups de révolver deux jours plus tôt, rue du Roi-Albert, à Nantes.

Quelques instants après je cheminai à travers des rues suivies pendant des mois, alors que j'allais dire la messe chaque dimanche à la prison du Conseil de guerre. Depuis quelques temps, je ne m'y présentais plus. On m'avait dit d'abord qu'il n'y avait pas d'interprète pour m'accompagner, puis que tous les prisonniers étaient à Lafayette. Toujours ému, lorsque je m'y rendais, je l'étais particulièrement ce jour-là.

Au greffe, les secrétaires ne voulurent pas répondre à mes questions et c'est un capitaine Allemand, arrivé peu après qui me mit au courant de ce qu'on attendait de moi. Trois jeunes gens étaient là qui avaient été inscrits sur la liste des otages et qu'il me fallait avertir et préparer. Déjà il me conduisait, l'exécution doit avoir lieu après 2 heures 30. Vous avez donc deux heures à passer avec eux. Il était, en effet, environ midi et demi à cet instant.

J'entre seul dans la cellule et donne en silence une poignée de main et l'accolade aux trois occupants.

Ils ont déjà compris, et je n'ai qu'un signe affirmatif à faire pour répondre à l'interrogation que tous les trois me posent spontanément. « Nous allons être fusillés... » ?

Déjà ils savaient la mort de Hotz. Les nouvelles vont vite dans les prisons. Dans la matinée on les avait mis ensemble dans une même cellule et, réunissant leurs appréhensions, ils s'étaient posé la question : Va-t-on nous tuer ?

Ils en ont maintenant la certitude. Leurs visages se sont durcis. Une volonté farouche marque leurs traits. Pas un soupir, pas une larme, pas une récrimination. Quelle tension suprême ! Ils vont mourir pour leur Pays ces trois jeunes gens de vingt ans.

Nous causons des nouvelles qui n'ont pu venir jusqu'à

LISTE DES VICTIMES EXECUTÉES PAR LES ALLEMANDS EN

BARTOLI Titus, 58 ans, de Digoin. Instituteur. Fusillé à Châteaubriant.
 KERIVEL Eugène, 50 ans, de Basse-Indre. Capitaine côtier. Fusillé à Châteaubriant.
 HOUYNH-HUONG, dit Luisne, 29 ans, de Paris. Professeur. Fusillé à Châteaubriant.
 LALET Claude, 21 ans, de Paris. Etudiant. Fusillé à Châteaubriant.
 PESQUE Antoine, 55 ans, d'Aubervilliers. Docteur en Médecine. Fusillé à Châteaubriant.
 DELAVAQUERIE Charles, 19 ans, de Montreuil. Imprimeur. Fusillé à Châteaubriant.
 LEFEBVRE Edmond, 38 ans, d'Athis-Mons. Métallurgiste. Fusillé à Châteaubriant.
 BLOT Joseph, 59 ans, de Nantes. Ancien Combattant. Action en faveur de l'ennemi. Fusillé à Nantes.
 JOST Léon, 57 ans, de Nantes. Président-Fondateur du Comité d'Entente des Associations des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre de la Loire-Inférieure. Action en faveur de l'ennemi. Fusillé à Nantes.
 FOURNY Alexandre, 43 ans, de Nantes. Avocat. Conseiller général. Ancien adjoint au Maire de Nantes. Ancien Combattant. Action en faveur de l'ennemi. Fusillé à Nantes.
 BLOUIN Auguste, 57 ans, de Nantes. Voyageur de Commerce. Ancien Combattant. Action en faveur de l'ennemi. Fusillé à Nantes.
 BRIEN Paul, 50 ans, de Nantes. Voyageur de Commerce. Ancien Combattant. Action en faveur de l'ennemi. Fusillé à Nantes.
 CREUSE Frédéric, 20 ans, de Nantes. Action en faveur de l'ennemi. Fusillé à Nantes.
 GLOU Jean-Pierre, 19 ans, de Nantes. Action en faveur de l'ennemi. Fusillé à Nantes.
 GROLLEAU Jean, 21 ans, de Nantes. Action en faveur de l'ennemi. Fusillé à Nantes.
 DABAT Michel, 20 ans, de Nantes. Action en faveur de l'ennemi. Fusillé à Nantes.
 PLATAU Jean, 20 ans, de Nantes. Action en faveur de l'ennemi. Fusillé à Nantes.
 COLDECOTT Hubert, 35 ans, de Nantes. Action en faveur de l'ennemi. Fusillé à Paris.
 HEVIN Marcel, 35 ans, de Nantes. Action en faveur de l'ennemi. Fusillé à Paris.
 LABROUSSE Philippe, 32 ans, de Saint-Nazaire. Action en faveur de l'ennemi. Fusillé à Paris.
 RIBOURDOUILLE André, de Nantes. Action en faveur de l'ennemi. Fusillé à Paris.
 SAUNIER Victor, de Nantes. Action en faveur de l'ennemi. Fusillé à Paris.

REPRÉSAILLES DE L'ASSASSINAT DU FELDKOMMANDANT DE NANTES

MICHEL Charles, 38 ans, de Paris, député de la Seine, secrétaire de la Fédération des Cuir. Fusillé à Châteaubriant.
 POULMAR'CH Jean, 31 ans, d'Ivry-sur-Seine, secrétaire général de la Fédération des Produits Chimiques. Fusillé à Châteaubriant.
 TIMBAUD Pierre, 31 ans, de Paris, secrétaire général de la Fédération de la Métallurgie. Fusillé à Châteaubriant.
 VERCRUSSE Jules, 48 ans, de Paris, secrétaire général de la Fédération des Textiles. Fusillé à Châteaubriant.
 GRANET Désiré, 37 ans, de Vitry-sur-Seine, secrétaire général de la Fédération des Papiers et Cartons. Fusillé à Châteaubriant.
 CARREL René, 20 ans, de Nantes. Fusillé à Nantes.
 GRASSINEAU Robert, 34 ans, de Nantes. Fusillé à Nantes.
 GIL Joseph, 19 ans, de Nantes. Fusillé à Nantes.
 ALLANO Maurice, 21 ans, de Nantes. Violences contre les soldats allemands. Fusillé à Nantes.
 LE MOAL André, 17 ans, de Saint-Nazaire. Violences contre les soldats allemands. Fusillé à Nantes.
 IGNASIAC Léon, 22 ans, de Saint-Herblin. Fusillé à Nantes.
 GRANDEL Jean, 50 ans, Gennevilliers. Conseiller général de la Seine. Fusillé à Châteaubriant.
 GARDELLE Maurice, 49 ans, de Paris. Conseiller général de la Seine. Maire de Gennevilliers. Secrétaire de la Fédération postale. Fusillé à Châteaubriant.
 AUFFRET Jules, 39 ans, de Bondy. Conseiller général de la Seine. Fusillé à Châteaubriant.
 GUEGUIN Pierre, 45 ans, de Concarneau. Professeur. Maire de Concarneau. Fusillé à Châteaubriant.
 LAFORCE Raymond, 43 ans, de Montargis. Instituteur. Fusillé à Châteaubriant.
 BASTARD Maximilien, 21 ans, de Nantes. Chaudronnier. Fusillé à Châteaubriant.
 LE PAUSE Julien, 34 ans, de Nantes. Peintre. Fusillé à Châteaubriant.
 DAVID Emile, 19 ans, de Nantes. Dentiste. Fusillé à Châteaubriant.
 MOQUET Guy, 17 ans, de Paris. Etudiant, fils de Prosper Moquet, député de la Seine. Fusillé à Châteaubriant.
 POURCHASSE Henri, 34 ans, d'Ivry-sur-Seine. Employé de Préfecture. Fusillé à Châteaubriant.
 REUNELLE Victor, 53 ans, de Paris. Ingénieur-Chimiste. Fusillé à Châteaubriant.
 TENINE Maurice, 34 ans, d'Antony. Docteur en médecine. Fusillé à Châteaubriant.
 BARTHÉLÉMY Henri, 58 ans, de Thouars. Retraité de la S.N.C.F. Fusillé à Châteaubriant.
 TELLIER Raymond, 44 ans, d'Amilly. Imprimeur. Fusillé à Châteaubriant.
 BOURHIS Marc, 44 ans, de Trégrun. Instituteur. Fusillé à Châteaubriant.

eux. Peu à peu les visages se détendent et je les presse doucement d'écrire un dernier mot à leurs parents, à leurs amis. Il sera remis aux autorités allemandes qui ont promis de le transmettre.

Je leur ai demandé s'ils ne voulaient pas me parler en particulier. La réponse a été immédiate. Successivement, dans un coin de la cellule qui est assez grande, je m'entretiens avec chacun d'eux.

Leurs lettres sont maintenant terminées et notre conversation reprend.

Mais une pensée a traversé mon esprit. Pourquoi ne pas proposer à ces jeunes chrétiens de recevoir leur Dieu ? Ils acceptent avec le même enthousiasme, la même affectueuse reconnaissance. Sera-ce possible ? aurons-nous le temps ? Dans mon émotion, je n'ai pas prévu toutes les circonstances et je n'ai pas apporté d'Hosties consacrées. Nous ferons vite.

Au greffe, où je me rends immédiatement on refuse de me laisser sortir. Je parlemente et j'obtiens qu'on téléphone à la Kommandantur. De là, on avertit un prêtre de Saint-Donatien qui arrive bientôt avec le Saint Ciboire.

Alors, a lieu la scène profondément touchante si souvent renouvelée depuis des siècles dans toutes les prisons, les camps de concentration, les mines, les catacombes, où un prêtre a pu pénétrer.

Le Maître est là. Nous le prions. Ils ont gardé le souvenir de leur première communion, de celles qu'ils ont faites dans leurs collèges chrétiens ou à côté de leurs mamans et de leurs pères. Minute poignante : Le Christ est descendu dans leurs cœurs pour la dernière fois... Nous prions encore. Nous faisons l'action de grâce. Ces forts vont être encore plus forts. Ils acceptent généreusement la mort. Ils font le sacrifice de leur vie pour que la France vive. Ils demandent de prier pour eux

et de dire le lendemain une messe « en ornements blancs ». Leur sacrifice n'est pas un deuil.

Il est près de trois heures. Un répit providentiel nous a été accordé.

Nous nous remettons à converser. Des souvenirs s'égrènent, le collège, la vie de famille, les êtres qu'ils chérissent et qu'ils vont quitter. Rien que de ferme, de résolu en tout cela. Tacitement tous les trois veulent oublier que les bourreaux vont venir dans un instant...

Ils sont là, avec les chaînes qu'ils passent aux mains des victimes, qui suivent jusqu'au camion qui les attend accoté contre la porte de la prison... Tous les trois sont montés, ils disent un dernier « au revoir ». Ils chantent la Marseillaise... Ils sont partis...

1943

Je ne veux pas laisser sous silence un événement qui m'est strictement personnel et qui se situe au début de cette année 1943. Je le raconte parce que je suis convaincu que d'autres Résistants ont vécu, à ce sujet, les mêmes difficultés que moi.

Jusqu'alors j'ai caché à mon épouse la plupart de mes activités. Elle m'a seulement vu occupé aux fausses cartes. Elle ne sait rien de plus. Mes absences sont imputées à mon métier de chauffeur de taxi. Mais le moment est venu où le prétexte paraît avoir trop bon dos. Je disparaissais des journées entières, alors que ma présence n'est signalée à aucune station. La modicité des ressources que j'apporte à la maison ne permet pas de justifier mes éloignements répétés par des courses de longue durée. Il m'arrive parfois de découcher, ce qui, à l'époque, en raison du couvre-feu, ne doit pas arriver à un chauffeur sérieux. Je me souviens, à ce propos, d'avoir été, une fois au moins, ramassé par la patrouille ; on m'a conduit à la Kommandantur et j'ai dû passer la nuit debout, le visage au

mur ; le lendemain matin, j'ai ciré je ne sais combien de bottes et on m'a relâché à six heures.

Or, à tort ou à raison, il m'apparaît alors impossible de révéler à ma femme la voie sur laquelle je me suis engagé.

Elle se fâche et m'annonce un jour qu'elle a pris rendez-vous chez un avocat afin de demander la séparation de corps. Nombreux sont les membres du Barreau que je connais pour les transporter, avec mon gazogène, de Nantes à la Cour d'Appel de Rennes. Or mon épouse accepte de me faire connaître le nom de l'avocat qu'elle va consulter. Elle m'autorise à l'accompagner. Cet avocat a une haute conception de sa mission. Il cherche essentiellement à applanir les difficultés apparentes qui nous divisent. Peut-être même a-t-il, à travers les quelques mots que je lui ai dits, aperçu la réalité. Quoi qu'il en soit il nous renvoie aimablement après nous avoir donné de sages conseils.

Sorti de chez l'avocat, je me décide à tout avouer. En bloc, je dis à ma femme tout ce que je fais depuis deux ans et je lui laisse entrevoir ce qui nous attend. Elle pousse un soupir de soulagement, préférant l'angoisse permanente dans laquelle elle va maintenant se trouver plongée au soupçon qui la minait depuis des mois. Désormais elle sera une auxiliaire précieuse et m'assistera avec un dévouement inégalable. Je fais la même révélation à ma belle-mère, veuve d'un volontaire de la guerre 1914-18, qui habite sous notre toit. C'est une femme au grand caractère. J'aurai, par la suite, l'occasion de dire qu'elle m'a souvent été d'un précieux secours.

**

C'est durant les premiers mois de cette année que les militants syndicalistes vont entrer dans l'action clandestine. Il faut

notamment citer, pour la C.F.T.C., Yves Bodiguel qui mourra en déportation, et, pour la C.G.T., Gabriel Goudy. J'aurai quelques rapports avec ce dernier, ainsi d'ailleurs qu'avec Jean-Baptiste Daviais, président de la Fédération des Amicales Laïques, et ce, par l'intermédiaire du D^r Dupé.

Mai 1943.

Jusqu'à ce mois, obéissant toujours aux ordres de Pol, je continue à m'occuper activement des fausses cartes et à acheminer les réfractaires vers les maquis du sud.

Je transmets à Pol, par l'intermédiaire du jeune agent de liaison, tous les renseignements utiles que je peux recueillir ou ceux que m'ont transmis les hommes de mon groupe.

Quand j'ai un moment je fais rouler mon taxi.

Cela devient horriblement monotone. On voudrait faire davantage contre cet occupant de plus en plus avide, écrasant et insolent. On voudrait venger les morts que l'on commence à ne plus pouvoir compter, surtout ceux près desquels on a un peu travaillé : Marin Poirier d'abord, puis Jost et Fourny fusillés parmi les Otages.

Mais Pol nous interdit toujours les actions spectaculaires. Il faut donc obéir et attendre.

Or à partir de mai 1943, les choses vont prendre un nouvel aspect. Pol, pour une raison que j'ignore, cesse de se manifester. Par contre, je reçois la visite d'un nouveau chef : Gérard qui, à partir de juin, se nommera Christophe.

Gérard a logé chez moi et y est resté environ deux jours. Je ne sais à peu près rien de lui ; il a moins de trente ans ; il est chargé de cours à la Sorbonne. Durant son séjour il prend contact avec Charbonnier. Nous lui rendons compte de ce qui,

Georges, G. Amis 1943

Cher Ami

Je suis désolé que nous n'ayons pu, faute de temps, élucider complètement la question hier soir.

Mettez Char. au courant de votre différend avec René et rapportez, vous en a-ta décision qui sera celle de la tagesse. Vous avez trop de cœur, pour ne pas sentir qu'il faut applanir et renvoyer les difficultés.

Quant à moi, Char. vous dira que je ne suis pour rien dans l'incident.

Je voudrais vous voir, avant que vous repartiez pour Rivaille. Si vous n'avez pas ici, je compte aller vous demander à déjeuner jeudi prochain ; mais je préférerais avoir votre visite, fixez-moi par lettre ou par téléphone.

Ne prenez pas de décisions importantes, sans me parler.

Vous devez être assuré de toute mon estime et de ma confiance entière. Vous savez que mes feux y ajoutent toute notre amitié pour votre sympathique ménage.

Max.

jusqu'ici, a été fait. Lors de son départ il me donne instruction de me rendre le surlendemain à Paris et de me présenter dans un magasin de droguerie de la rue Vaugirard. Il me remet le fragment d'un carton déchiré sur lequel figurent quelques mots anodins et que j'aurai à présenter au propriétaire de cette droguerie. Il me recommande de dire, en entrant dans le magasin : « je désire voir M. Jean ».

Au jour indiqué je prends donc le train pour Paris et, dès mon arrivée à Montparnasse, je me rends au magasin qui m'a été désigné. Le droguiste me demande ce que je désire. Je réponds en prononçant la phrase rituelle. Il me prie d'attendre en m'indiquant qu'il va voir s'il est à son bureau. Il revient une minute plus tard et me demande si j'ai quelque chose à lui remettre. Je lui présente alors mon bout de carton. Il est possesseur de l'autre fragment du même document. Il rajuste les deux morceaux et constate qu'ils correspondent. Il me prie alors de me rendre rue Denfer-Rochereau dans un immeuble dont j'ai oublié le numéro et de sonner à la porte d'un dentiste. Il me remet un autre morceau de carton dont l'un des bords est savamment découpé.

Je trouve sans peine le cabinet dentaire, installé à l'un des étages d'une maison cossue, une femme d'une quarantaine d'années, élégamment vêtue, vient m'ouvrir et je lui remets le carton découpé. Elle m'introduit dans un salon où je demeure seul pendant un temps relativement long. Je n'entends aucun bruit. Vraisemblablement ce dentiste arrache peu de dents ! Au bout de trois quarts d'heure j'entends, dans le corridor, des pas virils. La porte s'ouvre. Un homme apparaît, grand et fort, grisonnant, âgé de cinquante ans environ. Il se présente : colonel Alma, chef de l'Armée Secrète à Paris. Nous nous serons longuement la main. Nous parlons pendant un peu plus d'une demi-heure. L'essentiel des instructions qu'Alma me

donne tient en quelques mots : « vous devez organiser, dans l'ouest, l'Armée Secrète. Votre premier soin doit être de trouver un militaire de carrière, de préférence un général, afin d'en prendre la tête. Lorsque vous aurez trouvé ce chef vous me l'amènerez ». Je réponds que l'ordre sera exécuté et nous nous séparons. Le soir même je rentre à Nantes et, dès le lendemain matin, je rends compte de mon bref voyage au commandant Charbonnier.

Juin 1943.

Nous avons, Charbonnier et moi, longuement discuté sur le choix du chef de la future Armée Secrète. Les généraux disponibles ne courent pas les rues. Et puis, par l'effet des équivoques créées par Pétain, les officiers supérieurs alors prêts à prendre la tête d'une bande de réfractaires sont rarissimes.

Une idée m'est venue : le général Audibert. C'est déjà un vieillard : il est âgé d'environ soixante-dix ans. Mais je sais qu'il a une volonté de fer et qu'il considère lui aussi que si la France a perdu une bataille elle n'a pas, pour autant, perdu la guerre. Son passé est d'ailleurs le témoignage de sa valeur. Après avoir été professeur de tactique à l'École Supérieure de Cavalerie de Saumur, il est, en 1914, membre de l'état-major de Foch. Chef de bataillon, en 1918, une grave blessure l'atteint alors qu'il combat en Belgique. Après l'Armistice, il est affecté à l'Etat-Major Général. C'est alors qu'il affirme des opinions que l'on peut qualifier de prophétiques : il considère que l'Allemagne vaincue sera, vingt ans plus tard, en mesure de refaire la guerre. En fonction de cette idée il propose un projet de réforme de l'armée. En 1936, il se trouve à la tête de la division de réserve de Nantes et c'est à ce titre qu'il combat, en juin 1940, sur la Meuse.

J'entretiens, depuis longtemps, quelques rapports avec lui puisqu'en Allemagne vers 1925, alors qu'il était colonel, il fut le parrain de confirmation de mon épouse laquelle accompagnait alors son père. Ce dernier, en sa qualité d'inspecteur des chemins de fer, se trouvait affecté dans la zone d'occupation.

Par ailleurs, ces temps derniers, j'ai conduit à sa propriété de Loiselinière en la commune de Gorges des clients désireux de lui acheter une ou deux barriques de son Muscadet. A cette occasion j'ai deviné son désir de continuer à servir.

Ainsi donc, nous décidons, Charbonnier et moi, d'aller solliciter Audibert. Toutefois, nous considérons qu'il est imprudent de s'y rendre avec mon taxi. Le gazogène noir peut finir par être repéré et il importe qu'on ne me voit pas stationner aux alentours du domicile de celui qui va être appelé à assumer la plus dangereuse des missions. Nous décidons alors de prier Gautier, propriétaire des cars verts de Couëron, de nous conduire. Gautier est un homme très sûr : nous avons fait sa connaissance par l'intermédiaire de Pelletier, notre imprimeur de la rue Pitre-Chevalier.

C'est un soir, entre dix-huit et dix-neuf heures, que nous arrivons à Loiselinière. Le général nous fait goûter son vin et, très brièvement, je lui dis l'objet de notre visite. Je lui relate ma rencontre avec Alma. Je le prie enfin d'être le chef de l'Armée Secrète de l'Ouest. Il écoute sans interrompre, son visage ne manifeste ni surprise, ni inquiétude. Il ne tergiverse pas un instant. Il accepte. Nous convenons, pour finir, que, le surlendemain, nous rencontrerons à Paris le colonel Alma.

Au jour fixé, je prends le train du matin en compagnie du général lequel a, durant la nuit précédente, couché à mon domicile. Pour éviter que mon épouse soit seule durant notre absence, Mme Audibert a la gentillesse de l'inviter à Loiselinière. Nous avons poussé la prudence jusqu'à emporter une

valise pleine de viande : si nous sommes arrêtés en route nous serons pris pour de vulgaires trafiquants de marché noir.

Le même scénario s'est déroulé rue Denfert-Rochereau. La même femme est venue nous ouvrir et nous a introduit dans le salon vide où, sans entendre aucun bruit extérieur, nous avons attendu pendant près d'une heure. Puis Alma est venu. Il prend acte de notre décision et nous informe que la nomination du général Audibert va être immédiatement transmise à Londres. Il précise que l'autorité du nouveau chef de l'Armée Secrète s'étendra sur huit départements de l'Ouest qui, dans les cadres prévus pour l'insurrection nationale, représentent les régions M1 et M2 ; la Mayenne, l'Ille-et-Vilaine, les Côtes-du-Nord, le Finistère, le Morbihan, la Loire-Inférieure, la Vendée et le Maine-et-Loire. Il confère au général son nom de guerre : Bertrand. Prénom évocateur, puisqu'il est celui de Duguesclin, le Breton qui, voici cinq siècles, s'est, comme nous, refusé à une occupation. En nous congédiant, Alma dit à Audibert, qu'il recevra, sans tarder, les consignes.

Derniers jours de juin 1943.

Gérard revient à Nantes et je l'héberge pendant un jour et demi. Il m'annonce que désormais il se nomme Christophe.

Il m'intime l'ordre de ne plus acheminer les réfractaires vers le Vercoors ou le Centre de la France. Il y a lieu, à partir de ce jour, de constituer des groupes sur le territoire même du département de Loire-Inférieure.

Chaque groupe doit correspondre à une localité. Il ne doit pas dépasser vingt hommes. Il est subdivisé en sous-groupes de cinq. Les membres du sous-groupe doivent se connaître entre eux. Un chef doit être placé à la tête du groupe.

Par ailleurs, il me prie de rechercher dans le Morbihan et particulièrement dans les régions de Baud et de Malestroit des terrains propices aux parachutages et des lieux destinés à recevoir des concentrations de groupes de réfractaires.

Je promets de me mettre immédiatement à l'œuvre.

4 Juillet 1943.

Le pharmacien Ligonday dont l'officine est à Basse-Indre vient me voir et m'apprend qu'une forteresse volante américaine vient d'être abattue par les Allemands alors qu'elle bombardait l'aérodrome de Château-Bougon.

Deux aviateurs descendus en parachute et ayant effectué une chute libre sur cinq mille mètres ont été recueillis. L'un est caché à Saint-Colombin, l'autre près de la Montagne.

Je m'apprête à intervenir.

5 Juillet 1943.

Cette date est mémorable, car c'est aujourd'hui que, selon les ordres de Gérard devenu Christophe, je vais jeter les bases du maquis de Loire-Inférieure.

Les choses se sont passées très simplement.

Pour organiser l'embryon d'un maquis il faut une ferme relativement isolée et assez vaste. Il est, par ailleurs, nécessaire que cette ferme soit située dans le ressort d'une brigade de gendarmerie absolument sûre.

Avant de faire un choix quelconque je vais consulter le gendarme Rainteau de la brigade de Riaillé. Depuis déjà plusieurs mois, ma femme, ma fille et ma belle-mère sont réfu-

giées dans ce bourg. J'ai considéré qu'en raison de mes activités de plus en plus dangereuses il était plus prudent de les éloigner de Nantes. Or à l'occasion de mes visites à Riaillé j'ai fait la connaissance de ce gendarme qui a une quarantaine d'années et dont le dévouement et le mépris du risque seront toujours exemplaires. Au cours de ce journal, j'en reparlerai souvent.

Rainteau me suggère de chercher un lieu de repaire dans le canton de Nort-sur-Erdre. Les gendarmes de cette localité sont, me dit-il, des patriotes éprouvés. Il ne se trompe pas. J'aurai, par la suite, maintes fois, l'occasion d'apprécier le courage et la discrétion de l'adjudant Le Meur, des gendarmes Pedron, Boiteau et Le Neveu. Tous sont aujourd'hui en retraite, à l'exception de Le Neveu qui commande une brigade aux environs des Sables-d'Olonne. Je me rends donc à Nort et, sans hésiter, je me présente et fais part de mes projets à l'adjudant Le Meur. Celui-ci me conseille immédiatement de me rendre à quelques kilomètres de là, sur le territoire de la commune des Touches, au lieu-dit « La Maison Rouge », à une ferme tenue par un certain Pierre Martin.

Après avoir parcouru quelques mauvaises voies vicinales je parviens à La Maison Rouge et c'est là que je rencontre, pour la première fois, ce paysan modeste et résolu qui, je n'hésite pas à le dire, est l'un des plus admirables résistants de Loire-Inférieure. Je trouve un homme d'environ quarante-cinq ans, calme et râblé. Il dirige une exploitation dont les bâtiments sont vastes et peuvent — je m'en suis aperçu dès le premier coup d'œil — abriter un nombre important de réfractaires. Quand je lui dis le motif de ma visite et que je lui demande s'il consent à recevoir éventuellement une certaine quantité de maquisards, il répond avec flegme qu'il est prêt à le faire. Il ajoute qu'il a déjà recueilli un premier réfractaire, Claude Gonord, domicilié à Nantes, récemment démobilisé d'un

camp de jeunesse et appelé au S.T.O. J'apprends cette nouvelle avec plaisir car le nom de Claude Gonord m'a déjà été suggéré par le docteur Renoux de la rue de Coulmiers, comme étant un garçon susceptible de devenir un combattant valable. Il a une vingtaine d'années. Je sais déjà qu'engagé en juillet 1941 au 20^e B.C.A. il est, après sa démobilisation, entré au bureau des Renseignements.

Nous avons alors un entretien à trois. Il est convenu que Claude Gonord, dont la résolution de servir est incontestable, instruira et animera le groupe futur.

En quittant Pierre Martin, après avoir bu un coup de cidre, j'ai l'impression qu'un grand pas vient d'être accompli.

7 Juillet 1943.

Il apparaît impossible de laisser plus longtemps l'aviateur américain dans sa cachette de Saint-Colombin. Le Général Audibert que j'avais averti de sa présence exprime le désir de l'héberger dans sa propriété de Loiselinière à Gorges. J'ai attiré son attention sur l'imprudence d'une telle décision qui m'apparaît comme inspirée par la témérité : Il serait catastrophique que le chef de la nouvelle Armée Secrète fût déjà arrêté. Mais le vieux soldat ne cède pas : La charge dont il est investi l'oblige dit-il à donner l'exemple.

Je me rends donc à Saint-Colombin, au volant de mon gazogène. Je suis accompagné de Ligonday et du boulanger Dupont. Ligonday me dirige vers une ferme. Là nous trouvons un paysan qui nous dit avoir pris soin de l'aviateur. Il le nourrit depuis trois jours et lui a remis des vêtements civils. Dans un champ de genêts, voisin de la ferme, nous rencontrons un

grand diable très décontracté qui ne semble pas très affecté par la situation présente. Il se nomme William Wetzel.

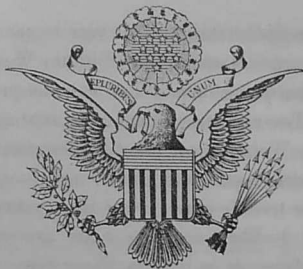
Nous l'embarquons dans le taxi et nous prenons la direction de Gorges. Traversant ce village nous rencontrons des Allemands. William Wetzel, qui, pour la première fois, aperçoit des uniformes vert-de-gris nous tient, en sa langue maternelle, un propos que je traduis ainsi : « ces vaches on les aura ».

Le général Audibert accueille notre aviateur et le cache dans une dépendance de sa maison. Nous convenons, avant de nous quitter, qu'en cas d'alerte il nous téléphonera en ces termes : « Il est temps que vous veniez prendre votre colis, car il va s'avarier ». Vraiment nous jouons bien notre rôle de trafiquants de marché noir.

11 Juillet 1943.

La présence de l'Américain chez Audibert a transpiré. Le général m'a téléphoné : « Le colis s'avarie... ». Je préviens Ligonday et sans plus tarder j'ai mis mon taxi en route. Je suis accompagné de Ligonday lequel depuis déjà quelques jours héberge chez lui l'autre aviateur Ralph Mekée, recueilli à La Montagne. Dupont est, lui aussi, de l'expédition. Ma femme qui, pour quelques jours est revenue à Nantes a tenu à nous accompagner voulant, autant qu'elle le peut, participer à mes risques. J'ai tout à fait l'air de ce que je suis : un innocent chauffeur de taxi conduisant d'inoffensifs clients. Au retour, l'Américain disparaîtra parmi tout ce monde.

Le Général Audibert nous explique que des indiscretions ont été commises et qu'il a préféré nous alerter. En toute hypothèse, le séjour de Wetzel à Loiselinière devait être assez bref : juste le temps de trouver le moyen de l'acheminer vers l'Angleterre.



*The President
OF THE UNITED STATES OF AMERICA
has directed me to express to
BRIAC LE DIOURON*

*the gratitude and appreciation of the
American people for gallant service
in assisting the escape of Allied
soldiers from the enemy*

Dwight D. Eisenhower

DWIGHT D. EISENHOWER

General of the Army

Commanding General United States Forces European Theater

Après avoir trinqué nous nous remettons en route pour Nantes. Un instant nous avons hésité. Faut-il franchir la Loire au Pont de Pirmil ou, au contraire, plus loin en aval, par le bac d'Indret à Basse-Indre? Nous optons pour la première solution, ce qui va nous valoir une émotion peu banale.

Nous trouvons, en effet, à l'entrée du pont de Pirmil un barrage formé par trois feldgendarmes et deux gendarmes français. Ils arrêtent les voitures et contrôlent les identités. Nous avons, il est vrai, pris nos précautions en ce qui concerne William Wetzel : nous lui avons remis une fausse carte d'identité sur laquelle figure un état civil parfaitement français ; au surplus, il est, une fois pour toutes, convenu qu'il est sourd-muet. Néanmoins nous savons que nos manœuvres sont mauvaises et risquent d'être déjouées : ce bougre de Wetzel a vraiment une tête d'Américain et, par ailleurs, cet athlète est habillé avec le complet d'un courtaud. Malheureusement nous sommes trop engagés : il faut affronter le barrage.

Je ne sais pas si l'on s'aperçoit que je tremble en voyant s'approcher de mon taxi un feldgendarme suivi d'un gendarme français. Mais dans les grandes circonstances les idées viennent avec la rapidité de l'éclair. A mon épouse assise à côté de moi je dis à voix basse : « fais la malade ; fais semblant de t'évanouir ». Elle s'exécute, et, il faut bien le dire, joue assez bien son rôle. Le feldgendarme est alors parvenu à notre hauteur. Ligonday qui est sur la banquette arrière avec Dupont et Wetzel sort sa carte de pharmacien sur laquelle figure la croix rouge et, la tendant à l'Allemand, désigne ma femme : « urgence, urgence, dit-il... grande malade... opération ». Le gendarme français s'est alors approché et jette sur notre groupe entassé dans la Renault un bref regard. Peut-être a-t-il compris? Je ne le saurai jamais puisque je ne l'ai jamais revu. En tout cas, s'adressant à l'Allemand il répète ce qu'a dit Ligonday :

« malade... opération... urgence ». Finalement le feldgendarme fait un signe et j'embraye sans plus attendre.

Nous avons eu chaud !

Nous traversons une partie de la ville et, obliquant par le quai de la Fosse, je conduis Wetzel dans les dépendances de la pharmacie Ligonday où l'attend son camarade Ralph Mekee tombé du ciel en même temps que lui.

Il est convenu que Ligonday, au moyen d'une filière qu'il a découverte, va diriger les deux hommes vers l'Angleterre.

15 Juillet 1943.

Je me rends chaque jour, à une heure déterminée, au café Rubens. Là, je trouve parfois l'un des frères Van Pée qui vient m'apporter des renseignements.

Or ce jour-là, l'un des Van Pée, très soucieux, vient me dire que la filière ne fonctionne plus et que les deux Américains sont toujours chez Ligonday. Van Pée est accompagné de l'un de ses amis, le D^r Dupé, dont le cabinet de consultations est rue du Calvaire. Ce médecin s'est, depuis quelque temps, joint à notre groupe.

Je déclare à Van Pée que je dois me rendre à Paris le 26 juillet et qu'il devra, avant cette date, me dire si Ligonday a pu reconstituer sa filière.

Nous estimons, par ailleurs, qu'il est impossible de laisser plus longtemps les deux hommes au domicile de Ligonday. Ce dernier décide de les cacher chez You, domicilié rue Harrouys, dans un immeuble situé face au conservatoire de musique.

25 Juillet 1943.

Je revois Van Pée. La filière de Ligonday est toujours pour le moment brisée. Je dois donc prendre toutes dispositions pour faire filer les aviateurs.

26 Juillet 1943.

Je me rends à Paris par le train du matin avec l'espoir de rentrer dans la nuit.

Je passe chez le droguiste de la rue Vaugirard qui, selon les renseignements que j'ai reçus, possède une filière pour l'acheminement des aviateurs.

Je l'informe de la présence à Nantes de nos deux Américains et de notre impossibilité de les diriger sur l'Angleterre.

« Qu'ils soient prêts à partir, me répond-t-il, le 31 juillet au soir. Deux gendarmes viendront les chercher. Ils seront porteurs d'un ordre de transfert et leur mettront les menottes. Un compartiment sera réservé dans le train de nuit et ils descendront à la gare du Mans. De là ils seront conduits vers la filière qui leur permettra de rejoindre les îles Britanniques ». Avant de partir je précise au droguiste l'adresse où se trouvent les deux hommes.

Rentré à Nantes, j'avertis Ligonday et You lequel continue de cacher Wetzel et Mekee en plein cœur de la ville.

Les choses se sont passées comme prévu. Des gendarmes, vrais ou faux, porteurs de pièces signées et revêtues de cachets se sont présentés le 31 chez You et les deux Américains sont partis et ont pris le train comme deux délinquants de droit commun transportés d'une prison à l'autre. Je n'ai pas assisté au départ, mais Ligonday m'a tenu au courant.

J'aurai, par la suite, la joie d'apprendre qu'ils sont parvenus sains et saufs de l'autre côté de la Manche.

J'ai dit plus haut que Christophe m'a prescrit de rechercher dans le Morbihan, parmi les forêts qui s'étendent de Redon à Vannes, des lieux susceptibles de recevoir des parachutages et d'héberger des réfractaires.

En vue d'effectuer ces recherches, j'ai désigné un jeune homme d'une vingtaine d'années dont j'ignore la profession actuelle, qui demeurait rue de la Marne, et répond au pseudonyme de P.O. 9888.

Ce garçon avec lequel je suis en contact depuis cinq ou six mois a déjà été envoyé par moi en mission sur les côtes du département. Il a établi des plans de défenses allemandes que j'ai remis soit à Christophe, soit à Alma.

P.O. 9888 va donc parcourir les régions sauvages de Baud et de Malestroit et, à l'issue de ses recherches va me remettre un rapport circonstancié des faits que je remets à Christophe (1).

C'est dans cette région que sera ultérieurement créé le Maquis de Saint-Marcel.

Vers cette même époque, je me suis assuré les services en qualité d'agent de liaison d'un garçon d'un grand courage : Michel Guiriec. Il a dix-neuf ans. Antérieurement à l'occupation il était scout. C'est un chrétien convaincu et militant. Il me rend d'immenses services.

Août 1943.

La désignation du général Audibert en qualité de chef de l'Armée Secrète pour les départements de l'Ouest est officialisée. C'est Pierre Mauge qui l'a reçu dans les jardins du Luxembourg.

(1) Voir annexe 2.

Le général me remet de la main à la main le document que je reproduis ci-dessous :

MOUVEMENT LIBÉRATION RÉGION BRETONNE

LIBÉRATION
BRETAGNE
LE CHEF

ORDRE N° 1.

1^{er} Août 1943.

Par accord des différents mouvements patriotiques fondus dans le Comité National de Libération, toutes les organisations de combat sont unifiées par Région.

Dans la région bretonne, ou Bretagne, c'est le Mouvement Libération lui-même qui est chargé de recueillir les adhérents des formations patriotiques en utilisant toutes les compétences et toutes les bonnes volontés.

Le général X... qui signe Bertrand a été investi par le Mouvement de la Libération du commandement de toutes les formations de résistance, de combat, de libération, etc... de la région bretonne.

Il prend son commandement à la date du 1^{er} août.

Tous ordres émanant de lui devront porter l'une des deux signatures ci-dessous.

La sienne = Bertrand ;
ou celle de son adjoint signant par ordre = Harold.

Notre loi suprême est : Tout pour la France.

Notre règle : L'obéissance aux chefs.

Vive la France.

Par ordre : le Commandant de Région.

Je dois préciser qu'Harold, l'adjoint que le général Audibert s'est choisi est un certain Erraud, un industriel ferblantier de la chaussée de la Madeleine. Jusqu'au bout il assistera son chef avec le plus grand dévouement.

Cet ordre n° 1 est transmis à tous les chefs de départements.

D'autres ordres et instructions sont joints à ce premier document. Il s'agit de pièces qui peuvent servir aux historiens futurs (1).

Antérieurement, soit le 27 juillet 1943, le général Audibert a adressé à Erraud une lettre dont copie m'a été transmise (2).

Désormais les modes d'action sont clairement formulés. Il n'y a plus qu'à agir.

Je me trouve désormais sous les ordres immédiats de Ligonday que le général Audibert a désigné en qualité de chef de l'Armée Secrète pour la région de Bretagne. Ce pharmacien se dépense sans compter. Il abandonne ses bocaux et ses flacons pour courir les routes.

Après l'arrestation du général Audibert, il prend donc sa place et ses responsabilités.

C'est durant ce mois d'août 1943 que j'ai contribué à sauver trois aviateurs anglais tombés aux alentours de Nantes.

Un mouilleur de mines venant du golfe de Gascogne a été touché par un poste de D.C.A. installé à Chantenay, à l'ouest de Nantes. L'appareil a parcouru quelque distance sans pouvoir reprendre l'altitude. Trois de ses occupants ont sauté en parachute. L'un d'entre eux, atteint d'une fracture d'une jambe, a été fait prisonnier. Un second est découvert au nord de la ville, entre la gare de Saint-Joseph et le pont de la Jonelière

(1) Voir annexe 3.

(2) Voir annexe 4.



This certificate is awarded to

Commandant Briac Le Diouyon

*as a token of gratitude for and appreciation
of the help given to the Sailors, Soldiers
and Airmen of the British Commonwealth
of Nations, which enabled them to escape
from, or evade capture by the enemy.*

*Air Chief Marshal,
Deputy Supreme Commander,
Allied Expeditionary Force*

1939-1945

par un boulanger qui, tirant une voiturette à deux roues, livre son pain. Ce commerçant prend le rescapé en charge et le cache pendant quelques heures. Il sait qu'une femme domiciliée rue de Coulmiers, Mme Le Quinio, est un agent de liaison de la résistance. Il l'informe de sa trouvaille. Mme Le Quinio fait conduire l'Anglais à son domicile et en avise mon camarade Trani. Celui-ci me tient au courant. Dans la soirée, je me rends chez Mme Le Quinio. Je trouve le Britannique déjà vêtu d'un costume civil. Je l'emmène à pied à mon domicile, ce qui ne présente guère de difficultés. J'apprends alors qu'il s'agit du sergent Obrart.

Ce même soir, je reçois encore Trani lequel me dit que le troisième aviateur est hébergé dans le logement d'un employé des chemins de fer, 92, quai de la Fosse. Il est nécessaire d'aller chercher cet homme. Le transport pose cependant un problème étant donné que pour se rendre du port de Nantes à mon habitation il faut traverser tout le centre de la cité. Je prends néanmoins mon taxi et je passe chez le D^r Dupé. Je lui demande de m'accompagner : si nous sommes arrêtés en cours de route, je dirai que je suis taxi et que je transporte un malade assisté de son médecin. Dupé est, bien entendu, parfaitement d'accord. Nous parvenons chez le cheminot qui nous raconte que, dans la matinée, alors qu'il travaillait sur les voies aux environs d'Oudon il a trouvé l'aviateur assis au long du ballast.

Nous félicitons cet ouvrier du rail dont je regrette de n'avoir pas retenu le nom. Nous embarquons le Britannique qui se nomme le sergent Jacques Lee.

Les deux rescapés sont demeurés chez moi pendant une huitaine de jours. A deux ou trois reprises, Erraud est venu les voir et a bavardé avec eux. Il a été convenu qu'en cas d'alerte ils s'enfuiraient par le fond de mon jardin et qu'ils franchiraient le mur qui me sépare du couvent de la Préservation. Là ils

seront en lieu sûr : où pourraient-ils, en effet, être mieux cachés que dans un monastère qui porte un tel nom ?

Mais il n'y a pas eu d'alerte.

Le jeune garçon dont j'ai précédemment parlé, et qui continue d'effectuer les liaisons entre Paris et Nantes, connaît la filière qui permet, à partir du Mans, d'évacuer vers l'Angleterre les aviateurs tombés sur notre sol. Toute la difficulté est alors de diriger mes deux hôtes vers Le Mans. Or nous savons que la gare de Nantes est étroitement surveillée par la gestapo.

Je me mets alors en rapports avec un conducteur de locomotives que je sais être un résistant actif, René Nicolas, qui précisément fait habituellement la ligne Nantes-Le Mans. Bien qu'il fasse parti d'un autre réseau, son nom m'a été indiqué par Dupé. Nicolas et moi allons convenir ce qui suit : à une heure fixée, accompagné du jeune agent de liaison, je conduis chez lui, rue du Gué-Robert, les deux aviateurs, après avoir auparavant pris leurs billets à la gare.

Les choses se passent comme prévue. A l'heure convenue Nicolas nous attend chez lui. Il emmène les hommes et le jeune agent de liaison les fait passer par le dépôt des machines et les place dans un compartiment du wagon postal. Arrivés au Mans, Nicolas les achemine encore par le dépôt des machines.

Quinze jours plus tard ils seront de retour en Angleterre. Je l'ai su postérieurement à la libération par lettres en dates des 10 et 17 avril 1945, émanant du Bureau de Recherche sur l'Aide apportée aux Evadés Alliés (1). Je dois d'ailleurs dire que, depuis lors, j'ai reçu à Nantes leur visite.

(1) Voir annexes 5, 6, 7.

Septembre 1943.

Le début de septembre est très occupé.

Mes agents de liaison ont sillonné les régions de Vannes, d'Auray, d'Hennebont, de Rosporden, de Quimperlé, de Quimper, de Rennes et de Saint-Méen. Ils ont reproduit des plans pris sur les officiers allemands au cours d'une attaque à main armée opérée par un groupe autonome. Ces plans m'ont été adressés et je les ai transmis à Paris par la voie habituelle.

C'est également au début de ce mois que je suis chargé par Christophe de faire établir le plan des installations portuaires de Nantes, ainsi que celui des chantiers de constructions navales.

Le travail est fait avec une très grande minutie par des ingénieurs et des agents de maîtrise de ces chantiers avec lesquels Charbonnier a pris contact. Parmi eux se trouvent d'anciens officiers qui ont naguère servi sous ses ordres.

J'ai moi-même remis les plans de la main à la main à Christophe à l'occasion de l'un de ses passages à Nantes qui se situe vers le 5 septembre. Je présume qu'il les a fait transmettre à Londres.

Or les 16 et 23 septembre au soir, volant à très haute altitude, les forteresses américaines ont bombardé notre cité avec une intolérable désinvolture. J'ignore si leur équipage était en possession des plans dont je n'ai été que l'agent de transmission. Mais je sais, comme tout le monde, qu'il s'est agi d'une exécution massive et que tout a été atteint sauf les objectifs qu'il était utile de détruire.

Je tiens à dire, avec vingt-deux années de recul, que ces deux bombardements impliquent de la part de ceux qui les ont effectués un inadmissible mépris des vies humaines. Il est trop aisé de faire la guerre dans de pareilles conditions ! Ils

n'avaient pas le droit d'oublier que dans cette vieille cité dont ils écrasaient le cœur vivait un peuple ami. Quelle que soit la reconnaissance que nous devons, par ailleurs, à l'Amérique, je n'hésite pas à stigmatiser un pareil raid.

Par contre, le 23 au matin, la Royale Air Force a attaqué le port de Nantes. Les équipages ont pris des risques. Ils ont piqué et fait du rase-mottes. Les victimes ont été rares. Les objectifs ont été atteints. Tous les navires accostés aux quais ont été détruits. Il s'est agi, cette fois, d'un authentique acte de guerre et non d'un massacre collectif.

Octobre 1943.

Le centre de Nantes n'est plus qu'un champ de ruines sous lesquelles les volontaires de la Défense Passive retirent des milliers de cadavres.

Nombreux sont mes camarades de combat qui ont quitté la ville. Le D^r Dupé est parti à Riaillé. Je l'imite et je vais, dans cette même commune, sise à cinquante kilomètres de Nantes, rejoindre les miens qui s'y trouvent depuis déjà plusieurs mois.

Ce repli ne nuit pas à mon action qui s'exerce exclusivement à travers les campagnes puisque désormais je dois, avant tout, créer le maquis de Loire-Inférieure.

J'ai averti mes chefs de ma nouvelle résidence.

16 Octobre 1943.

Au cours de ce même mois d'octobre je suis, par l'intermédiaire de l'agent de liaison, convoqué à Paris en même temps

que le général Audibert. Celui-ci désire que le D^r Dupé nous accompagne. Il lui reconnaît des qualités et désire que des responsabilités lui soient confiées.

La règle du jeu demeure la même : le coup de sonnette à la porte du dentiste de la rue Denfert-Rochereau, l'apparition de la femme élégante, l'attente dans le salon et l'arrivée d'Alma.

Cette fois, Alma ne surgit pas seul. Il est accompagné de trois hommes : Brozen, dont le nom de guerre est Legrand, national maquis pour la zone nord ; Rebattet, surnommé Cheval, qui exerce les mêmes fonctions pour la zone sud ; le troisième me semble, à première vue, avoir une tête de Breton ; cheveux blonds roux, visage osseux, teint pâle avec çà et là quelques taches de rousseur. Il s'agit d'Henri Bouret qui se dissimule sous le pseudonyme de Jean-François. Il n'a pas atteint la trentaine. Il est alors l'agent de liaison de Brozen. Je saurai, par la suite, qu'originaire des Côtes-du-Nord il a été reçu licencié en droit en 1938 ; par la suite il a été avocat stagiaire au Barreau de Rennes et a commencé la préparation de son doctorat ; en 1940 il est pilote d'aviation ; fait prisonnier, il s'évade. J'aurai bientôt l'occasion de l'apprécier, car, en sa qualité d'agent de liaison, il aura fréquemment l'occasion de venir dans l'ouest. Par la suite il deviendra responsable de deux subdivisions de maquis. Il est aujourd'hui préfet, après avoir été, pendant quelques législatures, député M.R.P. des Côtes-du-Nord.

Au cours de cette rencontre, je suis officiellement désigné en qualité de Départementale Maquis de Loire-Inférieure.

Le D^r Dupé, de son côté, est pourvu du titre de Régionale Maquis. Il a donc théoriquement autorité sur les maquis qui se constitueront dans les six départements composant la région bretonne. Bien entendu, cette autorité, ainsi d'ailleurs que la

mienne, s'exercera sous le contrôle d'Audibert qui demeure, pour cette même région, chef de l'Armée Secrète.

Avant de nous séparer Legrand me remet une note dactylographiée contenant un certain nombre d'instructions (1).

Suivant les ordres qui m'ont été précédemment donnés et qui viennent de m'être confirmés par Legrand et Cheval je continue à former des groupes dans diverses localités. Ce travail d'organisation, commencé le 5 juillet chez Pierre Martin, sera pratiquement achevé en décembre.

Le premier groupe, dans l'ordre chronologique en même temps que par son importance dans le déroulement des faits historiques, est celui de la Maison Rouge. Pierre Martin reçoit désormais tous les réfractaires qui se présentent. Dès la mi-juillet 1943 il y en a déjà une dizaine. Il les loge dans des fermes voisines, notamment à La Joustière tenue par sa sœur, Mme Leray, dont l'époux est en captivité, et à La Chatellière chez Jaunasse. Le nombre ira croissant de semaine en semaine. A la fin d'octobre le total des réfractaires composant ce groupe sera de vingt-huit. A la veille de la création du maquis de Saffré, c'est-à-dire sept mois plus tard, il sera de quarante et un.

La Maison Rouge demeure le centre de ralliement du groupe. Tous les deux jours, les garçons s'y rassemblent. La réunion a lieu la nuit dans une dépendance de la ferme : le cellier, un grenier ou une cave. Claude Gonord parle de la nécessité de constituer un groupe homogène en vue de résister à l'ennemi. Cette année-là, Pierre Martin n'a pas manqué de main-d'œuvre pour sa moisson et ses battages : tout le monde s'est rassemblé et s'est mis au travail.

Ce groupe aura plus tard pour insigne un fanion tricolore portant sur sa partie blanche un cœur doré sur lequel on avait

(1) Voir annexe 8.

projeté de broder la devise « Vaincre ou Mourir ». Faut de temps la broderie n'a pas été faite.

Le second groupe est installé sur la commune de Rougé, à neuf kilomètres de Châteaubriant. Le chef est Georges Laurent que les Allemands arrêteront et fusilleront à Nantes le 29 juin 1944. Les premiers éléments de ce groupe se fixèrent d'abord dans les fermes situées aux alentours des mines de fer voisines de cette localité. Vers juin 1944 ils émigreront vers la forêt de Teillay où un véritable maquis s'organisera. Ce groupe atteindra la centaine en juin 1944.

Au début de novembre 1943, un troisième groupe est créé à Nort-sur-Erdre. Il est composé de vingt à trente garçons. Son chef, Joseph Naulleau, sera tué lors de l'attaque du Maquis de Saffré.

A Joué-sur-Erdre est constitué par les hommes des Touches un quatrième groupe qui, au départ, sera composé d'une quinzaine de réfractaires, répartis dans plusieurs fermes. Le chef de ce groupe Pierre Rialland, est dans doute, de tous ses camarades, mes maquisards, celui dont je garde le souvenir le plus ému. Son ascendance est exemplaire : son père, cultivateur au lieu-dit « La Fortinière des Landes », est parti comme 2^e classe à la guerre de 1914-1918 ; il en est revenu avec le grade de capitaine. Lors de la création du groupe, Pierre est âgé de vingt-deux ans. Il est militant de la J.A.C. En 1942, il a voulu rejoindre les troupes de la France Libre. On l'arrête à Dax et il est, pendant six mois, emprisonné à Bordeaux, au fort du Hâ ; mis dans un train de déportés, il parvient à s'évader en Seine-et-Marne. Dès son retour il se met en contact avec moi par l'intermédiaire de Pierre Martin. Il aura pour adjoint Lionel Gaillard, fils d'un banquier de Nantes.

Un cinquième groupe ; composé d'une quinzaine d'hommes, est créé à Châteaubriant et réparti dans les fermes

des environs. Il est dirigé par Emile Roux, contremaître aux établissements Huard. En fait, ce groupe est rattaché à celui de Rougé et fonctionne sous l'autorité de Georges Laurent.

A Fay et Bouvron existe un sixième groupe d'une trentaine de membres. Son chef est l'horloger Lucien Corgnet qui sera fusillé le 29 juin 1944 à La Bouvardière. Son chef adjoint est le vicaire de Bouvron, l'abbé Ploquin, qui se surnomme Surcouf, sans doute parce qu'il est natif de Trentemoult, au bord de la Loire.

Notre-Dame-des-Landes et Héric ont formé un septième groupe avec, pour chef, Lollichon, directeur de la laiterie coopérative. Rouquier d'Héric est son adjoint. Quelque temps plus tard, l'équipe de Blain créée par le gendarme Marionneau va venir s'y adjoindre. Marionneau est secondé par Giraud et Luneau. A ce groupe viendra, au début de 1944, s'agréger le groupe de La Chevallerie avec Pierre Fraboul et François Macé.

Le huitième groupe est constitué à Riaillé, Saint-Mars-la-Jaille et Belligné. Un étudiant en dentisterie, Henri Mainguy, en prend la tête. Il est secondé par Pierre Gorvello, un gars des Ardennes, réfugié dans la région depuis 1940.

Les huit groupes qui précèdent sont fixés au nord de la Loire ? Un neuvième est formé au sud, c'est celui de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu. Il a pour chef Pierre Hervé qui est secondé par sa fiancée. Cette dernière sera déportée ainsi qu'une partie du groupe.

Tels sont les neuf groupes autour desquels vont se réunir les hommes qui ultérieurement constitueront le maquis de Loire-Inférieure.

Je dois ajouter que j'ai jeté à Pontchâteau, les bases d'un dixième groupe qui, en fait, ne sera pas officialisé. J'ai fait cette tentative en collaboration avec M. Ouisse, un paisible et hon-

nête quincailleur de Pontchâteau, lui aussi un « père tranquille », trapu et au parler lent qui, dans les mois qui vont suivre, va rendre à la résistance d'éminents services. Le chef pressenti de ce groupe a été le lieutenant Méaude dont je reparlerai au cours des pages ultérieures.

Les hommes composant ces groupes sont dépourvus de tout. Ils n'ont pas d'argent, leur instruction militaire est nulle. Beaucoup sont à peine parvenus à l'adolescence. La plupart n'ont alors d'autre but que de se cacher et d'échapper au travail forcé imposé par l'Allemand. Certains cependant, notamment les chefs de groupes, sont possédés de l'ardent désir de combattre.

Malheureusement nos armes sont à peu près inexistantes : deux fusils mitrailleurs, cinq mousquetons et cinq pistolets. Les deux fusils mitrailleurs ont été récupérés, lors de la débâcle de 1940, par le père de Pierre Rialland, dans l'étang de Vioreau. Pierre Rialland a transporté l'un, sur sa motocyclette, enveloppé dans des sacs de super-phosphate, jusqu'à Rougé. L'autre est conservé à Joué-sur-Erdre. Périodiquement le même Pierre Rialland le porte de la même manière à la Maison Rouge où Claude Gonord, devant tout le groupe rassemblé, procède à une séance d'instruction. Les cinq mousquetons sont répartis comme suit : deux à la Maison Rouge et trois à Rougé. Quant aux pistolets, je m'en suis attribué un et les quatre autres sont distribués parmi les groupes de Rougé, de la Maison Rouge et de Fay. Ces deux mousquetons et ces cinq pistolets nous avaient précédemment été remis par des personnes qui, malgré les menaces des Allemands, les cachaient à leur domicile.

19 Novembre 1943.

Je reçois à Riaillé la visite de Jean-François accompagné du Colonel Fantassin qui, plus tard, se dénommera Lecourbe. Fantassin, dont j'ignorai toujours le nom patronymique, est âgé d'une quarantaine d'années. Avant la guerre il a été sous-préfet dans la Drôme. J'ai su, plus tard, qu'il a été exécuté à Paris, quelques jours avant l'arrivée de l'armée de la Libération. Il est, pour le moment, chargé d'inspecter les formations clandestines. Il a, dans ce but, été envoyé de Londres par le Général de Gaulle.

Je le conduis, en même temps que Jean-François, à la Maison Rouge et à Rougé, après avoir fait avertir les chefs de groupe par l'agent de liaison, Michel Guiriec, qui désormais se surnomme Yannick.

Nous arrivons à la Maison Rouge vers 21 heures. Une trentaine d'hommes l'attendent au garde-à-vous dans le cellier de Pierre Martin. Il en est de même à Rougé. Fantassin admire cette discipline. Il promet des armes. Je fais observer que l'hiver est déjà venu et que les vêtements sont insuffisants. Un envoi de pull-overs est alors annoncé.

Cette double visite effectuée, nous revenons à Riaillé. Jean-François et Fantassin couchent chez le gendarme Rainteau, dans les locaux de la brigade. Il est à souligner que Rainteau qui est marié et père de quatre enfants en bas âge n'a pas hésité à courir ce risque.

20 Novembre 1943.

Fantassin et Jean-François déjeunent chez moi.

Pendant notre repas, la gestapo passe à Riaillé et s'arrête à la gendarmerie. Elle demande au chef de brigade s'il n'a rien constaté d'anormal. Subrepticement le gendarme Rainteau vient jusque chez moi et nous informe de l'indésirable visite. Il demande à mes hôtes de ne pas sortir avant nouvel ordre.

La gestapo est partie au début de l'après-midi. Avec mon fidèle gazogène je conduis Fantassin jusqu'à Laval où il prend le train pour Paris. Quant à Jean-François il regagne, par le car, l'Ille-et-Vilaine.

Décembre 1943.

Lors du passage de Fantassin et de Jean-François il a été décidé que deux chefs de groupe iront parfaire leur instruction d'armes au maquis de Pleguer, situé en Ille-et-Vilaine, à quinze kilomètres de Dol. Claude Gonord, chef du groupe de la Maison Rouge, et Henri Mainguy, chef de celui de Riaillé, sont désignés.

Ils partent aux environs de Noël.

Claude Gonord est alors remplacé à la tête du groupe des Touches par Louis Loizel, lui aussi réfractaire au S.T.O. et embauché comme domestique à la ferme de la Maison Rouge. C'est un garçon de vingt-deux ans, plein d'entrain et de patriotisme.

Le lendemain de l'arrivée à Pleguer de Gonord et de Mainguy un détachement allemand cerne la grange dans laquelle ils sont hébergés. Ils sont arrêtés et transférés à la pri-

son de Rennes. Ils seront, par la suite, déportés. A Büchenwald Gonord, d'après les indications qu'il me donnera lors de son retour, aura le cran de constituer un groupe de résistance. Quant à Mainguy, il est interné à Dachau. Lui aussi aura la chance de revenir.

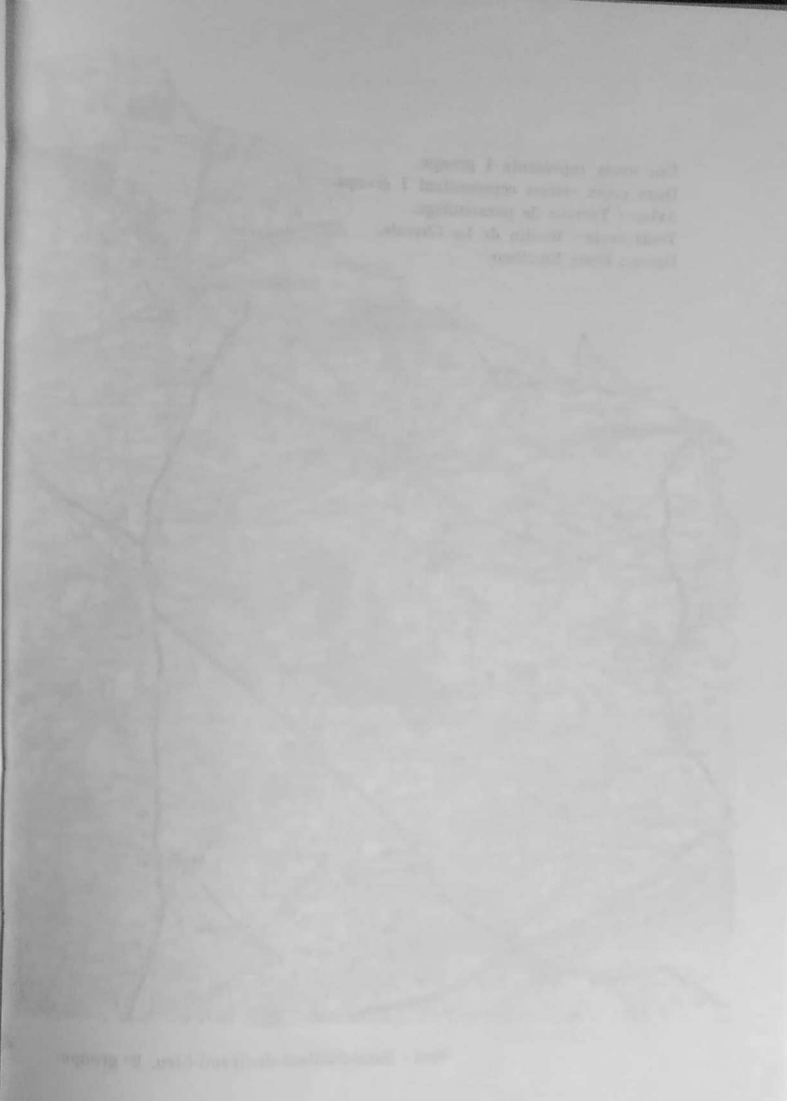
Cette double arrestation fait courir un risque mortel à tous les chefs de l'Armée Secrète dont les noms sont connus de Gonord et de Mainguy. Les tortures de la gestapo sont telles que le plus courageux des hommes peut parler. Cependant, nous saurons plus tard que malgré l'atroce souffrance les deux jeunes patriotes se sont tus. Quoi qu'il en soit le pire étant prévisible, Jean-François vient me prévenir. N'ayant trouvé, à partir de Châteaubriant, aucun moyen de transport, il a, pour me rejoindre à Riaillé, parcouru à pied vingt-cinq kilomètres. Il me demande de partir immédiatement. Cela se passe le jour de Noël. Mon souvenir est précis car c'est en la présence de Jean-François que nous avons fêté la Nativité.

Jean-François fait la même injonction à Dupé qui, sinistré rue du Calvaire, est lui aussi fixé à Riaillé. Dupé fait ses valises et, avec mon taxi, je le conduis à la gare de Nantes où il prend le train pour une destination inconnue.

Je perds également tout contact avec Ligonday.

Il faut, par ailleurs, pourvoir, au moins provisoirement, à mon remplacement dans la fonction de Départemental Maquis. Il est alors décidé avec Jean-François que mon successeur sera Georges Deleuze, élève de Saint-Cyr, fils du général Deleuze. Je connais ce garçon aux qualités exceptionnelles puisqu'il joue, depuis peu, le rôle d'agent de liaison entre Paris et moi. Depuis sa nomination comme agent de liaison il est venu s'installer à Ancenis. Il sera, dans trois mois, arrêté et, dirigé vers l'Allemagne, il expirera dans le trop fameux « train de la mort ».

Quant à moi, je n'ai plus qu'une solution : me mettre provisoirement en lieu sûr. Ma femme m'accompagne. Nous laissons au bourg de Riaillé ma belle-mère et notre petite Annick qui maintenant a quatre ans. En fait, notre première étape n'est pas longue : nous nous réfugions à quinze cents mètres du bourg, à l'orée de la forêt d'Ancenis, à la ferme de L'Enclos tenue par les époux Testard. C'est le 26 décembre que nous y arrivons. Les Testard sont parfaitement au courant de ma situation et mesurent le risque qu'ils courent. Ils nous hébergent jusqu'au 23 janvier. Nous demeurons, sans jamais sortir, dans la chambre qu'ils ont bien voulu mettre à notre disposition.



Une croix représente 1 groupe.
Deux croix reliées représentent 1 groupe.
Avion : Terrain de parachutage.
Trois croix : Moulin de La Charaie.
Ogive : Poste Emetteur.



Vers : Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, 9^e groupe.

1944

11 Janvier 1944.

J'apprends que les Allemands me recherchent activement.

Mais si ces imbéciles connaissent mon nom de guerre, ils n'ont qu'une idée très vague de mon nom patronymique. Ils savent cependant que je suis chauffeur de taxi.

Ils ont arrêté l'un de mes anciens collègues qui se nomme Le Diffon. Ça n'est pas tout à fait Le Diuron ! Ils lui apprennent qu'il est l'un des dirigeants de la résistance départementale. Le malheureux nie avec énergie, se bornant à déclarer que toute son activité consiste à exercer les fonctions de gardien dans un garage. Malheureusement ce garage est situé rue du Bocage. Or cette adresse n'est pas faite pour arranger son affaire. Elle constitue une charge de plus, dans l'esprit obscur des policiers allemands qui savent, par ailleurs, que le Yacco qu'ils recherchent est domicilié avenue du Bocage. Le pauvre Le Diffon est victime de deux ou trois confusions !

Il demeurera détenu à la prison Lafayette pendant trois semaines. Tous les deux jours il subit l'interrogatoire. Une

brute le matraque en lui rappelant qu'il se surnomme Yacco. Il nie avec énergie, sachant seulement que Yacco est le nom d'une huile et pas celui d'un homme.

20 Janvier 1944.

La gestapo s'intéresse de plus en plus à ma modeste personne.

Durant la nuit du 19 au 20 elle est venue me chercher à mon domicile de Nantes, avenue du Boccage. Elle a cogné et personne n'a répondu. Elle a alors défoncé ma porte et visité la maison. Ça doit être une jolie pagaïe...

Le plus grave est que, durant cette même nuit, les Allemands ont procédé à Nantes à environ cent vingt arrestations : des gens de toutes sortes, parmi lesquelles beaucoup n'ont aucun rapport avec la résistance.

Mon ami, le commandant Charbonnier, est arrêté. Je ne le reverrai plus. Il mourra à Mathausen, au lendemain de la libération du sinistre camp, épuisé par les horribles traitements auxquels il a été soumis. Je salue la mémoire de cet homme de grande valeur morale, mon premier compagnon, mon guide et mon chef. Il était, comme moi, un chrétien. J'ai souvent prié pour le salut de son âme et pour que soit apaisée la douleur de son admirable épouse.

En même temps que Charbonnier la gestapo a arrêté une grande partie des membres de l'Armée Secrète, notamment les frères Van Pée, Frank Pelletier et beaucoup d'autres.

Il s'est passé un fait pénible et marquant à la prison Lafayette à Nantes, où se trouvaient Le Diffon et Frank Pelletier lesquels furent confrontés. Le malheureux Frank Pelletier étendu sur une civière, l'œil arraché par ses tortionnaires sauva

Le Diffon en certifiant que ce n'était pas lui : Le Diouron-Yacco.

Un autre personnage : Le Sénateur-Maire d'Erbray, Michel de Pontbriand qui par la suite fut déporté, se trouvait alors dans la même cellule que Le Diffon et m'a confirmé les faits précités. De Pontbriand ne parla pas, bien qu'il sache qui était Le Diouron. Je garde à ce valeureux camarade toute ma reconnaissance.

Depuis, j'ai eu l'occasion de revoir Le Diffon et n'ai pas manqué de lui dire la peine que j'ai ressentie d'avoir été la cause involontaire des mauvais traitements que ces robots lui ont fait subir. Je le lui redis une nouvelle fois.

Théo Gillet, surveillant de la prison de Nantes, également membre d'un réseau de résistance, m'a confirmé l'épisode tragique de « Le Diffon-Frank Pelletier ». Celui-ci est mort dans sa cellule à la suite d'une longue agonie.

Nuit du 21 au 22 Janvier 1944.

Les Allemands savent que je suis à Riaillé.

Au cours de la nuit des membres de la gestapo et des feldgendarmes au nombre d'environ vingt-cinq font irruption dans le bourg. Ils réquisitionnent le boulanger Verger qui est tranquillement occupé à faire son pain. Puis ils réveillent le charretier Alliot et l'hôtelier Joalland. Ils leur mettent aux trois hommes mitraillette dans le dos et les obligent à marcher devant eux. « Conduisez-nous, disent-ils, chez M. Le Diouron... monsieur très dangereux... terroriste ! ». Les trois s'exécutent ; ils ont d'ailleurs bonne conscience, car ils savent que je suis parti.

Ils arrivent à mon ancienne résidence et réveillent la propriétaire de la maison, la brave Marie Pascal, qui loge au rez-de-chaussée. « Où est Le Diouron, lui demandent-ils ? ». Un Allemand s'est assis sur le lit de la vieille dame qui répond que j'habite au-dessus. Ils n'insistent pas et montent au premier étage tandis que la maison est cernée. Là ils sont accueillis par ma belle-mère qui va merveilleusement jouer son rôle « Ah ! vous cherchez Le Diouron, c'est mon gendre ! Vous voulez savoir où il est ? J'aimerais moi-même le savoir. C'est un triste individu ! Si vous saviez toute la misère qu'il m'a faite ! Il y a longtemps que je ne lui parle plus ! Parfaitement il est parti ! Et j'espère qu'il est loin ! Je veux bien que vous l'attrapiez ! J'en serai débarrassée... ». Je suis convaincu de mal traduire et d'être incomplet. Douée d'une extraordinaire présence d'esprit ma bonne belle-mère a dû ajouter d'autres imprécations qui ne m'ont pas été rapportées.

La comédie a pris sur ces imbéciles. Ils sont convaincus de ce qu'ils se trouvent en présence d'une vieille dame blessée au plus profond d'elle-même par un voyou de gendre qui, par surcroît, est un terroriste. Ils ne l'interrogent pas davantage, la menacent faiblement et se bornent à visiter le logement. Ils fouillent et ne trouvent rien. Ils voient cependant que l'une des fenêtres donne sur un toit par lequel j'aurais pu m'échapper durant les secondes qui ont précédé leur irruption. Ils inspectent pendant quelque temps et finalement s'en vont.

Je ne pense pas que ma belle-mère ait pu dormir pendant les dernières heures de la nuit...

22 Janvier 1944.

C'est le gendarme Rainteau qui, aux premières heures de la matinée, est venu à la ferme Testard, me tenir au courant des événements de la nuit. Il tient un bidon de lait à la main comme s'il n'avait d'autre but que de faire ses provisions. Il me dit en partant : « ne bouge pas. Je te tiendrai au courant ».

23 Janvier 1944.

A cinq heures trente du matin deux membres de la gestapo réveillent ma belle-mère. Ils ont le révolver à la main, ce qui ne les empêche pas de se présenter, en un atroce français, comme « des amis de Briac Le Diouron venant de Paris afin de lui donner des instructions ».

Ma belle-mère qui n'est pas naïve et qui n'a jamais vu des résistants venir me donner, révolver au poing, des instructions fronce les sourcils et déclare d'un ton grave : « Ah ! Messieurs, mon gendre ! Quel triste personnage ! Je sais que les Allemands le recherchent ! Mais qu'ils le prennent et que je ne le voie plus ! » Les deux policiers jettent les yeux sur une carte affichée au mur et qui représente les opérations du front est ; ils ne sont pas sans remarquer le cordon qui marque l'avance soviétique. Ça ne semble pas les impressionner.

— « Mais votre gendre, disent-ils, quand est-il parti ? »

— « Il y a plus de trois semaines, répond-t-elle. »

— « Où pensez-vous qu'il soit ? Où a-t-il des amis ? »

— A Perpignan.

En fait, je n'ai jamais connu personne dans ce chef-lieu des Pyrénées-Orientales, mais cette réponse est la meilleure qui

puisse être faite. Les deux brutes se regardent et tentent de penser : « Perpignan... Perpignan... l'Espagne... trop tard !... »

Ils n'insistent pas davantage. Cependant avant de sortir, ils se penchent sur le petit lit de ma fille. Ils lui proposent des bonbons et lui demandent : « où est parti papa ? » L'enfant ne répond pas mais fait une crise nerveuse.

Le matin de ce même jour, quelques heures plus tard, Rainteau revient me voir à la ferme de L'Enclos et me représente qu'il est nécessaire que je m'éloigne. Je me rends à ses raisons. Avant de partir je confère à mon épouse et à moi-même une nouvelle identité. Je suis toujours porteur d'imprimés et de cachets. Désormais nous nous appelons Le Bastard. Je ne me prénomme plus Briac, mais Joseph. Elle n'est plus Marcelle, mais Yvonne. Au surplus, je commence à laisser pousser une paire de majestueuses moustaches de gaulois qui me rend méconnaissable.

Sans tarder, nous organisons le départ.

Au début de la nuit du 23 au 24 janvier un vieux cultivateur des environs de Riaillé, le père Lechat, consent à nous monter dans sa charrette. Cahin-caha nous nous dirigeons vers Les Touches. Nous y arrivons aux dernières heures de la nuit. Je demande au père Lechat de nous laisser sur le bord de la route, à quelque distance du bourg. Il est alors entre vingt-trois heures et minuit.

Mon projet est de m'adresser à la Maison hospitalière. J'ai la certitude que les religieuses nous accueilleront. Il s'agit, en effet, de filles de Saint-Gildas. Leur origine est modeste et, comme telles, elles sont plus que d'autres attentives à toutes les angoisses humaines.

La mère supérieure à laquelle je raconte les causes de

notre exode nous accueille avec bonté. Elle nous donne une chambre où nous passons la fin de la nuit.

24 Janvier 1944.

Nous restons dans cet asile provisoire jusqu'au soir de ce jour qui est dimanche. Réflexion faite, je décide d'aller plus loin. La Maison Rouge est trop proche. Je risque d'être reconnu et des indiscretions sont possibles.

A la nuit tombante nous prenons congé de la Mère Supérieure qui, en guise d'adieu, nous dit : « je prierai pour vous... ». A pied nous partons en direction de Ligné. Je sais que le vicaire de cette paroisse, l'Abbé Roul, peut nous être de quelque secours. Je l'ai vu à Riaillé et je sais ce qu'il pense. Il nous reçoit avec amitié et nous conduit chez le pharmacien du bourg, un Belge, qui nous donne un bon lit et nous traite de la manière la plus fraternelle pendant toute la journée qui va suivre.

Nuit du 25 au 26 Janvier.

Il me semble nécessaire de quitter le nord de la Loire où sans doute les Allemands me cherchent encore. Mais la difficulté est de passer les ponts.

Sur les conseils de l'Abbé Roul je m'adresse au garagiste de Ligné qui possède une voiture ambulance. Une nouvelle fois, ma femme joue le rôle de la malade. Nous la couchons sur un brancard et nous filons.

Nous franchissons la Loire en amont de Nantes à Thouaré

et le garagiste nous laisse aux Trois-Moulins, dans la banlieue sud de la ville.

La nuit est déjà tombée lorsque je frappe à la porte de Chevallereau, un chauffeur de taxi de Nantes. Il nous reçoit chaleureusement, bien que je lui aie dit les motifs de ma venue.

Malheureusement, au cours de la nuit, vers deux heures, Mme Chevallereau dont la santé est fragile fait une crise de nerfs. La malheureuse s'écrie que la gestapo cerne la maison.

Nous considérons, mon épouse et moi, qu'il est prudent de nous éloigner.

26 Janvier 1944.

Au petit jour, nous partons à pied vers le sud. Mon intention est, cette fois, de gagner le bourg de Vieilleville. Là se trouve une fabrique de chaussures dirigée par un certain M. Hubert dont j'ai naguère, en exerçant mon métier de taxi, fait la connaissance. Je sais ce qu'il pense et j'ai la conviction qu'il m'apportera quelque secours.

Nous parcourons à pied dans le froid du matin la distance qui sépare les Trois-Moulins du bourg des Sorinières. Là nous trouvons un car qui nous conduit jusqu'à Vieilleville.

Je me rends au bureau d'Hubert qui, afin de parler plus aisément, nous amène au bistrot voisin. Je lui explique notre situation. Il répond qu'il ne peut malheureusement me loger : il héberge déjà dix-neuf personnes réfugiées de Nantes et tous les locaux dont il dispose sont comblés. Par ailleurs, il serait, selon lui, imprudent de nous placer dans le voisinage immédiat de gens dont on ignore les sentiments et dont les soupçons pourraient, en tous cas, être éveillés. Finalement Hubert me dit d'aller voir à la cure et pour éviter de prononcer un nom dans

cette étroite salle de café où d'autres consommateurs peuvent nous entendre, il me tend une boîte d'allumettes vide sur le fond de laquelle il vient d'écrire : « abbé Landais ».

Nous sommes à la porte du presbytère et la gouvernante nous introduit dans un parloir que préside une statue de Saint Joseph. Je souris au souvenir que, pour la durée de cette fuite, je m'appelle Joseph Lebatard et que ce saint personnage est devenu mon patron provisoire. Nous en profitons, mon épouse et moi, pour nous confier à lui.

Nous sommes encore pris par ces pieuses pensées lorsque brusquement la porte s'ouvre et apparaît un prêtre d'une trentaine d'années aux cheveux noirs, au profil énergique : l'abbé Landais. Nous poussons ensemble un cri de satisfaction et de surprise. Ce métier de taxi fait vraiment connaître beaucoup de monde ! J'ai, vers 1941, roulé à deux reprises ce curé ; comme le chemin était long nous avions parlé et nous avions constaté que nos pensées étaient les mêmes.

Je n'ai aucune gêne à raconter toute mon histoire à ce prêtre. Hubert m'a déjà averti que son patriotisme ne se limite pas à des discours. J'ai ainsi appris qu'il a récemment seul et sans armes, à la force des poings, maîtrisé un Allemand déchaîné qui parcourait le bourg en tirant dans toutes les directions. Il s'en est tiré vivant, mais le Germain a été assommé.

L'abbé trouve immédiatement la solution. Il nous conduit à l'école religieuse des filles et nous confie au gardien de cet établissement, un journalier agricole, prisonnier évadé, qui se nomme Baptiste Péneau. Ce dernier reçoit mission de veiller sur nous en même temps que sur quelques religieuses évacuées de Chartres avec une quarantaine de fillettes. Une petite chambre nous est donnée. Mme Péneau fait la cuisine et nous payons une infime pension. Il est convenu que nous sommes des cousins de l'abbé Landais et que nous venons nous reposer

à la campagne à la suite d'une commotion nerveuse ressentie lors des bombardements de Nantes. Nous considérons qu'il est prudent de sortir le moins possible.

Nous demeurons dans cette retraite pendant deux mois.

Février 1944.

J'ai douloureusement vécu cette situation.

Je suis coupé des groupes que j'ai constitués. J'ignore ce que deviennent mes amis. Y a-t-il de nouvelles arrestations : Mes hommes ont-ils reçu les armes promises par Fantassin et Jean-François ? Que fait Deleuze, mon successeur ? La nuit tombe tôt et les soirées sont interminables. Notre consolation est d'écouter radio Londres. Dehors la pluie hivernale ne cesse pas. Tout est d'une incroyable tristesse — « que votre fuite n'ait pas lieu un jour d'hiver ». Ce propos évangélique me revient fréquemment à l'esprit.

D'une façon régulière cependant nous recevons des nouvelles de Riaillé. Nous savons que notre petite fille et sa grand-mère sont en bonne santé. Les Allemands ne les importunent plus. Ces précieuses indications sont transmises par le bon gendarme Rainteau au curé de Ligné, lequel les envoie à l'abbé Landais.

Nous nous demandons quand finira cette guerre. Les Anglo-Saxons vont-ils débarquer ? Quand aura lieu la levée en masse des patriotes cachés dans tous les coins de France, l'insurrection finale qui libèrera le pays de la Botte nazie et de ses sbires de Vichy ? Le destin de ma femme et le mien sont liés étroitement à celui de la Patrie. Nous sommes traqués et engagés au point que tout recul est devenu impossible. Quand pourrions-nous revivre ? Quand pourrai-je, au milieu d'hommes rede-

venus joyeux et libres, circuler au volant de mon taxi dans ma ville restaurée ?

Telles sont les questions que je ne cesse de me poser alors que le vent froid souffle sur les vignobles de la campagne environnante.

Mars 1944.

Au milieu de mars, je n'ai pu, malgré les craintes exprimées par ma femme et l'abbé Landais, m'empêcher de faire une incursion à Nantes.

J'ai mis une grosse canadienne et j'ai chaussé des lunettes noires. Ma moustache n'a jamais été aussi longue. J'ai la conviction que le plus perspicace ne peut me reconnaître. Je vais d'ailleurs, à l'occasion de ce bref voyage, croiser d'excellents amis qui ne me reconnaîtront pas.

Débarqué du car, je me rends chez Trani qui continue son trafic de fausses cartes d'identités. Il profite du stock imprimé par Pelletier et lorsque les cartes sont terminées les dépose en paquet à la bijouterie Roger sise à l'extrémité de la rue d'Orléans et tenue par Mlle Riou. Là elles sont reprises en vue d'être distribuées aux destinataires. Trani me remet deux ou trois cartes en blanc et me relate ce qui se passe à Nantes.

Puis je me rends au domicile d'un avocat nantais, M^e Le Mappian, que je connais, lui aussi, pour l'avoir transporté. Nous avons parlé au cours des voyages. Je sais ce qu'il pense et ce que pense son épouse. Je sais aussi que l'un de ses beaux-frères qui réside dans le Cantal est profondément engagé dans la lutte clandestine. Du premier coup, Le Mappian et sa femme m'ont reconnu, malgré mes lunettes fumées et ma généreuse moustache. Je leur dis que je suis traqué et que j'ai perdu tous

mes contacts. Ils me suggèrent de quitter la région et de poursuivre mon action dans le centre de la France. Ils peuvent à bref délai me mettre en rapports avec les chefs de l'Armée Secrète du Cantal. J'ai su, par la suite, que, quelques semaines plus tard, ils ont, à l'occasion d'un passage à Aurillac, pris des contacts à mon sujet. J'aurais pu alors poursuivre le combat en Auvergne. Mais les événements avaient évolué et, comme on le verra, mes contacts étaient alors repris. En toute hypothèse il m'eût été douloureux de m'éloigner des groupes que j'avais constitués.

Je suis rentré sain et sauf à Vieilleville.

19 Mars 1944.

Le 19 mars, je connais l'inconvénient de m'être provisoirement baptisé Joseph.

Dans la soirée, je vois arriver à l'école des filles une bande de sept joyeux lascars à la tête de laquelle se trouve l'expert géomètre du lieu. Tous crient « vive la Saint Joseph » et demandent ce que je vais payer. Le père Peneau, selon l'usage de l'époque, fabrique du mauvais Pernod. Je lui demande de nous en servir. Lorsque tout le monde est parti je lui exprime mon désir de le dédommager. Je m'aperçois que cela représente plusieurs jours de nourriture.

Par ailleurs, cet incident m'inquiète : je constate que je finis par être trop connu.

24 Mars 1944.

C'est une réflexion par le Secrétaire de Mairie qui va, ce jour-là, nous décider à quitter Vieilleville.

Cette personne, prototype du fonctionnaire inintelligent, soupçonneux et zélé à contretemps se demande quels sont ces gens qui se cachent et ne viennent pas chercher leurs cartes d'alimentation. Elle se propose, dit-elle, de parler de nous aux gendarmes et de leur demander de faire une enquête. L'abbé Landais et le Maire s'empressent de nous avertir. Je ne connais pas alors la mentalité des gendarmes de Vieilleville qui cependant — je le saurai par la suite — se distingueront lors de la libération. Je considère donc qu'il est prudent de détalier.

Nous prenons, à 17 heures, le premier car en partance pour Nantes. Nous demandons refuge à Mlle Riou qui habite au-dessus de sa bijouterie. Elle nous loge jusqu'au lendemain.

Un grave problème se pose : nous n'avons plus un sou. Il me faut donc immédiatement travailler. Mais où m'employer ? JE PENSE ALORS A LOLLICHON, directeur de la Laiterie coopérative de Notre-Dame-des-Landes, et, ainsi que je l'ai dit plus haut, chef de l'un de mes groupes de résistance. Il pourra sans doute me trouver, dans sa région, un gîte et une occupation. Evidemment, nous courrons un risque en regagnant le nord de la Loire. Mais les Allemands me recherchent-ils encore ? N'imaginent-ils pas, au contraire, que je suis rendu très loin ? par ailleurs, ne vais-je pas, par Lollichon, avoir quelques nouvelles susceptibles de m'éclairer sur la vie de mes groupes.

Derniers jours de Mars.

Le 26 mars au soir nous faisons, ma femme et moi, en car, le parcours des vingt-cinq kilomètres qui séparent Nantes de la minuscule bourgade de Notre-Dame-des-Landes.

Lollichon nous accueille avec joie.

Jusqu'ici je me suis borné à ne faire que de brèves allusions sur cet homme qui, depuis octobre 1943, a pris la tête du groupe clandestin de Notre-Dame-des-Landes et d'Héric. Préoccupé par la direction de sa laiterie coopérative, rémunéré d'une manière honorable, il aurait pu laisser filer les événements et vivre dans la quiétude. Il a cependant tenu à s'engager pleinement et à courir les plus graves risques. Ce grand garçon aux gestes lents, qui parle avec nonchalance, quand on lui pose une question, sourit discrètement et met quelques temps à répondre. Mais il est résolu à tout et fait montre d'un extraordinaire courage. Bientôt, il abandonnera son entreprise et son foyer pour rejoindre le Maquis. Malgré les impositions allemandes, a ravitaillé toute la population réfugiée de Nantes et de Saint-Nazaire et en plus a également contribué à la confection de colis pour les prisonniers de guerre, en y ajoutant une livre de beurre par colis. Ce beurre est scrupuleusement vendu à la taxe. Ce Breton du Finistère est modeste et constitue l'une des plus belles figures de la résistance locale.

Le premier soin de Lollichon est de nous trouver un gîte, ce qui, ici comme ailleurs, n'est pas facile étant donné l'afflux des citadins chassés par les bombardements. Il pense au curé de Saint-Emilien de Blain, la paroisse voisine, qui, selon lui, dispose de quelques places.

Il nous conduit en voiture. Le prêtre nous fait un accueil auquel ses confrères ne m'ont jusqu'alors pas habitué. Il se

refuse à courir le risque de nous héberger, car ses paroissiens, dit-il, ont encore besoin de lui. Ce n'est pas moi qui contesterai que les gens d'un village ont besoin de leur pasteur ; cependant, l'écoutant formuler son refus, je dis au fond de moi-même que si les nazis gagnaient la guerre un ordre implacable finirait par s'établir ; nous deviendrions alors les éléments mécaniques d'une incommensurable usine s'étendant de la Sibérie à la Bretagne et dans laquelle il n'y aurait plus ni curés, ni paroissiens !

Ne trouvant aucune solution, Lollichon nous loge provisoirement dans les dépendances de sa laiterie qui est située à un kilomètre environ du bourg, à proximité de la station du chemin de fer.

Pour le moment, la question alimentaire est résolue : Lollichon m'a fait embaucher à la scierie tenue par Jean Guillard à quelques pas de la laiterie. Moyennant un salaire mensuel de : 1.500 francs je manipule, toute la journée, les planches en mûrissant mon plan d'action. Quant au gîte, nous avons fini par trouver, sur la route de la gare, une étroite mesure qui servait naguère à remiser des outils. Il est impossible d'y faire la cuisine, de sorte que nous faisons cuire la soupe à l'extérieur sur un vieux trépied. Quant au lit, j'en ai mesuré la largeur qui n'est que d'un mètre.

Mais, les nouvelles que me donne Lollichon ne sont pas rassurantes. Il présume que Deleuze est arrêté, ce qui par la suite sera confirmé, puisque je l'ai dit plus haut, nous apprendrons qu'il mourra dans le train le conduisant vers la déportation. Les groupes subsistent, mais demeurent sans armes, sans argent. Aucun élément coordinateur n'existe entre eux.

Alors ma décision est prise. Quels que soient les risques j'entends reprendre mon action, rétablir la coordination, animer cette masse grandissante de réfractaires, tenter de la mettre

en mesure de servir utilement lorsque l'heure du combat final sera venue.

Je fus servi par la Providence, le jour de l'Ascension, je vis arriver un jeune enfant de troupe, de l'école d'Autun, se nommant André Mauras, âgé de 16 ans, plus tard alias « Condé ». Je lui donnai mes instructions. Il les accepte sans réticence.

Il avait mon adresse par l'abbé Fleury, vicaire à Fay-de-Bretagne, et qui était en rapports avec ma belle-mère, amie de Madame Mauras.

Ce jeune garçon fut par la suite d'un courage à toute épreuve.

Je lui demande de me faire parvenir quatre ou cinq kilogs de plastic que j'ai laissé, lors de mon départ, à la ferme de L'Enclose, chez les époux Testart, à Riaillé. Il me les apporte.

Je cache ce plastic, sous un tas de foin, dans les dépendances de la gare avec la ferme intention d'en user sans tarder. Avec Jean Calvet et son frère, un jeune nommé Pinel, et quelques autres, je constitue une équipe de sabotage. C'est ainsi que nous ferons sauter le mois suivant, aux environs de Pontchâteau, un ensemble de pylônes électriques.

Avril-Mai 1944.

Par Lollichon et mes agents de liaison j'apprends que Jean-François a été arrêté à Rennes le 25 avril 1944 et qu'il est sans doute en route pour l'Allemagne.

Il m'est également annoncé que le général Audibert, était, depuis janvier, parti se cacher dans le Morbihan. Il a été récemment arrêté en même temps que son épouse. L'un et l'autre sont partis pour les camps de déportation.

Ligonday a, pour peu de temps, pris la place du vieux Général. Puis il a été arrêté à Rennes le 20 avril 1944.

Bien que privé de tout contact avec les chefs nationaux et régionaux de l'Armée Secrète, je décide néanmoins de sortir du silence et de consacrer tout mon temps à la lutte entreprise.

Je cesse donc mon travail à la scierie.

A Nantes, grâce à Trani, la confection des cartes d'identité continue de fonctionner. Les cartes dûment timbrées et munies de cachets sont régulièrement déposées à la bijouterie de la rue d'Orléans. A quelques reprises Mme Le Mappian en prend livraison dans une minuscule valise de cuir jaune et me les apporte à Notre-Dame-des-Landes. Je les fais diffuser parmi les groupes avec lesquels je peux être en contact. Finalement la bijouterie sera suspectée par la gestapo et, un matin, Mme Le Mappian devra user de diverses ruses pour échapper à la filature d'un policier allemand.

Des rapports qui me sont faits il résulte que les neuf groupes précédemment nommés représentent désormais un total de deux cent cinquante réfractaires. D'importantes sommes d'argent sont nécessaires pour entretenir ces hommes. Un certain matériel est également nécessaire. Je me mets donc à faire une quête qui, au bout de peu de temps, s'avère fructueuse.

L'entrepreneur de scierie, Jean Guillard, de Notre-Dame-des-Landes, qui fut mon patron pendant quelques semaines, me remet sans hésiter la coquette somme de 150.000 francs. De Boutin, marchand de pores à Blain, je reçois 100.000 francs. Je revois encore un certain Guillet de La Regrippière me tendre une liasse de 100.000 francs et me dire : « tiens, prends ça, c'est pour la bonne cause ». J'ai donc recueilli pour mes groupes une somme globale de 350.000 francs. A tous les donateurs, je remets des quittances. J'ajoute que Boutin de Blain

et Jean Guillard de Notre-Dame-des-Landes me font cadeau, le premier d'une camionnette 202 à essence, et le second d'une 402 également à essence. Ces deux véhicules vont être à bref délai d'une grande utilité.

Je consacre immédiatement une partie des fonds recueillis à l'achat de 600 litres d'essence, bien entendu au prix du marché noir. Le stock est dissimulé dans un champ, près de la laiterie Lollichon.

Quelques jours plus tard Ouisse de Pontchâteau arrive à la laiterie portant, dans sa camionnette, un second stock de carburant dont il se refuse à révéler l'origine.

Je profite de sa présence pour lui remettre quelque argent en vue de l'achat, dans la région de Pontchâteau, de quelques porcs. Je lui demande de faire des conserves de pâté, de rillettes et autres produits. Le charcutier de Pontchâteau fait le travail et le stock de boîtes est apporté par Ouisse à la laiterie.

J'achète une certaine quantité de blé et je prie le minotier Lebec de le stocker provisoirement dans les dépendances de son établissement au village de Veau, en Nort-sur-Erdre. Il est convenu que la farine sera livrée aux groupes au fur et à mesure de leurs besoins.

Je charge le boucher Hauray de Nort-sur-Erdre d'acheter du gros bétail aux paysans de sa région. Il exécute sa mission et, avec mon accord, met les bêtes en pâturage aux alentours de Saffré, sans prévoir que le jour est proche où le maquis sera implanté à quelque distance.

Enfin Lollichon et Ouisse sont allés, avec une camionnette, faire une ample provision de gamelles et de quarts, de chaussures et d'objets divers, au moyen que je leur ai remis.

Désormais les hommes sont donc convenablement équipés et nourris.

Malheureusement le problème des armes demeure angoissant.

Je sais cependant qu'à la fin de février, pendant ma fuite, le groupe de La Maison Rouge a perçu trois mitraillettes, deux révolvers et à peu près un millier de balles dans des conditions que j'ai le devoir de préciser.

A l'époque Jean François revient à la Maison Rouge. Il réunit les réfractaires et leur annonce que des armes doivent être prises à Ancenis à vingt-cinq kilomètres de la ferme. Michel Guiriec alias Yannick — mon ancien agent de liaison — doit se tenir sur la place de l'Eglise et remettre le paquet au commissionnaire. Jean François demande si quelqu'un est volontaire. Les jeunes gens qui ne sont pas encore aguerris gardent le silence. C'est alors que Pierre Martin intervient et s'adresse aux garçons : « Pour le premier coup, je vais donner l'exemple. La prochaine fois ce sera vous ».

Le lendemain matin, dès six heures, Pierre Martin prend sa bicyclette. Il ajuste sur le porte-bagages une caisse d'outils appartenant naguère à Claude Gonord. Puis il pédale... Le rendez-vous a précédemment été pris avec Michel Guiriec pour huit heures, sous les marronniers de la place. Pierre Martin remplit sa caisse et met un revolver dans chacune de ses poches. Il ressent une secrète frayeur en traversant la place Francis-Robert. C'est la réquisition des chevaux et les Allemands sont nombreux. L'un d'entre eux assure la circulation et ouvre, sans difficulté, le passage à ce paisible paysan qui paraît, dans cette caisse, transporter des choses inoffensives. Quoi qu'il en soit Pierre Martin ne demande pas son reste...

A l'arrivée, le tout est soigneusement caché dans la cave de la ferme.

Chaque soir, durant cette époque, Deleuze qui n'est pas

encore arrêté réunit tout le groupe et fait l'instruction des armes.

Un soir, par mégarde, il fait partir une rafale de mitrailleuse — les trous percés par les balles se voient aujourd'hui encore sur la porte du cellier. Un habitant de Nort-sur-Erdre a cru devoir aviser les gendarmes de ce que des coups de feu ont été tirés. Sur l'ordre du chef Le Meur, les gendarmes Pédrion et Boiteau qui devinent ce qui s'est passé viennent à la Maison Rouge. Ils conseillent la prudence et rédigent un procès-verbal dont les termes sont mis au point avec Pierre Martin : celui-ci leur déclare que le vétérinaire est venu visiter une vache malade et que sa motocyclette a violemment pétaradé.

Durant les derniers temps de mon séjour à Notre-Dame-des-Landes j'ai eu contact avec le chef d'un réseau nantais de résistance, Fonteneau, membre de « Ceux de Libération-Vengeance ». Il est venu voir Lollichon lequel nous a présentés l'un à l'autre. Nous avons bavardé pendant une demi-heure environ. Il a été convenu que nous resterons en contact.

Malheureusement mon activité commence par être très remarquée à Notre-Dame-des-Landes. Les gens bavardent. Mes allées et venues les intriguent.

Ma femme et mes amis insistent pour que nous partions.

Il semble d'ailleurs qu'un membre de la gestapo soit, au début de juin, discrètement venu flairer l'air de Notre-Dame-des-Landes. Un individu vêtu en civil et parlant avec un fort accent allemand s'est présenté dans l'unique restaurant du village, a demandé qu'on lui serve à déjeuner. Mme Le Mappian qui, ce jour-là, est de passage à Notre-Dame-des-Landes a pris prétexte du petit nombre de tables meublant la salle de l'auberge pour être mise aux côtés de ce personnage. En vain, elle a tenté d'engager l'entretien. L'homme s'est comporté comme un ours, mais n'a cessé, en mangeant, d'observer les allées et

venues. Lorsque Mme Le Mappian a quitté le restaurant, l'étrange client a posé, à la tenancière, diverses questions à son sujet. La tenancière est formelle : il s'agit bien d'un policier allemand.

Cela nous confirme dans notre intention de quitter les lieux.

3 Juin 1944.

Dans la soirée, munis d'un mince bagage, nous partons de cette commune dont tous les habitants se sont montrés, à notre égard, d'une grande bonté.

François nous prend dans la voiture de la laiterie et nous conduit à Blain, à douze kilomètres de Notre-Dame-des-Landes. Nous nous présentons chez l'un des membres du groupe clandestin de cette localité, Marcel Olivier, qui tient à la fois un café et un atelier de cycles. Il nous accueille à bras ouverts et nous donne asile dans sa propre habitation.

5 Juin 1944.

La gestapo a fait irruption à Notre-Dame-des-Landes. Elle recherche, dit-elle, « Yacco et ses amis ». L'incursion a été brève. Lollichon qui continue tranquillement de fabriquer son beurre n'a pas été arrêté.

Deux artisans du bourg se sont, le soir même, postés sur la route pour inviter ceux des Nantais considérés comme mes amis à rebrousser chemin. C'est ainsi qu'ils voient venir M^e Le Mappian et son épouse qui, en raison de la disparition de tout moyen de transport, effectuent à pied le parcours. Ils leur repré-

sentent que la gestapo peut revenir et qu'il est imprudent d'aller plus loin. Mon ami Le Mappian refuse de faire demi-tour n'ayant guère envie de parcourir une nouvelle fois, mais à rebours, une distance de vingt-cinq kilomètres.

Il est vrai que, dans les jours qui suivront, l'avocat et sa femme jugeront prudent de filer vers l'Auvergne.

Ce même jour, ou peut-être la veille, Ouisse se présente chez Marcel Olivier accompagné d'un homme que je ne connais pas : il s'agit d'un certain Auger qui se dit capitaine d'active, actuellement ingénieur aux Chantiers de Saint-Nazaire.

En amenant cet inconnu Ouisse se conforme à une consigne que je lui ai précédemment donnée. Je l'ai, en effet, quelque temps plus tôt, prié de recruter des officiers de réserve ou d'active en vue d'encadrer le rassemblement de groupes que je projette. La conversation a lieu dans la salle à manger d'Olivier. J'expose la nécessité de réunir en un seul corps les hommes dispersés. Puis nous parlons du problème des cadres. Auger semble particulièrement intéressé, mais je suis choqué de ce qu'au cours de l'entretien il se fait fort de pouvoir, immédiatement et par l'intermédiaire d'un Allemand, nous procurer une mitraillette. Je l'interromps vivement en lui demandant de bien vouloir ne pas s'occuper des armes.

Je n'aurai plus l'occasion de le revoir du moins tant que durera le combat clandestin.

6 Juin 1944.

Avec une indicible joie j'apprends le débarquement des Alliés sur la côte normande. L'heure est donc venue, pour toutes les armées secrètes de France, de se dresser pour harceler l'occupant et paralyser sa défense. Je pense alors à mes jeunes

gens dispersés dans les fermes. Vais-je pouvoir enfin leur donner les moyens de combattre ?

Le soir de cet inoubliable jour, Olivier m'annonce que la gestapo qui n'a rien trouvé à Notre-Dame-des-Landes effectue des recherches dans le bourg de Blain. Décidément ces chiens galeux me suivent à la trace !

Olivier nous fait fuir, ma femme et moi, par sa cave ; nous traversons son jardin et nous gagnons la campagne. Nous nous installons dans un pré à deux cents mètres du bourg. Le temps est beau. Nous pourrions dormir à la belle étoile.

7 Juin 1944.

C'est aujourd'hui que la B.B.C. lance le message attendu : « le canal de Suez est en feu ». Ce message ordonne la mobilisation des Forces Françaises de l'Intérieur. Malheureusement mes tribulations actuelles m'empêchent de l'entendre.

Vers quatre heures du matin un orage éclate. Nous sommes trempés. Olivier qui présume que nous ne sommes pas loin vient à notre recherche. Il nous annonce que la gestapo est partie et nous ramène à sa maison.

Nous décidons alors de quitter Blain, car il n'est pas exclu que la gestapo revienne. Je choisis de me rendre à Treffieux où une vieille dame, mère d'un vétérinaire, nous donne l'hospitalité pour quelques jours. Afin de détourner les soupçons, je me fais passer pour étant moi-même un vétérinaire replié de Nantes.

9 Juin 1944.

André Maurras est au courant de mes déplacements successifs et de mon arrivée à Treffieux.

C'est dans ces conditions qu'il vient, envoyé par Rainteau, m'annoncer une grande nouvelle. Depuis trois jours, dans les landes du Morbihan, à proximité du bourg de Saint-Marcel, un important maquis est constitué. Les renseignements qui me sont donnés ne sont que fragmentaires. Je sais seulement qu'au début de la nuit du 5 au 6 juin, des hommes ont été parachutés en grand nombre. Les groupes depuis longtemps formés dans le département les ont rejoints. La concentration qui représente plus de quatre mille hommes est pourvue d'un armement et d'un matériel abondants. Je devine que cette opération n'a d'autre but que de contribuer au succès du débarquement allié.

Je ronge mon frein. Exécutant les ordres donnés, j'ai réuni, en groupes dispersés, plus de deux cent cinquante hommes. Ces garçons qui, pour la plupart, n'avaient hier d'autre but que de se dissimuler, sont, depuis l'annonce du débarquement, possédés d'un désir fébrile de combattre. Il importe donc de les rassembler et de les armer.

Je prends alors la décision de me rendre à Saint-Marcel solliciter des ordres et de l'aide.

Auparavant je reconduis ma femme à Riaillé, à la ferme de L'Enclos. J'ai la certitude qu'à cet endroit elle sera en sécurité. Les époux Testard et le gendarme Rainteau veilleront sur elle. Au surplus, elle se retrouvera près de sa fille et de sa mère. Tout cela me semble une sage précaution car j'ai la conviction qu'en partant pour Saint-Marcel je m'engage dans une voie qui risque de me conduire fort loin.

11-12-13 Juin 1944.

Le 11 juin, Fonteneau, sur les indications de Lollichon, est venu me rejoindre à Treffieux. Il me répète qu'il n'a plus aucun contact et qu'il désire à tout prix retrouver un groupe au sein duquel il pourra combattre. Je l'informe de mon intention de partir le lendemain pour Saint-Marcel. Il me demande l'autorisation de m'accompagner.

Nous partons, le 12, vers quatorze heures, dans la voiture 402.

Il est environ seize heures trente quand nous arrivons au village de Saint-Mathurin, à une dizaine de kilomètres du maquis. L'impression que nous donne cette agglomération est enthousiasmante. Nous constatons que toute la région est sous le contrôle des Forces Françaises de l'Intérieur.

Nous entrons dans un café pour nous désaltérer et demander quelques renseignements. Pendant que nous parlons au débitant surgit un groupe de maquisards, mitrailleuse au point. Ils nous demandent qui nous sommes et où nous allons. Je me présente : « départementale maquis de Loire-Inférieure ». Sans nous demander plus d'explications, ils nous passent les menottes, nous font remonter dans la 402 et nous conduisent vers le camp à travers les landes et les bois de pins.

Le spectacle est extraordinaire : des centaines d'hommes en armes portant, en guise d'uniforme, un brassard au bras, des véhicules, un service sanitaire, le drapeau tricolore flottant au vent.

On nous conduit dans une sorte de porcherie vraisemblablement destinée à servir de prison. Au cours de la soirée, la soupe nous est apportée et nous passons la nuit dans ce réduit. Bien entendu, cette mesure de précaution prise à notre égard ne

m'irrite pas. Par contre mon camarade Fonteneau, est, lui, littéralement furieux.

Le lendemain à l'aube on me fait sortir seul et je suis conduit au P. C. — deux hommes me reçoivent et se présentent : l'un est le commandant WILLK, dit Olivier, l'autre le commandant BARTHÉLÉMY, dit Barat, tous les deux sont des D.M.R. (Délégués Militaires Régionaux). Ils s'excusent de m'avoir pendant quelques heures, traité en suspect, mais me représentent, que, d'une part, la sécurité du camp l'a exigé et que, d'autre part, celui qui m'accompagne est, pour des motifs qui me sont mal précisés, regardé d'un mauvais œil. Je prends alors la défense de Fonteneau, précisant qu'il s'agit d'un vrai résistant. Puis ils me demandent les raisons de ma visite. Je réponds que je suis en Loire-Inférieure responsable de deux cent cinquante hommes et que je suis venu chercher du secours et des instructions. Après une brève réflexion, ils me répondent qu'ils se rendront le lendemain en Loire-Inférieure afin de contrôler mes dires et de prendre, le cas échéant, les mesures nécessaires. Ils me prient de fixer le lieu du rendez-vous. Je leur demande alors de se trouver à seize heures à Héric chez le garagiste Rouquier.

Je passe encore quelques heures au camp.

J'apprends, dans leurs grandes lignes, les péripéties de la formation de ce rassemblement appelé à devenir célèbre. Je sais désormais comment, dans la nuit du 5 au 6 juin, le lieutenant Marienne et ses hommes ont été parachutés sur la lande, bientôt suivis du lieutenant Deplante, puis du colonel Bourgoïn, dit le Manchot. Tout un bataillon est ainsi descendu du ciel. L'alerte est alors donnée à travers l'ensemble du département. De partout les recrues affluent. Chaque nuit la R.A.F. jette sur le terrain des tonnes d'armes, des équipements, des jeeps.

Au cours de l'après-midi je rencontre pour la première fois Philippe Raguneau, alias capitaine Philippe Erard.

Celui-là est devenu, par la suite, un ami très cher.

Il a alors vingt-six ans. Il est Saint-Cyrien. Dès 1940 il a créé « la guerre secrète », l'un des premiers réseaux clandestins. Durant les deux années qui suivent il participe à la constitution des « Mouvements Unis de Résistance ». A Lyon la police de Vichy l'arrête. Libéré au bout de trois mois, il file vers l'Algérie. Là il se mêle au coup d'Etat qui permet aux Alliés le débarquement du 8 novembre. On le trouve ensuite en Tunisie où il fait partie d'une vingtaine de missions de sabotage. Au sein de la division Kœnig il effectue la campagne de Lybie. Puis le voici en Angleterre engagé dans une unité de parachutistes. Sept fois il saute sur le sol français. La dernière fois il atterrit ici, à Saint-Marcel.

Il est à la fois flegmatique, cultivé, spirituel, enthousiaste, souriant. Il parle peu, fume la pipe, use souvent d'une prudence de félin et parfois d'une extraordinaire audace.

J'ai tant admiré ce futur compagnon de la Libération que c'est à lui que je demanderai, vingt ans après les faits relatés en ce journal, d'épingler sur ma poitrine une croix de la Légion d'Honneur qui — soit dit en passant — n'est pas seulement mienne, mais appartient à tous les maquisards vivants et morts du camp de Saffré.

Vers dix-sept heures je quitte Saint-Marcel et Fonteneau y demeure.

Je rentre donc seul au volant de la 402.

Je m'arrête à la Maison Rouge où je passe la nuit et le début de la journée suivante.

14 Juin 1944.

A quinze heures trente je suis chez Rouquier, garagiste à Héric.

Rouquier a dépassé la cinquantaine. Il est modeste, souriant, débonnaire. C'est un ancien de 1914-1918 ; il a, au cours de cette guerre, obtenu plusieurs citations et décorations. Son dévouement et sa discrétion sont tels que les services les plus délicats peuvent lui être demandés. C'est le motif pour lequel j'ai, la veille, pensé à lui pour le rendez-vous avec les D.M.R.

Lors de mon arrivée il s'affaire dans son atelier autour d'une vieille guimbarde. J'annonce l'objet de ma visite. Son épouse et lui acceptent joyeusement de nous donner l'hospitalité et mettent leur salle à manger à notre disposition.

Il est seize heures précises lorsque Willk et Barthélémy arrivent.

Suivant une suggestion que je leur ai faite au cours de l'entretien de la veille, ils se sont d'abord dirigés, vers Notre-Dame-des-Landes. Ils ont, chez Lollichon, laissé leur voiture — une voiture volée à la gestapo — ainsi que les deux hommes en armes qui les accompagnent et sont venus à Héric dans un camion de la laiterie.

Quelques instants après eux, arrive un homme que je ne connais pas. Il se présente comme étant le colonel Kinley. Depuis que Dariès a été arrêté, il est départemental A. S. Il a trente-cinq ans et vient du Vercors. Nous nous serrons la main avec joie.

Nous sommes donc quatre dans la salle à manger de Rouquier. Nous conversons pendant environ quatre heures. L'accord se fait sur la nécessité de rassembler immédiatement les groupes dispersés. Il est entendu que le lendemain 15 juin à

sept heures tous les hommes, sauf ceux de Rougé et Châteaubriant, seront passés en revue à la Maison Rouge par Willk et Barthélémy. C'est à l'issue de cette entrevue que je reçois le titre de commandant-organisateur du maquis en formation.

Nous nous séparons vers vingt heures.

Il me faut maintenant sonner l'alerte afin que le plus grand nombre d'hommes possible soit le lendemain matin à la Maison Rouge.

Je m'engouffre dans la 402 et je passe par Notre-Dame-des-Landes avertir Lollichon ; puis je fonce sur Fay où je rencontre Lucien Corgnet ; peu de temps après j'alerte à Blain le gendarme Marionneau. A dix-neuf heures je suis à la Maison Rouge. Je trouve là André Maura et Maurice Dauvé, je charge le premier d'aviser les groupes de Riaillé et de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, le second ceux de Joué et de Nort.

Le groupe de Rougé qui est le plus important et qui stationne dans la forêt de Teillay n'est pas convoqué à la Maison Rouge. Je dépêche le jeune Loisel afin d'enjoindre à Georges Laurent de rassembler ses hommes le lendemain à onze heures en un point déterminé de la forêt afin qu'ils soient eux aussi passés en revue.

15 Juin 1944.

Je n'ai pas dormi de la nuit.

Les uns après les autres les hommes parviennent à la Maison Rouge. Tous ont fait la route à pied. Je les accueille. Ils ignorent encore que je suis leur chef.

Lollichon se présente, avant la levée du jour, au volant d'une camionnette chargée de plusieurs dizaines de kilos de beurre.

A sept heures du matin quatre-vingt-dix-sept garçons sont alignés au garde-à-vous dans la cour. Ils ne peuvent présenter que les quelques armes que nous possédons : les trois mitraillettes que Pierre Martin est allé chercher à Ancenis, les deux fusils mitrailleurs et les trois mousquetons.

Willk et Barthélémy qui ont couché en un lieu que j'ignore arrivent accompagnés du lieutenant Hervé des F.F.L. parachuté dans la région de Pontivy : un rouquin qui porte un peu moins de trente ans. Kinley n'est pas venu : la veille, en rentrant d'Héric, il aurait été victime d'un accident de motocyclette.

Le visage des garçons respire la joie. La mise au garde-à-vous, la présentation des rarissimes armes, les ordres donnés, la présence de ces hommes qui, en tenue de parachutistes, les passent en revue, en un mot tous ces rites militaires, leur font comprendre qu'ils ne sont plus des réfractaires planqués, mais des soldats destinés à mener un combat d'hommes libres.

Willk leur parle. Il leur dit qu'il vient de Londres et leur décrit de maquis de Saint-Marcel. Il leur expose les raisons de leur rassemblement. Me désignant, il leur déclare : « votre chef est Yacco. C'est lui qui, sans que vous le sachiez, vous a groupés. Aujourd'hui il prend sa place ».

Vers huit heures trente, Willk, Barthélémy et moi tenons un conseil de guerre dans la maison de Pierre Martin. Nous sommes unanimes pour considérer qu'il est impossible d'établir le maquis à la Maison Rouge : le lieu n'est pas suffisamment isolé. Nous consultons alors les cartes. C'est alors que Willk m'informe que Londres a déterminé un terrain de parachutage au lieu-dit Le Gouvalous, en bordure de la forêt de Saffré. C'est, me dit-il, à proximité de ce terrain que les hommes doivent être rassemblés.

Pendant que nous parlons les garçons continuent d'arriver

à la Maison Rouge. Ils sont maintenant au nombre de cent quatorze. Pierre Martin, en vue de les nourrir, a spontanément décidé de tuer un veau. Il fournit le vin et le pain. Jamais il n'acceptera d'être rémunéré.

Vers dix heures, je prends Willk, Barthélémy et Hervé dans la 402 et nous nous dirigeons vers Saffré.

Willk et Barthélémy me précisent en cours de route que selon les directives de Londres la création d'un maquis à Saffré s'inscrit, comme celle de Saint-Marcel, dans un vaste plan stratégique : Saffré est spécialement destiné à recevoir des arrivages de divisions aéroportées en vue de la constitution d'un deuxième front qui doit, dans un but de diversion, être créé sur la côte Atlantique.

Parvenus à destination nous procédons à une reconnaissance rapide du lieu où doit être créé le maquis.

La forêt de Saffré s'étend sur environ cinq cents hectares. Elle forme une sorte de triangle dont l'angle supérieur est dirigé vers le nord. Son côté ouest est limité par la route de Nort-sur-Erdre à Abbaretz, son côté est par celle de Saffré à Joué. Sur sa lisière ouest, au long de la route de Nort à Abbaretz, se trouve la propriété de L'Etang-Neuf. C'est une bâtisse construite vers 1890 qui comporte deux étages outre un certain nombre de dépendances : étables, granges et hangars. Le garde de la forêt, M. Pierre Aubry, y vit avec sa mère et son épouse. Au Sud-Est, à quelques centaines de mètres de la ligne ferroviaire de Nantes à Châteaubriant, en dehors de la forêt, sur un léger plateau est bâti le hameau du Pas-du-Houx composé de deux fermes respectivement tenues par les familles Fournis et Doucet. Au Sud, à un kilomètre du Pas-du-Houx est la ferme des Brées. Enfin, plus au Sud encore, au-delà de vastes herbages et de terrains incultes, s'étend le domaine des Gouvalous.

Il est immédiatement décidé d'établir le poste de commandement à la ferme des Brées, plus dissimulée dans la forêt, et, comme telle, moins exposée que celles du Pas-du-Houx ou des Gouvalous. Cette ferme est tenue par les époux Cheveu, l'un et l'autre âgés d'un peu plus de quarante ans. Ils ont cinq enfants, trois d'entre eux âgés de treize, onze et six ans vivent à la ferme. Pour l'instant nous n'annonçons pas à ces braves gens ce que leur maison est destinée à devenir dans les heures proches.

Cette reconnaissance achevée, l'ordre est donné à Hervé de retourner immédiatement à la Maison Rouge et d'effectuer au cours de la nuit le transfert des hommes vers la forêt de Saffré.

Nous nous dirigeons alors vers Rougé où Georges Laurent, averti depuis la veille, est venu à notre rencontre. Nous le prenons dans la 402 et nous arrivons en forêt de Teillay où cent dix-sept hommes, c'est-à-dire les groupes rassemblés de Rougé et de Châteaubriant, nous attendent. Il est alors un peu plus de midi et nous partageons leur repas.

Ils reçoivent instruction de demeurer pour l'instant dans la forêt de Teillay. C'est seulement en cas de nécessité que je devrai les faire venir à Saffré.

Le repas achevé nous rejoignons la Maison Rouge.

Je conduis ensuite Willk et Barat à la laiterie de Notre-Dame-des-Landes où ils doivent reprendre leur voiture en vue de regagner Saint-Marcel.

Au cours de notre rapide passage à la Maison Rouge j'ai appris par un agent de liaison que cinq aviateurs, trois Anglais et deux Canadiens, sont tombés près de Saint-Etienne-de-Montluc et qu'ils ont été cachés par des cultivateurs. Avant de parvenir à Notre-Dame-des-Landes, j'en informe Willk et Barthélémy. Ceux-ci me déclarent qu'ils sont prêts à recueillir à Saint-Marcel ces cinq militaires alliés. Ils me demandent d'aller

prendre ceux-ci dans les fermes où ils se trouvent et de les conduire le lendemain, 16 juin, à Saint-Marcel.

Il est environ 16 heures lorsque je dépose mes deux compagnons chez Lollichon.

Aussitôt après, je reprends la route de la Maison Rouge.

Nuit du 15-16 Juin 1944.

Les maquisards par groupes dispersés parcourent à pied, à travers champs, les quinze kilomètres qui séparent la Maison Rouge de la Forêt de Saffré.

Alors que je surveille leur départ les opérations d'installation se font sous l'autorité de trois chefs que j'ai précédemment désignés et qui vont jouer un rôle important : Maurice Guimbal, Pierre Marionneau et Constant Aubry. Trois hommes de grande valeur dont je tiens à tracer le portrait en quelques lignes.

Bien qu'il soit déjà âgé d'une cinquantaine d'années, Maurice Guimbal, alias capitaine Maurice, n'a pas hésité à embrasser la rude vie du réfractaire. Il est sous-lieutenant de réserve et sera bientôt nommé capitaine F.F.I. Il exerce théoriquement le métier de contrôleur à l'Office des céréales, mais le préfet ne va pas tarder à le révoquer pour absence injustifiée. Je le connais depuis à peine un mois : l'un de mes agents de liaison me l'a présenté à Nort-sur-Erdre. J'ai pu, durant ce bref laps de temps, apprécier son tempérament. Volontiers il crie et s'emporte, mais il jouit près des hommes d'une très forte autorité qui est la conséquence de sa force de caractère et de sa bonté. Son fils, l'aspirant Hubert Guimbal, l'a suivi et est parmi nous.

Pierre Marionneau est gendarme à Blain. Il a environ trente-cinq ans. Son pseudonyme est Pierrot. C'est Lollichon qui me l'a fait connaître. Il a quitté sa brigade. Muni du brevet de chef de section, il va lui aussi être nommé capitaine. J'admire profondément sa probité, son courage, son patriotisme.

Constant Aubry, âgé de quarante ans, est un adjudant-chef, instructeur au Prytanée de La Flèche. Il est en congé d'armistice. Replié à Nort-sur-Erdre, il faisait partie du groupe de cette localité. C'est à la Maison Rouge que je l'ai rencontré pour la première fois, mais je le connaissais déjà de réputation et je savais son amour du pays. Il est le frère de Pierre Aubry, garde de la forêt. Il a souvent séjourné à L'Etang-Neuf. Il connaît, en conséquence, parfaitement la région.

16 Juin 1944.

C'est à la pointe du jour que j'arrive aux Brées. Je réunis alors mes trois camarades. Nous considérons que, par la force des choses, il faut instituer une hiérarchie militaire. En conséquence, nous créons deux compagnies respectivement commandées par Marionneau et Aubry. Guimbal me secondera dans mon commandement.

Nous convenons que le P. C. sera établi dans la ferme des Brées. Trente garçons vont loger dans ses dépendances. Les autres s'installent dans la forêt, sous des guitounes faites de branches de sapins ; on confectionne des portes au moyen de lianes tressées ; à l'intérieur on dispose des lits de fougère. Par ailleurs, nous disposons plusieurs postes de sécurité aux alentours de la ferme. L'un est au milieu de la forêt au carrefour du wagon ainsi appelé en raison d'un wagon réformé venu on ne

sait comment échouer là. C'est de ce croisement que part le chemin charretier qui dessert notre ferme. Cinq autres postes sont installés en des points divers, deux au long du chemin qui conduit à la ferme des Brées, deux autres au bord de la ligne de chemin de fer, un dernier non loin de la ferme du Pas-du-Houx. Au surplus, nous disposons à l'entour du camp une ceinture de sentinelles. Enfin, çà et là, dans les arbres, nous plaçons des guetteurs.

Lorsqu'on franchit la limite du camp on entend la sentinelle crier « Halte-là, qui vive ! ». L'on répond « maquis ».

Les époux Cheveu ont accepté notre installation avec résignation. Comme tous les paysans de cette région ils ont fait cause commune avec la Résistance.

A leur arrivée dans la ferme Guimbal, Aubry et Marionneau leur ont fait part de nos intentions. Ils n'ont manifesté aucune amertume. Je les vois à mon tour et ils me disent qu'ils sont prêts à nous aider.

Le problème de l'approvisionnement et de la cuisine est facile à résoudre.

On se souvient que j'ai, quelque temps plus tôt, acheté du blé que j'ai stocké à la minoterie Lebec de Nort-sur-Erdre. Un maquisard, nommé Linard, se rend donc en camionnette à cette minoterie et apporte aux Brées une certaine quantité de farine. Nous avons, parmi nos hommes, des boulangers parmi lesquels Jean Rigollet et Michel Cochery. Ils vont, dans le four de la ferme du Pas-du-Houx, nous cuire un excellent pain blanc. La question de la viande ne présente pas plus de difficulté. J'ai déjà dit que je me suis rendu acquéreur de plusieurs bêtes que le boucher Hauray de Nort-sur-Erdre, sur ma demande, a placé dans un pâturage de Saffré. J'ignorais, à l'époque, que le maquis serait venu s'établir ici. C'est donc très simple : nous

avons trois bouchers qui ont, à portée de la main, les pièces à abattre.

Le ravitaillement en vin ne pose pas davantage de problèmes puisque trois cultivateurs apprenant notre présence nous font chacun le don d'une barrique.

J'ai demandé un volontaire pour la cuisine. Le vétéran du maquis s'est présenté. C'est celui que tout le monde appelle le père Leray. Il a une soixantaine d'années. Il est artisan à Nort-sur-Erdre. Un ardent désir de servir l'a poussé à quitter son atelier et à venir parmi nous. Il est assisté d'Hubert Morel, un cuisinier de métier.

J'annonce que je dois partir pour Saint-Marcel. En mon absence la sécurité du camp sera assurée par Guimbal assisté de Marionneau. Puis je demande à un agent de liaison de partir pour Saint-Etienne-de-Montluc. Je lui donne mission de s'adresser aux gendarmes et de déterminer avec eux l'endroit précis où je devrai prendre les cinq aviateurs tombés dans les jours précédents. Il est convenu que je ne partirai que lorsqu'il sera revenu.

Le maquis tout entier grouille d'une vie intense. Le jus est distribué accompagné du pain blanc et du beurre de chez Lollichon. Sous la direction de Guimbal, de Marionneau et d'Aubry l'instruction commence au moyen des quelques armes apportées de la Maison Rouge. La discipline est impeccable.

En fin de matinée l'agent de liaison est de retour de Saint-Etienne-de-Montluc. Il a vu les gendarmes. Ceux-ci lui ont assuré qu'à quatorze heures précises les cinq aviateurs alliés se trouveront sur la route de Saint-Etienne au Temple, à la hauteur d'une borne kilométrique, dont le numéro est donné. Ils seront accompagnés d'un gendarme en civil auquel a été indiquée l'immatriculation de notre camionnette 202.

C'est durant cette même matinée que deux inconnus se présentent au maquis et demandent à me voir. Il s'agit de La Bourdonnais, dit Norbert, et de Jean-Pierre Dautel. Ils me disent venir de Saint-Marcel. L'un et l'autre sont âgés de vingt-trois ou vingt-quatre ans. Norbert est étudiant ; c'est un spécialiste des parachutages et c'est le motif pour lequel on nous l'envoie. Dautel, lui, est un musicien ; titulaire du Prix de Rome il deviendra plus tard, directeur du Conservatoire de Caen. Pour l'instant sa mission est d'assurer les liaisons entre Saint-Marcel et Saffré, c'est-à-dire entre les D.M.R. et nous.

Vers 12 h. 30 je quitte Saffré au volant de la camionnette. J'ai décidé d'emmener Norbert et Dautel. A 13 h. 45, nous stationnons sur la route de Saint-Etienne au Temple face à la borne convenue. En attendant nous grillons des cigarettes. A l'heure fixée, un premier civil sort d'un champ suivi de cinq autres qu'il fait, sans paroles inutiles, monter dans la camionnette. Après un échange de poignées de main nous partons. Norbert est assis à côté de moi. Dans le fourgon ont pris place Dautel et les cinq aviateurs alliés.

Après un parcours effectué sans incident, nous parvenons à Saint-Marcel.

Je retrouve Willk et Barthélémy. Je leur demande s'ils sont prêts à me remettre les armes nécessaires. Ils me répondent qu'ils vont immédiatement transmettre ma requête au colonel Bourgoïn et ils me conduisent à lui. C'est la première fois que je me trouve en présence du chef du bataillon du ciel, celui qui se nomme « le Manchot » et dont les Allemands sont prêts à acquérir la tête pour le prix de cinq millions. N'y parvenant pas ils feront arrêter tous les manchots du Morbihan, y compris, dit-on, un vieillard de soixante-quinze ans ! En même temps, je rencontre Chenailler, dit colonel Maurice, c'est un capitaine de frégate en retraite qui, après avoir dirigé dans le

Morbihan le réseau Action, a, après la tombée du bataillon du ciel, lancé l'ordre de mobilisation et rassemblé, à Saint-Marcel, les groupes du département, soit environ trois mille hommes.

J'apprends avec joie la décision ; une tonne d'armes est donnée à Saffré. je transporterai demain la livraison.

Je passe la nuit au maquis de Saint-Marcel.

17 Juin 1944.

Dans le courant de la matinée, la tonne d'armes et de munitions est chargée dans ma camionnette.

Il est convenu que Dautel et Norbert rentrent avec moi à Saffré accompagnant la dangereuse cargaison.

Par ailleurs, Willk, Barthélémy, Philippe Ragueneau, Paul Cyr et le sous-lieutenant radio, Christian Lejeune, vont quitter Saint-Marcel et se rendre à Saffré afin de constituer, pour la Loire-Inférieure, le groupe des délégués militaires régionaux (D.M.R.). Bien entendu, il n'est pas question de les transporter aujourd'hui, la camionnette étant bourrée de caisses d'armes. Il est convenu que le 21 juin, j'enverrai Dautel les prendre avec le même véhicule. Il les attendra à 10 heures du matin dans l'église de Pleucadec, à huit kilomètres du camp.

Au moment de partir, vers 16 heures, nous apprenons que les Allemands ont interdit, sur les routes du Morbihan, la circulation de tout véhicule civil. Cependant, Bourgoïn me dit qu'il est préférable de partir en plein milieu de l'après-midi : on peut, en effet, espérer que les Allemands n'effectuent pas de contrôle à cette heure étant fondés à admettre qu'aucun civil ne bravera, en plein jour, leur interdiction.

Nous avons cependant conscience de notre folle témérité.

J'entends encore le dernier propos que m'adresse le manchot : « Adieu Yacco, on se reverra au ciel ! ».

Or le ciel nous a tenus sous sa garde. Nous avons emprunté les petites routes et n'avons trouvé, jusqu'à la sortie du Morbihan, aucun barrage allemand.

Les choses se sont, il est vrai, compliquées après que nous avons eu franchi la limite de ce département. Nous empruntons alors, avant de rentrer en Loire-Inférieure, une partie avancée du département d'Ille-et-Vilaine. Nous avons passé le canal de l'Ouest et nous approchons de la Vilaine qui franchit un pont au bout duquel se trouve le passage à niveau voisin de la gare de Beslé. Nous savons que ce passage à niveau est parfois militairement gardé. Je décide donc d'arrêter la camionnette dans un pré bordant la route, sous des arbres. Dautel reste dans le fourgon. Norbert et moi nous descendons et allons en reconnaissance. Or parvenus à quelque distance nous constatons que le passage est fermé et qu'il est effectivement gardé par trois gendarmes français et trois soldats de la Wehrmacht.

Sous nos vestes fermées nous avons le revolver à la ceinture et, dans la poche droite du pantalon, nous portons chacun une grenade offensive. Dautel, demeuré dans le fourgon, tient deux mitraillettes prêtes à fonctionner. Suivi de Norbert je me dirige vers les gendarmes français qui stationnent cent mètres en deçà des trois Allemands. Le brigadier vient à notre rencontre. C'est alors que me vient la décision de tout risquer.

Je regarde le militaire dans les yeux et je lui pose à brûle-pourpoint cette question : « êtes-vous Français ? ».

« Vous le voyez bien » répond-t-il tranquillement.

Alors je l'informe sans hésiter de notre cargaison : « Nous transportons mille kilos d'armes en provenance de Saint-Mar-

cel et destinées au maquis de Saffré ». Puis je lui montre, cachés sous ma veste, les deux revolvers que je porte à ma ceinture. Norbert lui montre également les siens.

« Vous pouvez, lui dis-je encore, venir constater que je dis la vérité ».

Le brigadier ne dit pas un mot et nous accompagne jusqu'à la camionnette. Il voit les caisses.

« Mettons nos montres à la même heure, dit-il. Dans cinq minutes exactement vous avancez la camionnette. D'ici là le passage à niveau sera ouvert et vous filerez ».

Résolu à passer coûte que coûte, je lui déclare que nous sommes prêts, si cela est nécessaire, à faire feu sur les trois soldats ennemis : « Dans ce cas, lui dis-je, acceptez-vous de fuir avec nous ? ».

Sans hésiter le brigadier me répond : « d'accord ». Puis il s'éloigne.

Le cœur serré nous attendons.

Les gendarmes parlent entre eux, puis s'approchent des Allemands avec lesquels ils engagent une conversation. Le passage à niveau s'ouvre. L'entretien continue semblant porter sur le beau temps et la pluie. Les cinq minutes passent et je remets le véhicule en marche. Au moment où nous franchissons la voie les six hommes sont à droite de la route et nous regardent passer avec indifférence.

Nous en avons été quitte pour une peur peu banale. Admirables gendarmes ! Hommes de sang-froid, modestes mais prêts à tout risquer ! Vous pouvez aujourd'hui, vingt ans plus tard, au long des routes, me flanquer cent procès-verbaux pour les plus imaginaires des contraventions ; je ne vous maudirai jamais ! Je n'ai jamais su le nom de ce brigadier qui nous a sauvés !

Par des chemins détournés, par le Gâvre et Puceul, évitant les villages où nous pourrions rencontrer des ennemis, nous sommes parvenus à la forêt de Saffré. Il est alors aux environs de dix-neuf heures.

Notre arrivée est un triomphe. Les garçons exultent : enfin des armes !

Nous faisons l'inventaire : huit fusils mitrailleurs anglais, parmi lesquels deux ont été rendus défectueux au cours du parachutage : vingt mitraillettes ; vingt fusils ; trente-quatre grenades : des munitions — c'est évidemment insuffisant pour armer tout le monde, mais c'est déjà quelque chose.

Sans attendre, des volontaires se mettent au dégraissage des armes. La nuit s'écoule dans l'enthousiasme ; personne ne songe à dormir.

Je dois préciser que lors de mon arrivée j'ai constaté aux Brées la présence de Philippe Glajean, dit « Philippe », second maître de la marine en congé d'armistice, retiré à Trentemoult près de Nantes. Il s'est, en mon absence, présenté à Marionneau, Guimbal et Aubry, se déclarant envoyé par le mouvement Libération Nord en vue de prendre le commandement militaire du camp. Je lui précise que dans les jours précédents les D.M.R. m'ont désigné commandant du maquis en formation. Il n'y aura néanmoins aucun conflit entre lui et moi.

18 Juin 1944.

C'est dimanche.

Deux prêtres sont parmi nous. L'un, l'abbé Ploquin, auquel j'ai fait allusion plus haut, est vicaire à Bouvron. Il a fait partie du groupe de résistance de cette commune. Lorsque la formation du maquis a été décidée il a quitté sa paroisse et

est venu nous apporter son assistance permanente. L'autre est l'abbé Fréhel, curé de Notre-Dame-des-Langueurs, paroisse la plus proche de la forêt de Saffré. Aussitôt qu'il a su notre présence, ce pasteur conscient de ses devoirs est venu nous visiter.

Il n'y a pas la possibilité de célébrer la Messe. Cependant les deux prêtres réunissent autour d'eux tous les hommes qui les désirent et une prière est récitée en commun. Les incroyants sont, parmi nous, une minorité. En fait, tout le camp est là, priant avec toute l'Eglise, uni à toutes les messes qui, ce dimanche se célèbrent à travers le monde entier. Nous avons tous plus ou moins conscience de nous offrir pour une cause qui dépasse nos personnes.

Notre vie commune continue de s'organiser.

Un coiffeur s'est manifesté en la personne d'Albert Chauvin qui, en même temps, s'emploie à la boulangerie du camp. Il coupe les cheveux, rase les barbes, taille les colliers.

Le secours d'un médecin est apparu nécessaire. Le capitaine Aubry qui connaît bien les gens de la région a sollicité le Dr Tardiveau, un médecin de Nantes, replié à Nort-sur-Erdre, dans une propriété appartenant à sa famille. Ce praticien d'une trentaine d'années joint à son ardent patriotisme une très haute conception de son métier. A trois ou quatre reprises, il prodigue ses soins à des malades. L'une de ses visites a eu pour objet de soigner un garçon blessé à l'avant-bras gauche, au cours d'une manipulation, par une balle de pistolet. Il a été admirable, remontant par ses paroles le moral des hommes et, malgré les risques, venant spontanément au camp afin de savoir si on avait besoin de lui.

Nous voyons arriver une nouvelle recrue : un garçon venu d'on ne sait où, une espèce de clochard, affreusement sale et apparemment assez peu doué. Il déteste les Boches et c'est le motif pour lequel, dit-il, il vient chez nous. Pourquoi ne pas

l'accueillir? Il serait d'ailleurs imprudent de le renvoyer. Pour un motif que j'ignore il est immédiatement surnommé Patinette et un groupe de maquisards se met en devoir de lui faire sa toilette dans une mare à grenouilles voisine de la ferme. Il en sort presque aussi sale qu'il y est entré. Mais il est littéralement transfiguré après être passé entre les mains du perruquier Albert Chauvin.

A la tombée de la nuit, des garçons se mettent à danser au son de l'accordéon. Les animateurs de la soirée sont les frères Templé, originaires de La Meilleraye. Naguère ils jouaient l'un et l'autre de l'accordéon dans les bals du dimanche. Ils sont alors possédés par la joie de vivre. Ils ignorent qu'ils devront mourir quelques semaines plus tard. L'un d'eux que les Allemands laisseront vivre sera assassiné par les Miliciens.

19 et 20 Juin 1944.

Dès l'aube les hommes se livrent à l'éducation physique, suivent l'école du soldat et s'entraînent au combat.

Aucun incident important ne marque ces deux journées, sauf un orage qui, le lundi 19, va rendre les guitounes inhabitables et obliger tout le monde à s'entasser tant bien que mal dans les locaux de la ferme.

Je dois cependant préciser que, durant la matinée du 20 juin, un agent de liaison m'informe qu'un lieutenant d'active nommé Darries a réussi, avec la complicité courageuse de Gillet, gardien chef de la prison de Nantes, à s'évader du quartier allemand où il était détenu. Il s'est rendu chez Maurice Gautier, propriétaire des Cars Verts de Couëron, lequel l'a conduit à Barbechat et me fait demander d'aller l'y chercher.

Je prends donc immédiatement la voiture 402 et j'amène Darrès à la forêt de Saffré. Il m'explique que le mouvement Libération l'avait, avant son arrestation, nommé Chef Département adjoint de l'Armée Secrète. C'est à ce titre qu'il a tenu à nous rejoindre.

Depuis notre arrivée les hommes se sont livrés au travail essentiel consistant à préparer le terrain de parachutage qui, selon les plans, doit se situer entre la ferme des Gouvaloux et les premiers fourrés de la forêt.

Ils se livrent à cette besogne avec enthousiasme car ils savent que le sort de notre futur combat dépend des arrivages d'armes. Ils ont travaillé jour et nuit. En trente-six heures ils ont abattu les arbres et les haies qui croissaient sur cette vaste surface constituée de landes et d'herbages ; ils ont comblé les fossés. Le terrain est maintenant nu et nivelé : le parachutage peut arriver et les planeurs peuvent se poser, la piste ayant une longueur de 1.800 mètres.

21 Juin 1944.

Lors de mon dernier passage à Saint-Marcel, il a été convenu que c'est aujourd'hui que je dois envoyer Dautel prendre Willk, Barthélémy, Ragueneau, Cyr et Lejeune lesquels doivent être les D.M.R. de Loire-Inférieure.

Dès sept heures du matin, Dautel et Marionneau s'apprêtent à partir dans la camionnette 202. Afin de faire le voyage aller avec le moins possible de difficultés ils décident de se déguiser en marchands de cochons. Ils enfilent des blouses. Puis Marionneau, afin de compléter la mise en scène, demande à la fermière des Brées de lui confier deux petits cochons : « ça nous servira, dit-il, de couverture ». La brave femme com-

prend mal. « Si vous voulez, répond-t-elle, une couverture je peux vous en donner une ; ça vous sera plus utile que mes cochons ». Ça nous a fait rigoler pendant un certain temps.

Finalement dotés de deux cochonnets les deux hommes prennent la route avec mission d'attendre dans l'église de Pleucadec.

C'est seulement en pénétrant dans ce village qu'ils prennent conscience de l'effrayante réalité. Les civils ont fui. Les portes des maisons sont ouvertes ou fracassées. Les Allemands, en grand nombre, s'agitent, gueulent, pillent, circulent à pied ou en camion, montent la garde. Le Maquis de Saint-Marcel a été attaqué trois jours plus tôt et la nouvelle n'est pas parvenue au fond de notre forêt !

Une soldatesque menaçante entoure la camionnette. Elle réclame les papiers, un officier demande aux deux hommes ce qu'ils font là. « Vous voyez bien que nous sommes marchands de cochons, répond Marionneau ; nous ne savons pas ce qui se passe ici et nous allons voir nos clients ». La comédie a pris ! Il est vrai que les deux porcelets qui grognent dans le fourgon jouent leur rôle. Alors l'Allemand leur crie qu'il y a dans le secteur des terroristes et leur ordonne de rebrousser chemin.

Ils reviennent à Saffré le cœur serré.

Nous sommes consternés. Nous ignorons, bien entendu, les circonstances de l'attaque. Nous nous posons, avec angoisse, mille questions. Que sont devenus les hommes qui constituaient ce camp ? Quel a été le sort de nos D.M.R.

Secrètement je me demande quel va être, en conséquence, notre propre destin.

C'est alors qu'Hervé, qui ainsi que je l'ai déjà dit est lieutenant F.F.L. et a été parachuté vers Pontivy, propose la dissolution du maquis. Il va même jusqu'à s'arroger le droit de prononcer lui-même cette dissolution. En même temps que

Marionneau et Guimbal, je proteste avec violence. Nous déclarons que plus de cent hommes ont quitté leurs foyers ou leurs lieux de repli pour se rassembler ici afin de mener une action destinée à aider les Alliés et à harceler les arrières allemands ; les disperser à nouveau risquerait de livrer à l'ennemi la plupart d'entre eux et à exposer d'autres personnes ; les causes de leur disparition sont désormais connues : s'ils retournent aux lieux qu'ils ont quittés, leur arrestation est une certitude ; en conséquence, la dissolution du maquis reviendrait à organiser ailleurs de nouveaux groupes clandestins, ce qui, en l'état actuel des choses, est absolument impossible.

Alors que la discussion se poursuit âprement trois nouveaux venus apparaissent : le capitaine Le Cann en tenue militaire, Pierre Fraboul et François Macé ; tous viennent de La Chevalleriaie. Ils assistent à l'échange de vue dont le ton est, il faut le dire, d'une certaine vivacité. Le Cann décide de se retirer. Fraboul et Macé demandent à demeurer parmi nous.

Quant aux hommes ils optent à une écrasante majorité pour le maintien du maquis. Ils ont, une fois pour toutes, choisi. Où iraient-ils en cas de dissolution ? Une vingtaine seulement s'est éloignée le soir même pour revenir un ou deux jours plus tard.

22 Juin 1944.

Durant la discussion de la veille, Darriès s'est rendu à La Meilleraye où, selon ses dires, s'est constitué un état-major qui résiderait au Touillon, entre le bourg et l'abbaye, chez Marcel Ollivier, sportif nantais connu, ancien adjudant au 355^e régiment d'artillerie.

Or Darriès revient en déclarant que cet état-major désire voir se maintenir notre formation.

Cette idée de poursuivre l'œuvre commencée est empreinte d'une telle sagesse que je ne recherche pas, en vertu de quoi cet état-major adresse des injonctions. Avec Marionneau, Guimbal et Aubry je déclare qu'il n'y a plus lieu de discuter. Hervé s'incline.

Mais une question essentielle subsiste à mes yeux : Que sont devenus ceux qui viennent d'être nommés nos Délégués Militaires Départementaux et qui désormais ont seuls qualité pour nous transmettre les directives du gouvernement de la France Libre ?

Je décide alors d'envoyer une nouvelle fois Jean-Pierre Dautel vers le Morbihan. Je lui remets une somme de cinq mille francs et lui demande de retrouver coûte que coûte Willk, Barrat, Ragueneau, Cyr et Lejeune. Il part sur l'heure.

Le brave Ouisse abandonne fréquemment le comptoir de sa quincaillerie de Pontchâteau pour venir, au moyen de sa camionnette, apporter du ravitaillement au maquis.

Or au cours de son passage d'aujourd'hui il m'apporte une effrayante nouvelle. Huit personnes ont été, l'avant-veille, soit le 20 juin, arrêtées par la gestapo : Rouquier d'Héric et son épouse ; le lieutenant Méaupe, le commissaire Pontal, le garagiste Brochet et son gendre Sarlat, tous les quatre de Pontchâteau ; Marcel Olivier de Blain et sa femme.

Il me dit, en outre, qu'Auger, cet ingénieur des chantiers de Saint-Nazaire qu'il avait amené, le 5 juin dernier chez Ollivier de Blain a, lui aussi, été arrêté le 19 au soir ou le 20 au matin.

On se souvient qu'au cours de cette conversation chez Olivier, Auger s'était fait fort de se procurer une mitrailleuse par l'intermédiaire d'un Allemand. Nous le lui avons interdit.

Or, d'après Ouisse, il a été arrêté alors qu'il se trouvait dans un camion qui le transportait de Saint-Nazaire à Pontchâteau. Il était précisément porteur d'une mitraillette qu'il avait vraisemblablement l'intention de remettre, malgré les interdictions qui lui avaient été faites, à Méaude ou à Ouisse.

L'arrestation des époux Rouquier me cause une peine profonde. Je saurai plus tard qu'ils ont été torturés et n'ont pas parlé. Lui est revenu. Elle est décédée à Ravensbrück. Pontal mourra également. Méaude, Brochet, Sarlat, les époux Olivier auront la chance d'échapper à la mort.

23 Juin 1944.

Georges Laurent vient m'annoncer que son groupe, alors composé de cent dix-sept hommes, a été attaqué par les Allemands dans la soirée de la veille. Ce maquis spontanément formé n'avait pour se défendre que trois mousquetons, une mitraillette et deux ou trois revolvers. Il n'y a ni mort, ni prisonnier, ni blessé. Les hommes sont sains et saufs, dispersés par groupes de vingt dans la forêt de Teillay où les Allemands n'ont pas osé s'infiltrer.

Je considère que l'unique solution est de faire venir au maquis de Saffré les garçons ainsi dispersés. Cela pose néanmoins une question : l'ordre donné par les D.M.R. de n'établir à Saffré qu'une compagnie de réception des parachutages demeure-t-il valable dans la conjoncture présente ? Je fais part de mon hésitation à Darries lequel me demande de solliciter l'avis de l'état-major de La Meilleraye. Cet état-major partage mon point de vue : les hommes du Teillay doivent rejoindre la forêt de Saffré.



Voici les ruines de la ferme des « Brées » où se trouvaient en Juin 1944 le Centre et le P. C. du maquis.

Cette ferme fut brûlée par les Nazis. Là, comme partout ailleurs, ils ont laissé leurs empreintes. Tel fut :

Saint-Marcel,
Le Vercors,
Tulle, et tant d'autres lieux...



A cet endroit (dénommé « Bouillées d'ajonc »), fut trouvé le lendemain de l'attaque du maquis, les corps de quatre maquisards du premier groupe de la Maison Rouge des TOUCHES.

Je prescrivis donc à Georges Laurent de regrouper immédiatement ses hommes en vue de leur transport à Saffré.

Dans la soirée, un premier transport est effectué dans un camion du minotier Lebec. Parmi ce premier arrivage se trouve le sous-lieutenant James Linard qui, avec Georges Laurent, a créé le camp de Teillay. Celui-là sera plus tard capitaine. Il sera, durant les combats de la poche, cruellement blessé au visage en allant relever l'un de ses fusils mitrailleurs tombé devant les lignes. Il portera alors le glorieux surnom de « gueule cassée ».

24 Juin 1944.

Le même camion effectue, dans la matinée, le transport de la seconde moitié des maquisards de Georges Laurent.

Désormais, dans la forêt de Saffré, autour de la ferme des Brées, environ trois cents hommes se trouvent rassemblés.

Ce nombre ne cesse chaque jour de croître. Des garçons isolés viennent nous rejoindre. J'ai entendu l'un des arrivants me dire : « le maquis est le seul territoire qui soit libre. C'est le motif pour lequel je suis venu ».

Ce jour-là nous recevons une importante recrue en la personne du lieutenant de réserve Desbois, alias « Tracteur ». Il est, depuis environ un mois, parachuté en Loire-Inférieure. Des cultivateurs l'ont caché et il a pris contact avec Pierre Rialand lequel l'a conduit au maquis.

En cette fête de la Saint-Jean d'été les garçons s'affairent dans le camp, non pour préparer le brasier traditionnel, mais en vue d'un autre feu qui ne va pas tarder à éclater. Ils poursuivent leur entraînement.

L'instruction des maquisards de Teillay est défectueuse

en raison du nombre insuffisant d'armes dont ils disposent. Le gendarme Noblet les a pris en mains et leur bonne volonté est parfaite.

Ce jour-là se produit un événement qui, je dois l'avouer, est regrettable, puisqu'il va, sans doute, contribuer à révéler aux Allemands, la présence, dans cette région, d'hommes armés.

J'ai demandé à Lollichon chargé, comme on le sait, du ravitaillement de se rendre avec deux hommes dans les fermes environnantes en vue de l'approvisionnement. Lollichon désigne, pour l'accompagner, Morillon, pilote au port de Nantes, et Dumond. Ils prennent la voiture Peugeot 301 que Morillon a offert au maquis. Parvenus à huit ou neuf kilomètres au nord-est du camp, au carrefour de La Lirée formé par les routes départementales de Nort-sur-Erdre à Issé et de Joué à Abbaretz, le véhicule tombe en panne d'essence. Mes trois camarades se rendent alors à pied vers une maison amie située à quelque distance en vue de solliciter quelques litres de carburant. A leur retour, ils aperçoivent près de la voiture deux feldgendarmes. L'un d'entre eux fait fonctionner le klakson. Lollichon et Morillon se cachent dans un champ, tandis que Dumond qui a emprunté une bicyclette dans une ferme des alentours vient au camp et m'informe du danger. Je crois bien faire en me dirigeant vers La Lirée, au volant de la 402, accompagné de Dumond et de quatre de mes maquisards. Nous sommes armés de mitraillettes. A quelque distance du carrefour nous croisons les deux Allemands montés sur leur engin. Je braque sur la gauche, les obligeant à stopper. Les Allemands aperçoivent nos mitraillettes. Abandonnant leur motocyclette, ils sautent la clôture du champ et s'enfuient. Sans avoir reçu d'ordre de ma part, l'un de mes garçons tire... J'ignore si les fuyards sont atteints.

Nous revenons au camp. L'un de mes hommes y ramène l'unique motocyclette que montaient les deux feldgendarmes.

Encore une fois, ce fait est à déplorer. Je ne dissimule pas qu'averti par Dumond de la présence des deux feldgendarmes j'aurais dû lui demander de transmettre à Lollichon et à Morillon l'ordre de réintégrer immédiatement le camp en abandonnant au carrefour la voiture dans laquelle ne se trouvait rien de compromettant.

25 Juin 1944.

C'est le second dimanche après la formation du maquis.

L'Abbé Fréhel est venu parmi nous et, en plein air, célèbre la messe.

Je suis de plus en plus inquiet : nous n'avons aucune nouvelle ni des D.M.R. ni de Dautel que j'ai envoyé à leur recherche.

Une nouvelle recrue nous arrive ; il s'agit du lieutenant d'active Merlet, dit Morand.

Enfin nous voyons venir amenés par l'un des nôtres cinq aviateurs alliés qui ont récemment sauté sur notre sol en parachute : trois Américains et deux Anglais ; parmi ces derniers se trouve le capitaine Wargmington.

26 Juin 1944.

Nous ignorons toujours ce que sont devenus les D.M.R.

Dans la soirée, Hervé et Philippe Glagean, tirant prétexte de cette disparition, demandent une réunion des responsables afin d'obtenir leur accord en vue de la dispersion des hommes.

A ce conciliabule, outre Hervé et Glagean, assistent Guimbal, Marionneau, Aubry, Lollichon et moi-même. Hervé et Glagean sont seuls de leur avis. Tous les autres protestent avec force. Il est donc par cinq voix contre deux décidé que le maquis se maintiendra.

Mais un quart d'heure à peine après ce vote, Jean-Pierre Dautel revient. Après de patientes recherches il a retrouvé les D.M.R. cachés chez le chef de gare de Rochefort-en-Terre. Ils ont tenu à ne pas se séparer afin de pouvoir, dès que possible, venir accomplir parmi nous leur mission.

Jean-Pierre Dautel, à défaut de moyen de transport, n'a pu les amener immédiatement mais a convenu avec eux que nous irons, demain 27, les chercher à Rochefort-en-Terre.

La joie des maquisards est grande. Désormais nous n'aurons plus à obéir à des hommes dont la bonne volonté ne saurait être contestée mais qui ne relèvent que d'états-majors plus ou moins improvisés. Les ordres viendront des Délégués Militaires Régionaux institués par le gouvernement de la France Libre. Par eux, et en raison de leur liaison avec Londres, notre maquis va devenir non plus un rassemblement de francs-tireurs sans contacts, mais un organe véritable de l'armée insurrectionnelle.

Jean-Pierre Dautel nous rapporte, en outre, les quelques renseignements qu'il a pu recueillir sur cette bataille de Saint-Marcel qui, plus tard, sera appelée le Dunkerque de la Résistance. Dès le matin du 18, des unités allemandes toujours grossissantes ont attaqué. Les F.F.I. ont réagi avec une extraordinaire vigueur au moyen de contre-attaques incessantes et souvent efficaces. Dans la soirée la situation des maquisards est intenable. C'est alors le difficile décrochage : « il y a eu de la casse, dit Dautel ». En fait, cinquante parachutistes et

deux cents F.F.I. sont tués ou disparus. Par ailleurs la Wehrmacht fait régner la terreur parmi la population civile.

Je devine alors que le projet le débarquement sur la côte sud de la Bretagne se trouve abandonné.

Je dois préciser ce qu'est, ce jour, veille de l'arrivée des D.M.R., l'organisation militaire de notre camp.

La première compagnie, commandée par Pierre Marionneau, et comme telle appelée « compagnie Pierrot », est composée de cent soixante hommes répartis en quatre sections de quarante respectivement commandées par le gendarme Noblet, l'adjudant Joseph Gallais, un Nortais, ferblantier de son métier et, par surcroît, sapeur-pompier, Joseph Nauleau, lui aussi de Nort, et le jeune Hubert Guimbal.

La seconde compagnie, confiée à Constant Aubry, comporte cent hommes, répartis en trois sections commandées par Linard, Georges Laurent et Pierre Merlet.

Par ailleurs, nous avons créé un groupe spécial composé de vingt garçons d'élite au courage éprouvé. Ce groupe se nomme « la Volante ». Ses hommes sont armés de mitraillettes et de grenades. Ils logent à la ferme des Brées. Leur chef est le capitaine Josso venu de Saint-Nazaire. Ils sont essentiellement chargés de la garde et de la sécurité du camp.

J'ai nommé François Lollichon officier d'approvisionnement.

Cette hiérarchie est complétée par la présence de Philippe Glagean dit « commandant Philippe ».

J'ai désigné trois bureaucrates qui, eux aussi, logent à la ferme des Brées : Houguet, Maisonneuve et Guiheneuc, un instituteur privé qui, depuis près de vingt ans, enseigne à l'école Saint-Michel de Nort.

Je redis enfin que nous avons un aumônier que j'ai déjà eu l'occasion de nommer : l'abbé Ploquin, vicaire de Bouvron.

Il loge, avec Constant Aubry, à L'Etang Neuf et, secondé par l'abbé Fréhel, curé de Notre-Dame-des-Langueurs, qui nous fait une visite quotidienne, se dépense sans compter auprès des hommes.

Aujourd'hui l'effectif complet du camp s'établit donc comme suit :

Compagnie Marionneau	160 hommes
Compagnie Aubry	100 hommes
La Volante	20 hommes

280 hommes.

Compte tenu des officiers et des garçons chargés des divers services, nous sommes, ce soir, un peu plus de trois cents hommes, entassés dans la minuscule ferme des Brées ou dissimulés dans les fourrés de la forêt.

Je dois, en outre, mentionner les jeunes hommes qui ont établi la liaison entre nous et l'état-major qui, je l'ai déjà dit, a été créé par Libération Nord au Touillon en La Meilleraye. Parmi eux se trouve Louis Leho qui sera fait prisonnier et fusillé à La Bouvardière.

27 Juin 1944.

Marionneau et Dautel, désignés pour aller chercher les D.M.R., sont partis vers sept heures du matin avec la camionnette. Cette fois encore ils ont emprunté deux cochons à nos fermiers.

Durant l'après-midi de violentes explosions nous parviennent de l'ouest en même temps que nous entendons dans le ciel le vrombissement des avions alliés. Il s'agit d'un train de munitions qui, stationné en gare d'Issé, est bombardé par la

Royal Air Force. Grimpés dans les arbres, nous apercevons monter dans le ciel les gerbes de feu. Nous crions notre joie.

Vers seize heures Marionneau et Dautel reviennent. La camionnette stoppe devant la ferme des Brées. La bâche du fourgon se soulève et cinq officiers en uniforme de parachutistes descendent : Willk, Barthélémy, Ragueneau, Cyr et Lejeune. Ils sont porteurs de leurs bagages. Lejeune notamment est encombré de son matériel de radio. Les D.M.R. ! Les hommes leur font une formidable ovation.

Nous apprenons que le voyage s'est effectué sans incident.

Les cinq officiers ont été transportés dans le fourgon en compagnie de deux cochons. En cas d'attaque, Marionneau devait ralentir et klaksonner. Les D.M.R. devaient alors faire feu par des trous pratiqués dans les bâches.

Pendant qu'ils se restaurent je leur rends compte de ce qui s'est passé depuis le 15 juin.

Ils me demandent où se trouve Kinley. Je leur réponds que, dans la soirée du 15 juin, après avoir quitté la Maison Rouge, il a eu un accident de motocyclette et que, selon les renseignements que je possède, il est depuis quelques jours à La Meilleraye, à dix-sept kilomètres du camp, à la tête d'un état-major. Cet état de choses les surprend vivement et ils me laissent entendre qu'eux seuls ont autorité sur le maquis.

Willk est particulièrement soucieux. Le bref repas achevé, il exprime le désir de parler aux hommes. Je rassemble ceux-ci, derrière la ferme, sous des pommiers. Willk leur tient un langage grave : « Nous sommes, leur dit-il, sur un volcan. Les Allemands ne peuvent tarder à connaître l'existence de notre rassemblement. Il faut s'attendre à être attaqués à bref délai. Il est donc nécessaire d'être vigilants et prêts au sacrifice ».

Ces propos n'ont pas désespéré la troupe. « Nous savons le danger disent-ils. Nous sommes prêts à nous battre avec les

moyens dont nous disposons. Nous ferons payer chez aux Allemands notre peau. Le maquis est la seule terre où nous sommes libres ».

Pendant ce temps à cent mètres du P. C., à la jonction des chemins qui mènent à la ferme des Brées, au cœur de la forêt et vers Le Gouvalous, sous un vieux chêne, Philippe Ragueneau et Christian Lejeune ont installé le matériel de radio. Ils tentent de se mettre en communication avec Londres afin de solliciter un parachutage immédiat. Ils demandent des armes pour cinq cents hommes. Malheureusement ils ne parviennent pas, ce soir, à obtenir le contact.

Je partage l'angoisse des D.M.R. Il n'est pas possible que l'ennemi ignore plus longtemps notre présence. Nous commençons la veillée d'armes.

Avant la fin du jour Willk, Barthélémy, Guimbal et moi, effectuons le tour du camp. Nous doublons les gardes et organisons les rondes de nuit. Nous décidons que les postes seront relevés toutes les heures. L'ordre est donné aux sentinelles de tirer sur toute personne sortant du camp.

Auparavant j'ai songé à faire surveiller les allées et venues qui pourraient, dans le bourg de Nort, sembler suspectes. Nort est, en effet, quand on vient de Nantes et qu'on se dirige vers la forêt de Saffré, le lieu normal de passage. Je fais donc dire à deux garçons que j'y ai laissés pour servir d'agents de liaison, Beaujard et Gergaud, de se tenir sur leurs gardes et de nous avertir de tout danger éventuel.

Je saurai, par la suite, qu'entre vingt et une et vingt-deux heures, deux individus se sont présentés à la ferme du père Gergaud où l'un et l'autre se trouvaient. Les deux inconnus se sont déclarés étudiants et ont exprimé leur désir d'entrer au maquis. Méfiants, Beaujard et Gergaud répondent qu'ils ignorent l'existence d'un maquis dans la région, puis se dirigent

vers les prés afin d'en ramener le bétail de leurs parents. Les deux inconnus qui, en fait, sont des miliciens les suivent et les provoquent. Une bagarre éclate entre les jeunes patriotes et les deux voyous. Ces derniers seront les plus forts. Beaujard, Gergaud et la sœur de celui-ci sont arrêtés dans la nuit. Les deux garçons mourront en déportation. C'est de Mlle Gergaud qui sera relâchée que je tiens ce récit.

Je saurai aussi que, ce même jour, la Milice et la gestapo ont sévi à Nort et ont arrêté d'autres personnes : le jeune Yves Pinel, âgé de vingt et un ans ; M. Nauleau, père de notre frère de combat Joseph Nauleau.

Longtemps après le coucher du soleil les plus jeunes d'entre nous sont demeurés sur pied. Ils ont écouté des airs d'accordéon encore joués par les Templé : jusqu'au bout ils connaîtront des heures de joie.

Je demeure dans la cuisine des époux Cheveau lesquels, malgré les conseils qu'Olivier leur a donnés, tiennent à rester chez eux et se sont bornés à envoyer leurs jeunes enfants à la ferme des Gouvaloux.

J'ai suggéré aux D.M.R. d'aller se reposer à L'Etang-Neuf. Ils s'y sont refusés, préférant rester parmi les hommes. Ils se sont allongés sur la paille, à la belle étoile, à proximité de la maison des Brées.

Je ne pense pas avoir dormi.

28 Juin 1944.

Il est cinq heures. Nous sommes tous debout. Le ciel est sans nuage. La journée s'annonce belle.

Ragueneau et Lejeune ont repris place sous le chêne et cherchent encore à accrocher Londres. Ils y parviennent. Ils

demandent d'urgence le parachutage. Il est alors cinq heures quarante-cinq.

Ils sont encore en liaison avec Londres quand les balles commencent à siffler...

Ils n'ont pas le loisir de continuer et de dire que nous sommes attaqués...

C'est du sud, de la direction des Gouvaloux, que vient la fusillade.

Les balles s'écrasent contre la façade ouest de la ferme des Brées. Nos postes de garde placés aux deux pointes extrêmes de la forêt, au bord des herbages du Gouvaloux transformés en terrain d'atterrissage, répondent avec énergie. Je sais que l'un de ces postes est tenu par Chaumeil, un gars de dix-huit ans.

Nous hurlons les ordres.

Cent à cent trente hommes détiennent les armes. Il s'agit de ceux qui, durant la nuit, ont dû composer les postes de garde et les patrouilles de surveillance. Les autres, au nombre d'environ cent soixante-dix, n'ont rien en mains. Nous donnons l'ordre à ceux qui sont armés de se porter au secours des deux postes de garde qui aspectent Le Gouvaloux. Le gendarme Noblet, devenu lieutenant, assisté du sous-officier Métayer, part à leur tête. Leur mission est de former un rideau de protection permettant l'évacuation de ceux qui n'ont pas d'armes. Cette évacuation faite ils ont l'ordre de décrocher et de se replier eux aussi vers la forêt.

Nous rassemblons ces derniers dans la cour de la ferme. Cette cour située du côté nord est en partie protégée du tir ennemi par les bâtiments des Brées. Elle s'ouvre sur un champ de blé d'environ un hectare, au-delà duquel commence la forêt. Nous commandons aux hommes de se mettre en file, de gagner le champ, de longer les buissons qui le clôturent, de rejoindre les fourrés. Cette manœuvre est la seule possible. Néanmoins

elle n'est pas sans comporter de graves risques. Il n'est pas exclu, en effet, que les assaillants aient déjà disposé des postes sur les routes longeant la forêt à l'ouest et à l'est ; il n'est pas non plus impossible que des patrouilles se soient déjà introduites dans les chemins charretiers tracés au milieu des futaies. Dans un cas comme dans l'autre nous marchons au massacre.

Le fermier Cheveu et son épouse prennent place dans la file. Ils sont d'un calme admirable.

Les D.M.R. et moi-même décidons de nous intercaler dans la colonne. Porteurs de quelques armes nous pourrions, dans une faible mesure, couvrir la retraite. Les cinq officiers sont pourvus d'un fusil américain qu'ils ont apporté de Saint-Marcel.

Révolver au poing, je me tiens avec Willk à l'angle nord-ouest des bâtiments de la ferme. Willk est à côté de moi. Nous veillons à ce que le repli s'effectue avec le maximum de rapidité et d'ordre. A quelques dizaines de centimètres derrière nous, les balles criblent la façade ouest.

Je me souviens avoir eu quelques secondes d'hésitations lorsque tous les hommes ont eu, un à un, rejoint le champ de blé. C'est alors que Willk m'a crié : « Venez Yacco ! Vous allez vous faire descendre. Votre premier devoir est de sauver ces hommes sans armes ». J'ai obéi et j'ai suivi, le dernier de la file.

De l'entrée du champ à la forêt, en longeant les haies, il n'y a guère plus de quatre cents mètres à parcourir. En quelques minutes la colonne se trouve dans la pénombre des fourrés. Il est alors environ six heures. Nous entendons toujours derrière nous le crépitement de la fusillade.

Nous conduisons la colonne vers le nord. Aubry et Paul Cyr sont en tête. Nous avançons lentement et en silence.

Il est près de six heures quinze lorsque nous parvenons dans une clairière. C'est alors que, sur notre gauche, à quelques

centaines de mètres, nous entendons des ordres criés en allemand, ce qui nous donne la certitude qu'un groupe ennemi dont nous ne pouvons déterminer l'importance rôde dans la forêt. Nous continuons toujours notre marche.

Nous sommes alors à quelque chose près au centre de la forêt. Le moment est venu de prendre une décision en ce qui concerne la manière d'évacuer les hommes avec le minimum de risques.

Après s'être concerté avec Barthélémy et Philippe Rague-neau, Willk déclare que les D.M.R., ainsi que Merlet et moi-même resterons sur les lieux. « Il nous est, dit-il, interdit de fuir. Nous seuls dans ce département assurons la liaison avec la France Libre. Or cette liaison doit, coûte que coûte, être maintenue. Jean-Pierre Dautel et le jeune Mauras y demeureront également afin d'assurer d'éventuelles liaisons.

Quant aux garçons leur dispersion s'avère d'une urgence extrême. Les voix que nous venons d'entendre à brève distance nous font craindre que des patrouilles aient mission de rechercher les fuyards. Par ailleurs il est à redouter qu'à bref délai, si ce n'est déjà fait, la forêt, dont la surface n'est pas considérable, soit encerclée.

Nous divisons alors la colonne par groupes de dix. A la tête de chacun de ces groupes nous plaçons un homme ayant quelque connaissance de la région. Aubry qui lui-même connaît parfaitement les lieux donne à chacun des chefs de file un certain nombre de directives... Je regarde, le cœur serré, disparaître ces quelques poignées de maquisards parmi l'épaisseur des fourrés. Je me demande ce qui les attend au cours des heures, voire des minutes qui vont suivre.

Or, par la suite de ce que j'ose appeler un miracle, tous ces garçons vont pouvoir franchir sains et saufs la lisière des bois et s'enfuir à travers les campagnes environnantes.

Jusqu'à ces temps derniers — plus précisément jusqu'à la mise au point du présent journal — j'ignorais sous quelle forme le miracle s'était produit. C'est par M. Guihard, fermier actuel de L'Etang-Neuf, que je l'ai su.

En fait, la forêt devait être encerclée en même temps qu'au Gouvaloux, aux premières heures du jour, se déclenchait l'attaque. Cet encerclement était relativement aisé en raison de ce que cette forêt de Saffré est, ainsi qu'on le sait, de dimensions restreintes.

Or, à l'aube du 28 juin, une colonne allemande, venant d'Abbaretz et se dirigeant vers Nozay, passa au lieu-dit La Mail-lère. Le premier véhicule composant le convoi stoppa devant la maison de Jean-Louis Bommé qui venait de se lever. Un officier lui demanda où se trouvait la forêt de Saffré. Bommé qui avait alors soixante ans et qui, durant la première guerre mondiale, était parvenu au grade de lieutenant, répondit en connaissance de cause que la forêt se trouvait vers le nord, c'est-à-dire en direction d'Abbaretz. Sa réponse était particulièrement audacieuse puisque de La Maillère on aperçoit, à moins d'un kilomètre de distance, la ligne sombre des premiers taillis. Mais les Allemands ne virent pas que le vieil homme les trompait. Le convoi rebroussa chemin, remonta vers Abbaretz et chercha pendant un temps indéterminé s'égarant vraisemblablement dans la forêt de l'Arche qu'il prit pour celle de Saffré. On ne sait d'ailleurs à quoi fut, par la suite, employé ce convoi. Ce qu'on peut affirmer c'est que cette colonne ennemie qui suivait la route d'Abbaretz à Nozay avait mission d'agir en coordination avec celle qui attaquait au Gouvaloux et, sinon de pénétrer dans la forêt, du moins d'en fermer les issues.

Je suis donc en mesure d'affirmer que c'est grâce à la courageuse réponse de Jean-Louis Bommé, et en raison du retard

mis par les Allemands à nous encercler, que mes maquisards ont eu le temps de s'enfuir.

Nous ne sommes plus que neuf dans la pénombre que perce ici et là le radieux soleil de ce matin de juin.

Derrière nous, toujours la fusillade !

Vers sept heures trente Willk décide de nous répartir en deux groupes afin d'éviter qu'en cas d'attaque nous soyons tous les neuf massacrés. Le premier groupe comporte Willk lui-même, Barthélémy, Paul Cyr et Jean-Pierre Dautel. Dans le second groupe figurent Ragueneau, Lejeune, lequel est toujours porteur de son matériel de radio, Merlet, Mauras et moi. Il est convenu que les deux groupes lorsqu'ils seront séparés ne sortiront de la forêt que durant la nuit suivante entre minuit et minuit trente et qu'ils se retrouveront alors au bord de la route de Joué à Saffré à un point déterminé à la boussole.

Jusqu'à la nuit je reste plaqué au sol. Ragueneau est, lui aussi, couché à quatre ou cinq mètres de moi. Nous gardons le silence. La chaleur est lourde. Parfois il m'arrive, pour tromper ma soif, de mâchonner un brin de genêt. Nous sommes pareils à des bêtes traquées et nous sursautons à chaque fois que se fait entendre un froissement de broussaille ou un vol d'oiseau.

Depuis huit heures la fusillade s'est progressivement ralentie. Cependant durant toute la journée et jusqu'à dix-huit ou dix-neuf heures nous entendons des coups de feu isolés, des aboiements de chiens, des cris gutturaux, des bruits de pas.

Nous ignorons tout des péripéties du combat qui s'est déroulé. Nous ignorons aussi le sort des hommes que nous avons dispersés.

Mon angoisse est indicible.

A plusieurs reprises, au cours de cette journée, j'ai prié.

Il est minuit. Voilà dix-sept heures que nous sommes cou-

chés sur le sol. Il n'y a plus aucun bruit, mais il se peut que les Allemands veillent encore aux alentours.

L'heure est venue pour les deux groupes de se rejoindre au point désigné par Willk. Tous les cinq, Ragueneau, Lejeune, Merlet, Mauras et moi, sommes debout et, conduits par la boussole, nous nous dirigeons vers le lieu convenu distant d'un kilomètre environ de notre point de départ.

Le lieu du rassemblement se trouve dans un champ à l'orée de la forêt, au bord de la route de Joué à Abbaretz.

Le groupe Willk est déjà arrivé. Nous nous sommes, quant à nous, trompés d'une centaine de mètres. Nous entendons alors l'enclanchement des armes. Ils nous reconnaissent.

Willk nous expose son plan.

Les cinq D.M.R. ne peuvent se séparer. Par ailleurs, en raison de leur tenue de parachutistes, il leur est impossible d'aller chercher refuge dans les lieux habités. Ils n'ont donc pas d'autre solution que de rester cachés dans la nature. Willk demande à Jean-Pierre Dautel de demeurer avec eux : n'étant pas en tenue militaire, il pourra assurer les liaisons et faire le ravitaillement.

Willk me demande de m'éloigner en compagnie de Merlet et de Mauras et de lui désigner dès maintenant le lieu où je vais me replier. Je me souviens alors d'une adresse que m'a récemment donné le gendarme Rainteau : la ferme Gasnier, au Bulot en Pannecé, à vingt-cinq kilomètres environ du lieu où nous sommes. Gasnier que je ne connais pas serait un courageux patriote. Par ailleurs, Rainteau l'aurait déjà informé qu'il se peut que j'aie un jour ou l'autre frapper à sa porte. Je donne donc cette adresse à Willk lequel, après en avoir pris note, me dit : « Il nous faut désormais élaborer un nouveau plan d'action ». Cela peut exiger quelque temps. Retirez-vous donc chez Gasnier avec Merlet et Mauras. Attendez les ordres ».

Il est à peu près une heure du matin, nous nous serrons la main en nous disant bonne chance.

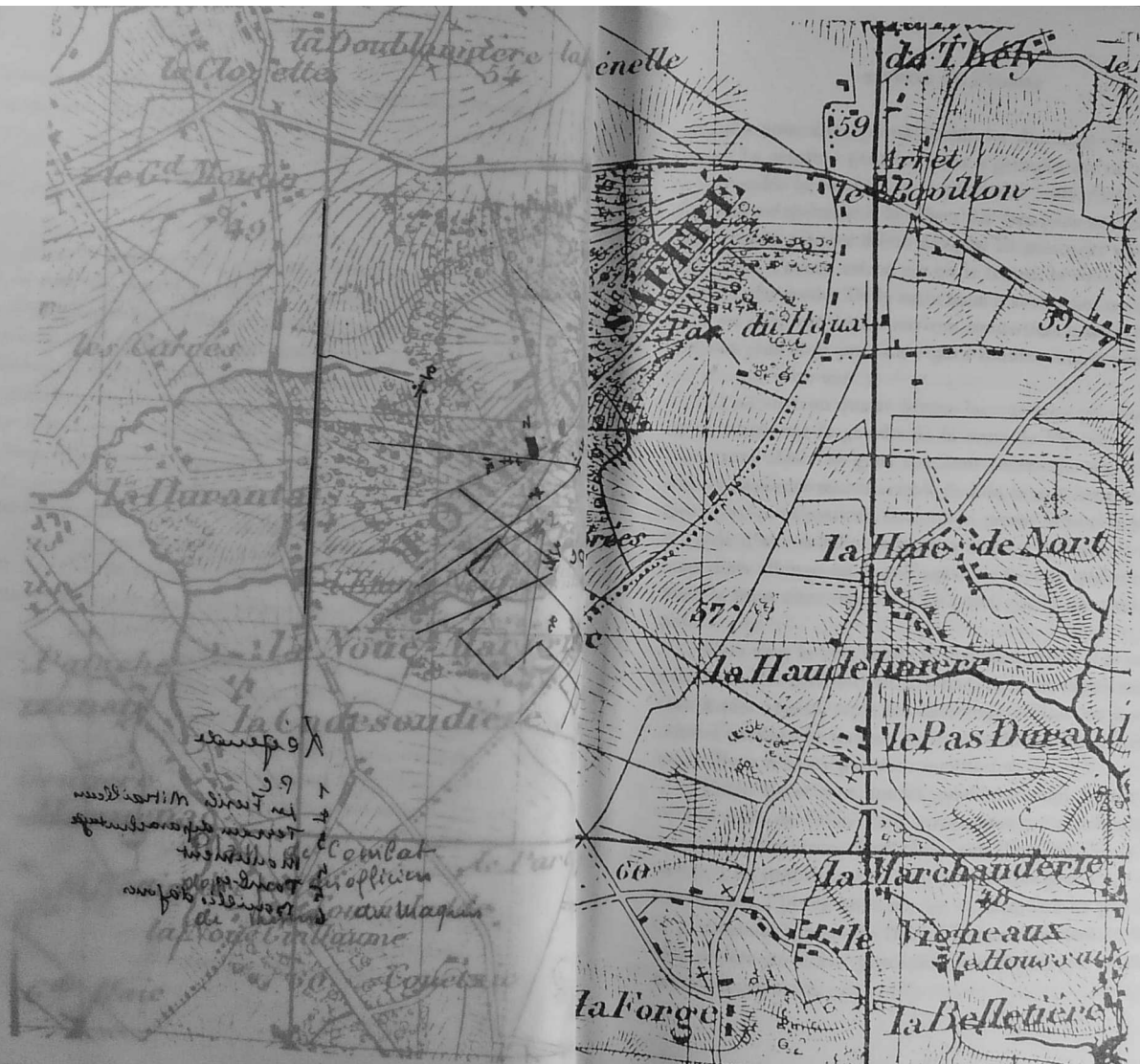
29 Juin 1944.

Je présume que la région est sans doute infestée d'Allemands. Il nous est donc impossible de circuler de jour sur les routes. Etant donné la distance il nous faut deux bonnes nuits de marche à travers champs pour atteindre la ferme Gasnier. Par ailleurs, il importe d'éviter que l'ennemi puisse, par ses chiens policiers, suivre nos traces. Nous avons cru, en effet, alors que nous étions dans la forêt, entendre des aboiements. Je décide donc de gagner rapidement le déversoir du canal du Vioreau qui passe à cinq cents mètres de nous. Sur environ deux kilomètres nous marchons au long de la berge, l'eau jusqu'aux genoux. Puis, à travers champs, nous avançons vers l'est, c'est-à-dire en direction de Joué-sur-Erdre.

Vers deux heures nous entendons s'amplifier le ronronnement caractéristique des avions de la Royal Air Force. Nous scrutons le ciel : trois appareils survolent en rase-motte la lisière de la forêt de Saffré. Ils décrivent des cercles au-dessus du terrain du Gouvaloux. Aucun doute n'est possible et, à l'unisson, nous poussons tous les trois les mêmes cris de colère : « merde ! le parachutage !... Les containers vont être pour ces salauds ! ». Je me demande ce qui se serait passé si l'attaque du maquis avait eu lieu vingt-quatre plus tard... mais l'heure n'est pas propice à l'émission des hypothèses... et nous poursuivons notre marche dans la nuit.

Les coqs se sont mis à chanter. Nous nous trouvons alors à mi-distance du déversoir de Vioreau et du bourg de Joué. Je rappelle à mes deux camarades que le problème est de savoir





comment nous allons nous dissimuler durant le jour qui commence. La solution peut consister à grimper sur un tas de foin et à attendre la tombée de la prochaine nuit. Mais nous nous trouvons précisément à la saison des fenaisons et nous allons à tout moment risquer d'être délogés. Et puis nous sommes affamés. Nous n'avons même pas eu le temps, la veille, de prendre notre jus du matin. De la sorte nous n'avons rien mangé depuis le 27 au soir, soit depuis environ trente-trois heures. Nous n'en pouvons plus et je jette un regard inquiet vers le petit Mauras qui n'a que seize ans.

Il est environ quatre heures lorsque nous parvenons à une ferme située sur la gauche de la route de Vioreau à Joué. Les volets sont clos. Les gens semblent encore dormir. Je désigne à mes camarades une charretée de foin sous le hangar : « peut-être allons-nous pouvoir, leur dis-je, passer là-haut la journée ». A l'aide d'une échelle nous nous hissons au sommet du tas et nous nous allongeons dans l'espoir de dormir quelques heures. Mais la faim nous tenaille à tel point que le sommeil ne vient pas.

Vers cinq heures trente la maison s'anime. Les persiennes s'ouvrent. Des gens sortent. Du haut de notre observatoire, couchés à plat ventre, nous les observons : l'homme a une trentaine d'années ; la femme, âgée et voûtée, nous paraît être sa mère. Nous n'osons pas nous manifester.

Entre six et sept heures, quelques coups de feu éclatent vers la forêt de Saffré dont nous sommes éloignés d'une douzaine de kilomètres. C'est alors que l'homme s'écrie : « les vaches ! ils vont donc tuer tous ces pauvres gars ! ». Ce propos me rassure. J'invite alors Merlet et Mauras à ne pas broncher et je descends du tas de foin. L'homme me voit et, bien que mon aspect ne doive guère inspirer confiance, ne manifeste aucune inquiétude.

— Le Bon Dieu nous aide, lui dis-je, ce que vous venez de dire prouve que vous êtes avec nous.

— Vous étiez là-bas, me répond-t-il ?

— Nous y étions. Or il y a trente-six heures que nous n'avons rien mangé. Je paierai ce qu'il faut : ne pourrions-nous pas avoir un peu de soupe au lait ?

Ce genre de nourriture m'apparaît alors le plus acceptable.

— Pas question de payer, fait-il en souriant. Je n'étais pas là-bas, mais je suis de tout cœur avec vous.

Mes compagnons qui, de là-haut, entendent la conversation, se manifestent. La vieille femme qui les a aperçus me demande de les faire descendre. Je m'y refuse, lui faisant observer que je ne veux pas que sa bonté soit pour elle l'occasion de courir de trop grands risques. Je remonte donc sur le tas de foin pendant que ces braves gens s'en vont préparer la soupe sollicitée.

Quelques instants plus tard l'homme monte une soupière dont le contenu fumant sent agréablement l'oignon et nous annonce qu'il redescend chercher des écuelles et des cuillers. Mais notre faim est telle que nous n'attendons pas ces accessoires : nous prenons la soupe avec les mains et commençons de l'absorber à grandes lampées.

Nous avons ensuite dormi pendant des heures.

Vers midi, l'homme nous a réveillés. « La patronne, dit-il, a tué un poulet et vous l'a fait rôti. Je vous l'apporte ». Nous essayons de goûter à la bête. Malheureusement nous avons de telles contractions d'estomac que ça ne passe pas.

Nous avons dormi encore.

Au réveil, dans la soirée, nous faisons honneur au rôti.

A la nuit tombante nous descendons de notre cachette. Le fermier nous conduit à sa cave et nous fait goûter son vin. Nous

le remercions de son hospitalité et lui demandons s'il sait quelque chose du drame qui vient de se dérouler. Il répond qu'il ignore tout. Comme tous les gens du voisinage il a seulement, la veille, entendu la fusillade. Personne n'ose circuler sur les routes et les nouvelles ne parviennent pas.

Nous nous remettons en marche dans l'obscurité revenue.

Je saurai, par la suite, que cette ferme se nomme La Croix-Forget et que l'homme qui nous a fraternellement accueillis s'appelle Louis Raitière.

30 Juin 1944.

Nous avons pris, encore à travers champs, la direction de la ferme de Saint-Ouen tenue par Dutertre à un kilomètre et demi de Riaillé. J'ai choisi cet asile car je suis sûr que, là encore, nous serons bien reçus.

Il est quatre heures du matin lorsque nous arrivons. Le fermier n'est pas levé. Nous montons au grenier à foin et nous attendons.

A six heures Dutertre sort dans sa cour. Je l'appelle par la lucarne et nous échangeons de brefs propos. Je lui demande d'avertir immédiatement de notre présence les gendarmes de Riaillé.

Vers huit heures, Rainteau arrive à Saint-Ouen accompagné de Nerriec, son chef de brigade, un Breton du Finistère Sud. L'un et l'autre m'informent que l'avant-veille, soit le 28, au lever du jour, toute la brigade a, comme convenu, quitté Riaillé pour venir apporter son aide au Maquis. Ils étaient, ajoutent-ils, accompagnés du médecin du bourg, le D^r Gilard. Ce dernier âgé d'une trentaine d'années ayant reçu une convocation en vue de partir en Allemagne au titre du S.T.O. avait,

lui aussi, décidé de rejoindre la forêt de Saffré. En cours de route ils entendirent le bruit de la fusillade et apprirent l'attaque. Ils durent rebrousser chemin et réintégrer la gendarmerie. Quant au D^r Gilard il partit se cacher dans une ferme tenue par les frères Bourcier à la limite des communes de Riaillé et de Trans-sur-Erdre.

Ils me disent en outre que le 28 également le lieutenant Panat, commandant la compagnie d'Ancenis a, à la tête de ses hommes, quitta la gendarmerie afin de nous rejoindre. Eux aussi ont dû se replier.

Les renseignements qu'ils me donnent sur les suites de l'attaque sont imprécis. Les seules indications qu'ils possèdent viennent des gendarmes de Nort. Ceux-ci leur ont, sans commentaire, transmis les dires des Allemands qui prétendent que « tout est nettoyé » et qui, au surplus, déclarent qu'ils poursuivent la chasse en vue de retrouver Yacco. En fait, selon Rainteau, quatre maquisards auraient été tués au combat ; il y aurait eu neuf blessés achevés par les Allemands, outre des prisonniers en nombre indéterminé.

J'avise les deux gendarmes de ce que nous nous rendons à la ferme du Bulot. Je leur demande de m'informer en cas d'alerte. Je les prie, en outre, d'avertir mon épouse de ce que je suis encore en vie : ayant quitté Treffieux le 12 juin elle est revenue se réfugier chez Testard à L'Enclos et depuis lors est sans nouvelles. Ils préviendront également la mère d'André Maurras qui, depuis les bombardements de Nantes, réside elle aussi à Riaillé, au lieu-dit La Cour-du-Bois.

Vers neuf heures, Dutertre nous invite tous à boire un verre de vin dans son cellier. Puis les gendarmes s'étant éloignés nous regagnons le grenier à foin.

Dans l'après-midi nous entendons sonner à toute volée les cloches de l'Eglise de Riaillé. Le vent nous apporte des airs de

cantiques. Dutertre nous dit que c'est Notre-Dame-de-Boulogne qui passe à travers le bourg. Je me rappelle alors que, depuis plusieurs mois, la statue de cette vierge est processionnellement transportée à travers la France afin qu'advienne enfin l'heure de la paix. Je me joins silencieusement à la prière des foules qui, d'une extrémité à l'autre du pays, prient pour que finisse cette guerre. Intercède, ô Vierge de Boulogne, pour que nos souffrances actuelles et le sacrifice de nos vies ne soient pas vains. Rends au monde déchiré la paix à laquelle il aspire et fais que les âmes de ceux qui sont morts au combat reposent dans la béatitude éternelle...

A la tombée de la nuit Dutertre nous appelle et nous sert, dans son cellier, un morceau de lard.

Vers 23 heures nous nous mettons en route vers le Bulot. Cette dernière étape sera brève puisque nous n'avons guère que sept kilomètres à parcourir.

Sur le chemin nous rencontrons un rôdeur qui, sur son dos, porte un sac. Nous l'arrêtons et lui demandons ce qu'il fait, dans les champs, à cette heure. Nous constatons que le sac contient trois lapins vivants. Nous l'obligeons à mettre les bêtes en liberté et, craignant qu'il nous suive, nous le contraignons à partir dans la direction opposée à la nôtre.

1^{er} Juillet 1944.

Il est un peu plus d'une heure du matin lorsque nous parvenons au Bulot. Les indications données par Rainteau sont précises et nous n'avons aucune peine à trouver la ferme que Merlet connaît d'ailleurs pour y être naguère allé chercher du ravitaillement.

Je frappe. Un homme vient ouvrir. Je me nomme. Il

nous accueille avec empressement. Il sort du pain, des victuailles, du vin.

Trois générations logent dans cette ferme : le grand-père paternel, âgé de soixante-dix ans environ ; ancien adjudant de 1914-1918 ; trois fils, parmi lesquels deux sont mariés et ont eux-mêmes plusieurs enfants. Celui qui nous a ouvert est le fils aîné. Il se prénomme Louis. Fait prisonnier en 1940 il s'est moins d'un an plus tard, évadé du stalag.

Nous avons, cette fois encore, dormi dans le grenier à foin.

Au lever du jour Louis Gasnier et son père viennent converser avec nous. Nous examinons ce qu'il convient de faire. Il m'apparaît impossible de demeurer dans cette ferme qui se trouve située dans un hameau comportant plusieurs foyers. Notre présence va paraître suspecte et nous allons faire courir à cette famille de grands risques. Je demande à nos hôtes s'il existe, dans les alentours, un lieu plus discret. Ils me répondent qu'à quelque distance se trouve le moulin de La Charraie qui, depuis 1930, est abandonné par ses propriétaires. Il tombe en ruines mais est parfaitement isolé. Il constitue, en conséquence, une excellente cachette. J'accepte cette solution.

Au cours de la journée, je représente à Merlet et au petit Maurras qu'il est nécessaire de nous séparer. Il faut, en effet, éviter que nous soyons arrêtés tous les trois ensemble. Merlet consent à rejoindre son épouse à Ancenis et Maurras part se réfugier à moins d'un demi-kilomètre de là dans une ferme située à La Barrère en Teillé et tenue par Pierre Coulon, beau-frère de Louis Gasnier.

Il est convenu que chaque nuit Maurras viendra au moulin m'apporter les nouvelles.

Vers vingt-deux heures Louis Gasnier et l'un de ses frères

me conduisent à La Charraie. Nous parcourons un kilomètre et demi environ. Ils me laissent à mon nouveau domicile.

2 Juillet 1944.

Au lever du jour, je passe la revue des lieux.

Ce moulin est une bâtisse qui commence à tomber en ruines et qu'habitent — je m'en suis aperçu au cours de la nuit — une légion de rats et d'oiseaux nocturnes. On y entre par une porte voûtée. Pour accéder au premier étage il faut emprunter un escalier de bois dont la solidité est douteuse. D'une étroite fenêtre on aperçoit des champs incultes, des landes, des bois, une mare à grenouilles. Le lieu est isolé et sauvage.

Au début de l'après-midi, Louis Gasnier m'annonce que deux hommes viennent de se présenter au Bulot et désirent s'entretenir avec moi ; ils m'attendent à quatre cents mètres de la ferme. J'accompagne Louis Gasnier et je trouve deux inconnus à l'angle d'un champ de blé. L'un, de courte taille, déclare se nommer Cochet et se dit commandant du bataillon d'Ancenis. L'autre se présente comme étant le capitaine Noizet. C'est Merlet qui, disent-ils, les envoie vers moi. Ils me demandent quels sont, à la suite de l'attaque du maquis de Saffré, les ordres des D.M.R. Je leur relate ce que je sais et leur dis que les D.M.R. qui connaissent mon lieu actuel de retraite m'ont prié d'attendre leurs instructions.

L'entretien ne dure que quelques minutes et les deux hommes s'éloignent après m'avoir dit qu'ils ne possèdent aucune précision au sujet des événements de Saffré.

Dans la soirée, Louis Gasnier vient au moulin porteur d'un panier contenant un abondant ravitaillement : du pain,

du porc, des légumes, du vin. Chaque soir, vers la même heure, il m'apportera ainsi ma subsistance.

3 Juillet 1944.

André Maurras est venu au moulin.

Il me dit avoir pris contact avec Pierre Rialland qui, sorti sain et sauf du combat de Saffré, est rentré chez son père à La Fortunière des Landes en Joué-sur-Erdre.

Il est convenu que si Pierre Rialland veut me voir il devra d'abord passer par La Barrère.

Maurras me dit en outre que si j'ai besoin de lui je puis, à tout instant, le faire appeler par l'un des membres de la famille Gasnier.

En ce qui concerne l'attaque du 28 juin, il ne sait rien de plus que ce que m'ont dit les gendarmes de Riaillé.

4 Juillet 1944.

A dix heures du matin, Pierre Rialland est venu au moulin.

Il est allé, la veille, en reconnaissance dans la forêt de Saffré.

Par prudence il a évité de faire visite à la ferme du Pas-du-Houx et à celle des Gouvaloux. La ferme des Brées est incendiée. Il n'en reste que des pans de murs et les débris calcinés de la charpente. La seule personne qu'il ait vue dans les parages est un cantonnier qui lui a appris qu'à la suite du combat treize tombes ont été creusées. Il n'a sur ce point aucune autre précision.

Par ailleurs, le même cantonnier lui donne une vague indication selon laquelle les Allemands n'auraient pas recueilli la totalité des containers tardivement parachutés. Il va, à ce sujet, poursuivre ses investigations.

5 Juillet 1944.

Au lever du jour je reçois une nouvelle visite de Pierre Rialland.

Il est retourné à la forêt de Saffré. Il a alors constaté qu'un container se trouve encore, à quelque distance de la voie de chemin de fer, à cinq cents mètres environ de la limite du terrain de parachutage.

Je crains qu'il s'agisse d'un piège. Cependant je fais part à Pierre de ma décision d'aller prendre possession de ce container. Je lui demande de recruter deux volontaires et je l'informe que je serai chez lui, à La Fortunière des Landes, au début de la nuit prochaine.

La journée se passe sans incident. Les heures sont horriblement longues. Mes seuls compagnons sont les rats... Je pourrais, si j'avais des tendances littéraires, écrire moi aussi les « Lettres de Mon Moulin ».

A la nuit tombante, je prends la route de Joué-sur-Erdre, monté sur une bicyclette que m'ont prêtée les Gasnier. Il est environ minuit lorsque j'arrive à la ferme Rialland. Pierre m'attend avec deux jeunes garçons : Francis Paitier et Lionel Gaillard.

Tous les quatre nous pédalons vers la forêt de Saffré. Nous n'avons aucune peine à trouver le container que Rialland et Paitier ont déjà repéré. Nous y trouvons cinq mitraillettes, deux mille cinq cents cartouches, des chargeurs, dix grenades,

cinq révolvers. Nous nous partageons la charge que nous mettons dans des sacs et nous repartons vers Joué. En cours de route, alors que nous sommes dans la forêt de Larche, nous nous apercevons que le sac de cartouches attaché sur le dos de Paitier est percé; son contenu se répand de sorte qu'on pourrait nous suivre à la trace. Nous faisons, tant bien que mal, la réparation.

Il est environ trois heures du matin lorsque nous arrivons à La Fortunière des Landes.

Sans désespérer nous cachons le butin dans un champ voisin. Nous le recouvrons de fougère et de paille.

6 Juillet 1944.

J'ai dormi à La Fortunière des Landes pendant environ deux heures.

Pierre Rialland m'a fait savoir qu'à la suite de l'attaque du maquis de Saffré les hommes armés qui ont pu échapper aux Allemands se sont regroupés. Après s'être cachés dans la campagne ils se sont fixés dans la forêt de La Brosse, aux environs de Sion-les-Mines, à l'extrême nord du département. Ils sont environ quatre-vingt-dix. Ils logent dans des gaitounes et les fermiers des environs, ainsi que le D^r Daguin, les ravitaillent. Pour l'instant, leur chef est le sous-lieutenant Jacques Linard.

Je demande à Pierre Rialland de me conduire vers ces hommes.

Nous partons à bicyclette. Il est six heures trente du matin.

Je retrouve, dans cette forêt, la même atmosphère qu'à Saffré. L'attaque du maquis et sa dispersion n'ont pas altéré le

courage et la foi de ces garçons. Ils sont plus aguerris et plus résolus que jamais. Leur ardent désir est de venger leurs amis tombés sous les balles de l'assaillant ainsi que les blessés que l'ennemi a cruellement achevés.

Je passe la journée parmi eux.

Au cours de l'après-midi Guimbal fait son apparition. Il a appris la formation de ce nouveau rassemblement et il vient reprendre son poste de chef.

Dans la soirée, je leur annonce que nous avons récupéré un container provenant du parachutage allié. Je leur fais part de mon intention d'aller à Joué-sur-Erdre chercher les armes que nous y avons cachées et je demande que six volontaires m'accompagnent. Toutes les mains se lèvent. Pierre Rialland et Paitier font partie de cette nouvelle expédition.

Nous partons vers vingt-deux heures trente. Je répartis les six garçons en groupes de deux. Je me joins à l'un des groupes. Par prudence, je prescris que les trois groupes circuleront à un kilomètre l'un de l'autre.

Il est environ minuit lorsque nous arrivons à la ferme de La Fortunière des Landes. Je revois l'émotion du père Rialland devant ces six jeunes hommes décidés à courir tous les risques : « Les gars, leur dit-il, vous êtes dignes du nom de Français! ».

Nous chargeons les armes et nous repartons vers la forêt de La Brosse.

Je m'attribue une mitraillette et des cartouches et je regagne mon moulin. J'aurais voulu demeurer parmi ce nouveau maquis spontanément formé. Malheureusement ma présence au Bulot est nécessaire puisque c'est là que je dois attendre les ordres des D.M.R.

Avant de partir j'ai déclaré à Guimbal qu'il est désormais le responsable de la formation et que Linard est son adjoint.

Il est entendu que Pierre Rialland assurera la liaison entre La Brosse et moi.

Je connais maintenant, dans leurs grandes lignes, les péripéties du combat du 28 juin. Je sais le courage des hommes qui y ont participé. Je sais qu'il y a des morts et des prisonniers.

Tandis que nous nous efforçons d'évacuer les hommes non armés le lieutenant Noblet, assisté des sous-lieutenants Crossouard et Métayer, à la tête d'un groupe, va prêter main-forte aux postes situés à l'orée de la forêt, aux deux extrémités du terrain de parachutage. Il trouve là, à l'angle ouest de ce terrain, le petit Chaumeil, âgé de dix-huit ans, qui au moyen de son fusil mitrailleur empêche les Allemands d'avancer vers les Brées. A l'angle est un groupe commandé par le vaillant Marionneau et dans lequel se trouve Pierre Rialland, devenu sous-lieutenant, qui balaie lui aussi le terrain. Les Allemands mettront plus d'une heure à parcourir la distance qui sépare la ferme des Gouvaloux de l'entrée du chemin qui conduit aux Brées.

Le capitaine Josso a pris la tête de la Volante. Il se dirige vers le secteur déjà tenu par Marionneau sous les ordres duquel il se place.

Chaumeil est tué. On trouvera son corps replié sur le fusil mitrailleur.

Pendant ce temps, le commandant Philippe Glagean et l'abbé Ploquin qui, durant la nuit qui vient de s'achever, ont couché à la ferme de l'Etang-Neuf sont réveillés par les Allemands et emmenés par eux. Pierre Aubry, frère du capitaine, caché sous un pont voisin de la ferme, réussit à s'échapper alors que son épouse est, elle aussi, arrêtée.

La situation entre les Brées et les Gouvaloux devenant intenable, Marionneau donne, conformément aux instructions

préalables des D.M.R., l'ordre du repli en direction du nord, c'est-à-dire de la forêt. Il est alors environ sept heures quinze.

Pierre Rialland qui connaît les lieux dirige le repli de ce groupe auquel s'est adjoint la Volante de Josso. Cela représente une centaine d'hommes.

Le capitaine Guimbal, lui, a passé la nuit au milieu de la forêt, à un kilomètre au nord des Brées, en compagnie de son fils Hubert, de Maisonneuve et de Gouesnard. Ils ont entendu la fusillade et se sont efforcés de rejoindre les Brées. Ils se sont heurtés à des patrouilles allemandes et ont à plusieurs reprises fait feu. D'après ce qu'il m'a rapporté Guimbal est demeuré seul, terré dans un trou. Il a entendu tomber et râler aux alentours. La matinée est très avancée lorsque, sorti de sa cachette, il s'aventure dans un pré situé entre le Pas-du-Houx et les Brées. Là il découvre, le cœur serré, les corps de treize de nos camarades tombés sous les balles de l'ennemi.

Lollichon a rassemblé quelques garçons afin de les évacuer vers Vioreau. Ils ont, aux environs du Pas-du-Houx, rencontré des patrouilles et ont dû alors se disperser. Pendant trente heures, avec André Chaigneau, Lollichon est demeuré caché dans les fougères à la lisière de la forêt.

Louis Loizel, ancien chef de groupe de la Maison-Rouge, après la dispersion de la compagnie Marionneau, s'est trouvé caché dans les ajoncs à trois cents mètres de la lisière sud de la forêt. C'est là qu'il a trouvé la mort en même temps que quatre de ses camarades.

Dès l'aube l'ennemi a surgi au Pas-du-Houx, hameau qui, je l'ai déjà dit, se compose de deux fermes : l'une tenue par la veuve Fournis et ses trois enfants ; l'autre par la famille Doucet. Les soudards gueulent : « Ici terroristes ! Où est Yacco ».

Louisa Fournis, âgée de dix-sept ans, se prépare, au

moment de cette irruption, à conduire les vaches au pré. Toute la famille est contrainte de demeurer plusieurs heures visage contre le mur. Au cours d'un interrogatoire, Mme Fournis mère est frappée. Les Allemands fouillent la maison et volent une somme de 50.000 francs.

Ils interrogent également le père Dousset, âgé de soixante-neuf ans, et le frappent violemment à coup de bâton. Ils lui demandent où je me trouve. Le vieillard garde le silence.

On ignore le nombre exact des assaillants. Ils sont, dit-on, environ deux mille : quinze cents Allemands composés notamment de SS d'Angers et de Marins de Basse-Indre, auxquels s'ajoutent cinq ou six cents membres de cette ignoble milice créée par le gouvernement de Pétain.

Voilà ce que je sais sur cette brève et douloureuse épopée.

J'ignore encore la liste des morts.

Quant aux prisonniers je ne me dissimule pas ce que sera leur sort : la torture suivie de l'exécution collective.

7-11 Juillet 1944.

Rien ne se passe durant ces cinq jours. Je meurs d'ennui et j'attends désespérément que les D.M.R. se manifestent.

12 Juillet 1944.

Pierre Rialland vient au moulin m'apporter une douloureuse nouvelle.

Le maquis de La Brosse a été attaqué hier. Quatre ou cinq cents Allemands ont encerclé la forêt. Les hommes ont énergiquement riposté. Puis Guimbal et Linard ont donné l'ordre du repli.

Nous déplorons quatre morts. Des prisonniers ont été faits.

Les autres se sont, comme au lendemain de Saffré, dispersés par groupes de dix ou vingt et se cachent, sans aucune coordination entre eux, à travers la campagne.

Le D^r Daguin a soigné les blessés. Durant la nuit qui a suivi l'attaque les Allemands ont fait irruption chez lui. Il a réussi à s'enfuir en sautant par la fenêtre en même temps que son épouse.

15 Juillet 1944.

Il me semble dangereux de rester plus longtemps au moulin de La Charraie. Tous les maquisards de la forêt de La Brosse connaissent le nom de ce moulin. Des prisonniers ont pu, sous la torture, en révéler le nom. Je fais part de mes craintes aux Gasnier qui me conseillent de me retirer chez Biotteau à la ferme de La Pierre-en-Mézanger. Ils sont assurés que je serai bien reçu. Il est convenu qu'ils me transmettront toutes les communications qui pourraient venir des D.M.R. Le jeune Mauras, lui, reste à La Barrère et gardera contact avec Le Bulot.

Du Bulot à La Pierre, il n'y a que cinq kilomètres. Comme prévenu, j'y suis parfaitement accueilli. Il est convenu que je passerai pour le nouveau valet de la ferme. En fait, tant pour tuer le temps que pour éviter les soupçons du voisinage, je me livre à divers travaux agricoles.

Je vais demeurer là, jusqu'au 27 juillet.

Durant cette nouvelle villégiature, je reçois, à plusieurs reprises, la visite de Mauras et de Pierre Rialland. Ils me tiennent au courant des activités des maquisards dispersés : sabotage de l'écluse du Pas-d'Héric et attaques de convois.

J'ai soif d'actions, mais j'entends toujours obéir aux injonctions des D.M.R.

Considérant que le danger est provisoirement écarté j'ai, après un séjour de vingt-quatre heures à la ferme de La Barrère, rejoint le moulin de La Charraie.

Il est six heures du matin lorsque Louis Gasnier m'amène Jean-Pierre Dautel, envoyé jusqu'à moi par les D.M.R. Je l'accueille avec une grande joie.

J'apprendrai plus tard que les D.M.R. sont alors cachés non loin de moi. A la suite de notre séparation, ils se sont dirigés vers La Roche-Blanche, au cours de la nuit du 28 au 29 juin, à une dizaine de kilomètres au nord d'Ancenis. Ils ont, pendant plusieurs jours, trouvé refuge dans un champ de blé, à proximité d'une chapelle abandonnée ; dite la Chapelle des Bois. Sous l'autel de ce sanctuaire, ils ont dissimulé leurs armes et le poste émetteur. Jean-Pierre Dautel a pu les ravitailler grâce à l'une de ses amies, Paulette Peltier, étudiante à l'École de Médecine de Nantes, fille du docteur Peltier, de Varades. Quelques jours plus tard les D.M.R. vont se replier à Saint-Sigismond, entre Varades et Montrelais, sur les bords de la Loire, chez un fermier qui les héberge dans un bâtiment où se trouve le pressoir.

Au moyen du poste émetteur ils reprennent contact avec Londres. Ils vont alors provoquer, entre la gare d'Ancenis et celle de Varades, l'anéantissement d'un train chargé d'engins blindés et montant vers Le Mans, ainsi que la destruction d'avions allemands posés sur les prairies avoisinant la Loire.

Jean-Pierre Dautel me transmet l'ordre de Philippe Ragueneau : tout en continuant de résider au Moulin de La Charraie, je dois rassembler et reconstituer les groupes dispersés en vue d'une action immédiate.

Dès le départ de Dautel je me rends à La Barrère. Je



C'est ici même, face au monument, que le « peloton d'exécution » fusilla 27 de nos camarades de Saffré. Ils ont versé leur sang au chant de la Marseillaise. — Que les jeunes s'en souviennent.

demande à Maurras de se rendre à La Fortunière-des-Landes et de prier Pierre Rialland de venir me voir.

30 Juillet 1944.

Pierre Rialland vient, dès le matin, au moulin.

Je lui fais part des ordres donnés par les D.M.R. et je le charge d'inviter les groupes à se tenir prêts. Il me répond que les groupes de Nort-sur-Erdre et des Touches sont déjà disposés en vue de l'action.

Je sais, par ailleurs, que des trains de déportés sont actuellement acheminés vers l'Allemagne. Je demande à Pierre Rialland de transmettre aux groupes l'ordre de les attaquer.

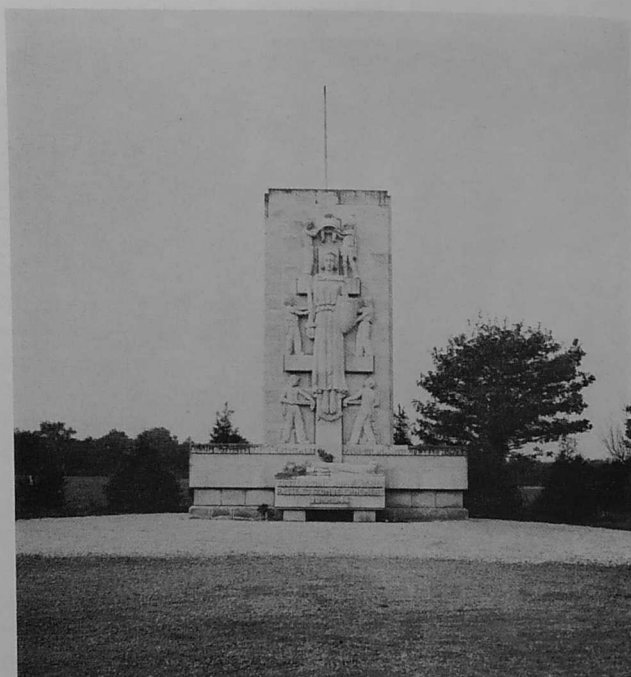
31 Juillet 1944.

Pierre Rialland revient encore et m'annonce que tous les hommes sont sur le qui-vive.

2 Août 1944.

Philippe Ragueneau m'a fait parvenir, toujours par l'intermédiaire de Jean-Pierre Dautel, l'ordre d'attaquer un train de déportés qui doit aujourd'hui quitter Nantes en direction de l'Allemagne et, en raison des sabotages réalisés sur la ligne de Paris, emprunter celle de Segré.

Je transmets l'ordre à Pierre Rialland en lui disant que l'endroit le plus opportun pour accomplir l'opération se situe entre Saint-Mars-du-Désert et Saint-Mars-la-Jaille. C'est un



Ce monument renferme le corps du plus jeune maquisard tué au maquis de Saffré. — Il était orphelin de père et de mère.

Après de multiples recherches, ce jeune héros fut reconnu en 1950 par sa sœur. Son nom est Robert GEFRIAUD.

Le monument fut inauguré par le Général de Gaulle le 11 Juin 1950.

groupe camouflé dans la région de Mouzeil qui, en union avec une équipe d'Ille-et-Vilaine, procède à l'attaque.

J'apprends, par la suite, qu'un certain résultat a été obtenu puisque trente déportés ont pu s'enfuir. Parmi eux est l'écrivain Pierre Bourdan.

Le 3 Août 1944.

Pierre Fraboul et François Macé se dirigent en vélos vers La Fortunière-des-Landes en Joué-sur-Erdre, afin de prendre contact avec Pierre Rialland. Il est environ 17 heures. A ce moment, ils voient arriver au lieu-dit « la queue de l'étang du Vioreau » un soldat allemand. Nos deux amis sont armés. Le premier continue sa route, le deuxième paraît vouloir réparer la chaîne de son vélo. L'Allemand se trouvant pris entre les deux maquisards qui sortent leur révolver, lève les bras et se rend. Aussitôt il est désarmé. Le prisonnier dit s'appeler Frantz Roth, champion des poids moyens de boxe en Tchécoslovaquie; en effet il avait sur lui une photo dédicacée de Marcel Thil. Fait auquel il dut sa vie. Gardé comme prisonnier P. Fraboul et F. Macé le remirent entre les mains de Lionel Gaillard qui lui-même le mit entre les mains des Américains à Châteaubriant.

Nuit du 3 au 4 Août 1944.

Le groupe de La Chevallerais composé de :

Pierre Marionneau, François Macé, Pierre Bézier, E. Richard, Gabriel Mary et Pierre Fraboul ont attaqué un convoi allemand au lieu-dit « Le Mouton blanc ».

4 Août 1944.

A 17 heures : combat à « La Balluère » en La Chevallerais. Bilan : 3 Allemands tués.

Dans cette attaque étaient présents :

F. Macé, E. Fraboul, G. Mary, H. Lefeuvre, M. Jacq, J. Quérard et P. Fraboul. Ce dernier fut grièvement blessé et hospitalisé au Gâvre.

J'ai su, par plusieurs de mes maquisards, que Pierre Marionneau dont j'ai déjà parlé longuement au cours de ce récit, eut un accrochage avec des forces allemandes, quelques jours avant la libération. Il était accompagné de quelques-uns de ses camarades dont :

J. Brun, M. Rio ainsi qu'un surnommé « Patinette » lequel fut blessé.

Marionneau échappera de justesse au peloton d'exécution le 7 août.

4 Août 1944.

La victoire est en marche.

Les troupes alliées avancent vers nous.

A la fin de la matinée, je reçois de Philippe Raguenau, par l'intermédiaire de J.-P. Dautel, l'ordre impératif de barrer par tous les moyens la retraite effectuée d'ouest en est par les troupes ennemies. Il me demande de quitter le moulin et d'organiser le combat.

Il y a un quart d'heure que Dautel est parti lorsqu'arrive Pierre Rialland. Son regard rayonne de joie : aux premières heures du jour, vers cinq heures trente, alors qu'il effectuait

une liaison pour le groupe de Rougé, il a vu, sur la route, aux confins de l'Ille-et-Vilaine et de la Loire-Inférieure, passer une jeep américaine. Nous nous réjouissons ensemble.

Je lui fais part de l'ordre que je viens de recevoir. Je prends mes armes et nous quittons le moulin. Au passage, nous prenons Mauras à la ferme de La Barrère et nous nous mettons tous trois en marche à travers les champs. Notre but immédiat est de rejoindre le groupe du Boulay composé d'une vingtaine d'hommes commandés par Paitier. Nous sommes armés de mitraillettes et de grenades offensives.

Il est un peu plus de quinze heures. Il nous faut alors traverser la route étroite et sinueuse qui mène de Pannecé à Teillé. Nous écoutons pendant quelques instants. Aucun bruit ne se fait entendre. Nous franchissons le fossé et nous nous apprêtons à parcourir, sur la chaussée, une vingtaine de mètres afin de passer une barrière et de continuer notre chemin à travers champs.

C'est alors que surgit, au tournant de la route, monté sur des bicyclettes, un groupe important d'Allemands. Ils sont une cinquantaine et portent leurs fusils en bandouillère. Nous ne les avons pas entendus venir.

Mon sang se glace et je crois fermement que, cette fois, nous sommes tous les trois perdus. Les ennemis ont vu notre accoutrement et nos mitraillettes : le repli est impossible et aucune grâce ne nous sera faite. Alors je dis à mes deux jeunes amis : « On va payer de notre peau ! Faites feu à volonté ! Et fuyez ensuite chacun de votre côté ».

Les Allemands ont dû un instant croire que nous nous rendons. Je revois encore les premiers du groupe mettre lentement pied à terre alors qu'ils ne sont guère qu'à cinq mètres de nous. Alors nous tirons dans le tas et, tous les trois, nous déchargeons nos mitraillettes. De la part des adversaires aucune

riposte immédiate n'est possible. Je vois, en l'espace d'un éclair, tomber des hommes en vert. J'entends encore les hurlements. Selon le témoignage ultérieur de la gendarmerie française nous aurions fait plusieurs morts.

Je vois le petit Mauras sauter la haie de droite par rapport à la direction suivie par le groupe ennemi et disparaître dans un bois. Il est, me semble-t-il, sauvé, encore que je n'en sois pas sûr.

Je fuis par la gauche et je parviens, en un quart de seconde, à sauter la barrière fermant l'entrée d'un champ. J'ai l'impression que Pierre Rialland m'a suivi. Les Allemands ouvrent le feu dans ma direction. Je sens une légère brûlure au-dessus de l'œil droit : une balle vient de me frôler le front. Une seconde plus tard une douleur au genou droit me fait pousser un cri. Cette fois je suis touché. Je m'affaisse dans les hautes herbes tandis que derrière moi la fusillade continue de faire rage. J'avise à quelque distance un ruisseau asséché que bordent des roseaux et des saules. Je m'y traîne et je me dissimule dans les hautes herbes et sous les racines de l'un des arbres.

Les ennemis présument que je me suis caché sous les javelles dressées dans un champ voisin. A dix mètres de moi ils installent un fusil mitrailleur et vont, pendant près d'une demi-heure, tirer sur les gerbes de blé.

Durant les brefs instants où s'arrête la fusillade j'entends des cris sur la route.

Vers seize heures trente des véhicules motorisés se sont approchés, ont stationné quelque temps et sont repartis. C'est alors le silence. On est venu enlever les blessés et les morts et le reste de la colonne s'est éloigné.

C'est seulement vers dix-neuf heures que j'ose quitter ma cachette. Mon genou me fait horriblement souffrir. Je me

traîne littéralement et j'ai dû mettre plus d'une heure pour parcourir moins d'un kilomètre. Il est environ vingt heures lorsque je parviens à une ferme dont j'ignore le nom. Un homme que je n'ai jamais revu se borne à me dire : « ne vous montrez pas ; partez ; ils sont ici... ». Je m'éloigne. Je reste une heure couché dans un fourré.

La nuit étant tombée, je décide de retourner à La Barrère. Il est vingt-trois heures lorsque j'y parviens. Avant de cogner à la porte, j'entends, dans la cuisine, la voix du petit Mauras. Il a donc pu échapper à la fusillade ! La famille Coulon s'empresse autour de moi. Ils envisagent de me garder chez eux et d'appeler un médecin. Je m'y refuse, leur faisant observer que le fait d'héberger un homme dont le genou est atteint par une balle leur fait courir un immense risque. Je me rends donc à La Charraie après avoir demandé à Mauras d'avertir Louis Gasnier.

Mauras n'a aucune nouvelle de Pierre Rialland. Je suis profondément angoissé car je présume que s'il avait pu sortir sain et sauf de cette aventure il se serait, dès la tombée de la nuit, rendu à La Barrère ou à La Charraie.

Il est environ quatre heures du matin lorsque le Dr Gilard dont j'ai précédemment parlé, alerté par les Gasnier, vient me voir au moulin. Il examine ma blessure et se montre relativement optimiste : ce n'est pas, dit-il, d'une extrême gravité, encore que si les circonstances étaient autres une hospitalisation et une longue immobilisation du membre s'imposeraient. Il se borne, pour l'instant, à me faire une piqûre et il me dit qu'il reviendra. Je souffre le martyr car la rotule est atteinte.

5 Août 1944.

C'est seulement au lever du jour que j'ai appris l'affreuse réalité : Pierre Rialland a été tué et les Allemands ont laissé son corps mutilé au bord de la route, à quelques mètres de la barrière du champ.

Le cadavre vient d'être découvert par la petite Julia Pinson, la nièce des Gasnier, qui ce matin s'est rendue sur les lieux de la fusillade. Personne n'avait osé, hier soir, s'aventurer dans ces parages.

Le Maire de Teillé a lui-même pris possession du corps et a prévenu les malheureux parents.

J'essaie de m'expliquer ce qui s'est passé. Je me souviens avoir vu Pierre s'apprêter à sauter, en même temps que moi, dans le champ voisin de la route. Puis la fusillade m'a empêché de me détourner. Peut-être a-t-il été atteint avant de franchir la clôture. Il se peut aussi qu'il ait insuffisamment pris son élan et qu'il se soit empêtré dans la haie. L'ennemi s'est, en tout cas, acharné contre lui car les blessures sont multiples.

J'ai pleuré la mort de ce garçon de vingt-deux ans qui, près de moi, a couru tant de risques et participé à tant de coups durs. Vingt années plus tard je revois ce franc regard dans lequel j'ai souvent lu la joie de se donner à la plus exaltante des causes en même temps que la virile résolution d'aller jusqu'au bout de l'œuvre entreprise. Il a clairement su que la mort est nécessaire aux refloweraisons de la vie et qu'il faut, pour la résurrection d'un peuple, d'humbles et innombrables sacrifices.

Le lendemain, pendant qu'une foule bouleversée priaît autour de son cercueil dans l'église de Joué, les blindés libé-

rateurs du général Patton, venant de Châteaubriant, déferlaient en direction de Nantes.

Je fais naturellement le rapprochement entre ce sacrifice et cette fracassante approche des premiers signes de la victoire.

6 Août 1944.

Gasnier est venu au moulin en compagnie du D^r Gilard. Ils me confirment la nouvelle : c'est la Libération !

Quelques blindés de reconnaissance se sont arrêtés à Riaillé. Les militaires américains se sont adressés aux gendarmes et ont demandé Yacco. Les gendarmes les ont conduit au Bulot. Je quitte le moulin. Je traîne la jambe mais je ressens à peine ma douleur.

Une jeep stationne devant la ferme. Deux ou trois Américains sont là, accompagnés du sympathique Rainteau. Nous nous embrassons. « Montez tout de suite en voiture, me disent les soldats alliés, et venez au P.C. du général Patton ». Je m'exécute. Nous arrivons dans un champ près de Pouancé où quelques tentes sont dressées. Un colonel me reçoit et me demande un certain nombre d'indications sur l'état de la région. Puis il m'enjoint de me mettre en œuvre afin de faire des prisonniers, d'obtenir d'eux le plus grand nombre possible de renseignements et de les conduire au P.C.

Je m'installe alors à Riaillé. Après avoir embrassé les miens, j'envoie mes agents de liaison demander aux groupes dispersés de me rejoindre.

Dans la soirée nous serons environ soixante, Maurice Guimbal et Constant Aubry sont arrivés accompagnés de Noblet.

J'organise le cantonnement. Le boucher, M. Moreau, met

à ma disposition son hangar afin d'y installer la cantine. Ma femme, ma belle-mère et Mme Rainteau s'occupent de la cuisine.

Des habitants du village de Trans me préviennent que trois aviateurs allemands sont venus se réfugier chez eux et déclarent vouloir se rendre. Aubry, dans une jeep, va les chercher. Je les conduis au général Patton. Le même jour des hommes de mon groupe, patrouillent en jeep à travers la campagne, arrêtent six fantassins vert-de-gris que je mène également au P.C. du général.

7 Août 1944.

Les groupes continuent d'arriver à Riaillé.

Au cours de la nuit, notre nombre a dépassé quatre-vingt. Le ravitaillement me préoccupe.

Dans la journée Philippe Ragueneau m'appelle à Saint-Mars-la-Jaille. Je l'y rencontre accompagné de Chambard de Lauwe, Lieutenant-Colonel Félix, qui se présente alors comme départemental F.F.I. et qui sera plus tard appelé à commander le secteur Nord de la poche de Saint-Nazaire.

Je leur rends compte de l'exécution des missions qui m'ont été confiées et notamment la réorganisation des groupes. Ils m'invitent à poursuivre.

8-11 Août 1944.

Le Lieutenant-Colonel Félix, Philippe Ragueneau et Paul Cyr constituent un état-major à Châteaubriant. Le lendemain, les alliés effectuent un parachutage sur le champ de courses.

Tous mes groupes sont alors rassemblés et une compagnie entière est constituée. Les armes sont celles que nous avons sauvées du Maquis, ainsi qu'une part du parachutage de Châteaubriant.

Félix m'appelle à Châteaubriant et m'intime l'ordre de conduire à Saint-Mars-la-Jaille les effectifs que j'ai réunis. Ces derniers sont alors intégrés dans un bataillon où vont également figurer les hommes appartenant au secteur d'Ancenis. Le premier bataillon F.F.I. du département va être appelé à combattre aux côtés des armées alliées, sous les ordres du commandant Cochet. L'obscur travail accompli depuis les premières formations des groupes clandestins a donc porté un fruit définitif.

12 Août 1944.

Nantes est libérée !

Nous sommes mitraillettes sur le dos au garde à vous devant le monument aux morts de la première guerre mondiale. Au sacrifice de nos aînés nous associons celui de nos frères qui, quelles que soient leurs idéologies, ont expiré au cours de la lutte libératrice.

Pendant que retentit la sonnerie aux Morts, je pense à ceux qui sont tombés dans la forêt de Saffré ou qui, face au peloton d'exécution, ont crânement versé leur sang, aux déportés qui ont déjà succombé ou qui attendent encore que s'ouvrent les portes de leur enfer, aux survivants qui vont, jusqu'à leur dernier jour, garder dans leur chair les stigmates de ces cinq années ténébreuses.

Qu'il me soit permis, ô mes morts, de vous nommer l'un après l'autre pieusement en un memento à la fois douloureux et glorieux.

13 tués en combat le 28 juin 1944 :

- | | |
|------------------------|---------------------|
| 1. BOURRE Maurice. | 8. GUILLET Félix. |
| 2. CHATELIER Jean. | 9. LOIZEL Louis. |
| 3. CHAUMEIL Georges. | 10. NAULEAU Joseph. |
| 4. CHAUVIN Albert. | 11. ORIEUX Paul. |
| 5. COUEDEL Jean-Marie. | 12. RABIN Baptiste. |
| 6. GEFFRIAUD Robert. | 13. RENAUD Francis. |
| 7. GUIHENEUC Auguste. | |

27 fusillés à La Bouvardière le 29 juin 1944 :

- | | |
|-----------------------|-----------------------|
| 14. BABONNEAU Joseph. | 28. LEFRANC Pierre. |
| 15. BIVAUD Joseph. | 29. LEHO Louis. |
| 16. COLARD Joseph. | 30. MACAULT Henri. |
| 17. CORGNET Lucien. | 31. MOREAU Henri. |
| 18. DURAND Georges. | 32. PATY Jean. |
| 19. GABARET Alcide. | 33. PICARD Charles. |
| 20. GARCON Jean. | 34. POUTY Jean. |
| 21. GICQUEAU Armand. | 35. RACOT André. |
| 22. GOUGEON Jean. | 36. RICHARD Henri. |
| 23. HOLLNER René. | 37. RETIÈRE Joseph. |
| 24. HOUGUET Marcel. | 38. RIGOLET Jean. |
| 25. JOUNEAU Henri. | 39. TEMPLE Alexandre. |
| 26. LANEN Robert. | 40. TIGER Paul. |
| 27. LAURENT Georges. | |

2 fusillés à la prison Lafayette le 13 juillet 1944 :

- | | |
|----------------------|------------------|
| 41. LEGENDRE Marcel. | 42. TEMPLE Jean. |
|----------------------|------------------|

4 tués au combat de Sion-les-Mines le 11 juillet 1944 :

- | | |
|----------------------|----------------------|
| 43. LE BORDAIS Paul. | 45. GATINEAU Robert. |
| 44. COLLET Roger. | 46. DENIEUL Louis. |

1 tué au combat de Teillé le 4 août 1944 :

47. RIALLAND Pierre.

1 tué au combat de Plessé-Laudron le 6 octobre 1944 :

48. MARY Gabriel.

18 morts en déportation.

- | | |
|-------------------------|--------------------------|
| 49. BEUGEARD Yves. | 60. LE GOFF Robert. |
| 50. DUPONT Jean. | 61. LEPAGE Pierre. |
| 51. DUPONT Roger. | 62. NAULEAU Joseph père. |
| 52. EPAILLARD François. | 63. Madame ROUQUIER. |
| 53. EVAIN Eugène. | 64. TATTEVIN Marcel. |
| 54. FOURNY Marcel. | 65. TARRAS Jean. |
| 55. GERGAUD Clément. | 66. VALONTAIRE Pierre. |
| 56. DOUSSET Etienne. | 67. Colonel VITRAC. |
| 57. GODIN Jean. | 68. HAURAY Louis. |
| 59. LE BORDAIS Raymond. | |

Tués en combat hors du maquis et ayant appartenus au maquis.

69. POIRIER Germain (en ligne).
 70. GAILLARD Lionel (en Indochine).
 71. GUIMBAL Hubert (suite de maladie contractée au maquis).

Mieux que nous, les vivants, vous savez aujourd'hui que la vie n'a de valeur que dans la mesure où on la donne.

Hommes de Saffré ! Humbles combattants ! C'est parce que vous avez considéré que certains biens valent plus encore que votre propre vie que vous avez accepté de mourir. Vous aviez la conviction que celui qui risque sa vie la retrouve mille fois plus radieuse que lorsqu'il l'a offerte.

O mes morts aujourd'hui entrés dans le repos et transfigurés, de toutes mes forces je vous demande de veiller perpétuellement sur nous tous qui sommes ici, debout devant ces tables mémoriales.

Le 12 juillet 1944, détenu à la prison du « Pré-Pigeon » à Angers, l'un des maquisards de Saffré, écrivait de son sang ce document. Il devait mourir quelque temps plus tard. Il s'appelait : Pierre LEPAGE, de Blain.

J'étais un païen
 maintenant je crois
 en Dieu
 Pierre LEPAGE
 de BLAIN
 Je voudrais AVANT de
 MOURIR VOIR MA
 FAMILLE et surtout
 ma petite niece née
 le 23/6/44
 Cullé, le 12/7/44

Afin que nous sachions désormais travailler à l'instauration d'une paix fondée sur la liberté et la justice !

Le colonel Rémy est parmi nous. Il me serre la main et m'embrasse. Jean Marin est également présent et prononce un discours exaltant.

La cérémonie achevée, je fais incursion à mon domicile de l'avenue du Bocage, abandonné depuis deux ans. Il me faudra réparer la porte que la gestapo a défoncée. A l'intérieur le désordre est indescriptible.

J'ai ouvert les fenêtres : ça sentait le renfermé.

**

Plus de vingt années sont écoulées depuis les faits que relate ce journal.

Au cours de cet automne 1965, alors que des bruits de guerre se font entendre sur le monde, je suis plus que jamais convaincu que notre insurrection n'a pas été vaine puisque nous avons contribué à restituer à la France son vrai visage : celui d'une nation qui n'accepte pas la servitude et dont les fils sont toujours prêts à défendre les éternelles valeurs qui font la grandeur de l'humanité.

J'ai apporté à ce combat les modestes moyens dont je disposais. Je n'étais qu'un soldat de deuxième classe. J'ai fait ce que j'ai pu. Plus exactement j'ai obéi aux impératifs de ma conscience et aux ordres des chefs qui, institués par le gouvernement de la France Libre, ont surgi sur ma route.

Aux termes d'une citation datée de septembre 1944, le général de Corps d'Armée König, commandant en chef des F.F.I. a bien voulu dire que mon activité est devenue « légendaire » dans le département. Que l'on n' imagine pas que j'aie, d'une façon quelconque, cherché à jouer un personnage. Je

A T T E S T A T I O N

Je soussigné Philippe RAUENEAU, ancien Capitaine Philippe ERAUD, ancien délégué militaire de la Loire Inférieure, parachuté de Londres, certifié que le Capitaine LE DIOURON, alias Commandant YACCO, avait mis sur pied en Loire Inférieure une organisation de résistance qui, en Juin et Juillet 1944 a servi de base de départ à son action dans le département.

Le Commandant YACCO agissait sur instructions de Fantassin (alias Leccourbe) en Novembre 1943.

NANTES, le 26 Octobre 1945
Capitaine Philippe ERAUD
igné : ERAUD

Copie certifiée conforme
Heinleix - Roban le 27 octobre 1945
Le Chef de Bataillon M. NO
Commandant M. GUYON. 625

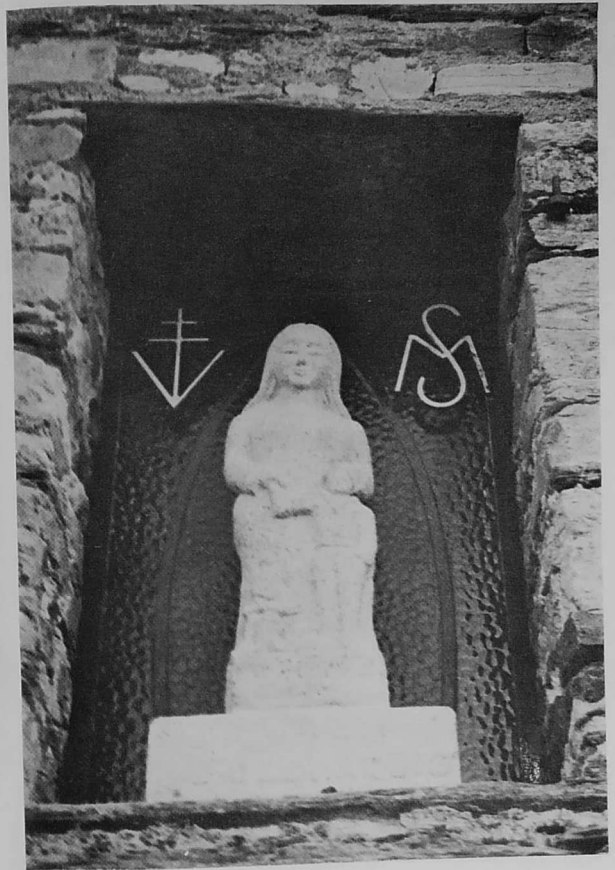


n'ai pas forcé le destin. Tout ce qui s'est passé, on l'a vu, n'a été que la conséquence d'un enchaînement de faits.

Il est vrai qu'avec ma tête carrée de Celte j'ai sillonné de jour et de nuit les routes et chemins creux de ce coin de Bretagne qui s'étend du pays de Châteaubriant à la Loire, des landes du Morbihan aux bocages voisins de l'Anjou. Il est vrai que je suis allé de ferme en ferme, couchant dans la paille et mangeant comme un mendiant, sur un coin de table, la nourriture que l'on m'offrait, si généreusement ; soit que je fuyais, soit que j'obéissais aux ordres et circulant à travers champs et bois. Il est vrai que l'on chuchotait mon surnom dans les bistrotts des villages et dans les maisons paysannes. Il est vrai aussi que j'étais à la fois partout et nulle part.

Mais ce qui est plus vrai encore, c'est que les jeunes hommes que j'ai recrutés et que j'ai conduits m'ont considéré comme l'un d'entre eux. Nous étions de la même race et nous parlions le même langage. Le destin a voulu que j'apparaisse à leurs yeux comme l'organisateur de la guérilla menée à travers la contrée qui leur était familière.

Sans doute avons-nous ensemble connu de douloureux échecs. Beaucoup sont tombés à nos côtés, comme dans toute guerre, transpercés par les balles ennemies. D'autres ne sont pas revenus de l'enfer concentrationnaire. Le maquis que nous avions créé sur l'ordre de nos chefs légitimes a été dispersé. Mais dans cette immense bataille menée de l'Atlantique à l'Asie, de la Scandinavie aux rives méditerranéennes, le plus humble des gestes, le plus obscur des sacrifices a contribué à la victoire finale. J'ai la conviction que le Maître de l'Histoire n'a laissé sombrer dans le néant ni la course angoissée des agents de liaison, ni le fraternel accueil que tant de gens ont fait aux évadés et traqués, ni la fuite à travers bois des maquisards dispersés, ni le dernier rôle des mourants... Je crois fermement



Cette vierge : Notre-Dame-des-Maquis est placée aux « Brées » en la forêt de Saffré.
Elle est l'œuvre de l'abbé Kéruel qui fut le premier aumônier des F.F.I. de Loire-Inférieure.
Elle symbolise la douleur des mères de ceux qui ont donné leur vie pour la Patrie.

que toutes ces choses ont servi et servent encore à la restauration de la terre des hommes.

*
**

Ce récit, cher lecteur, vous apporte des faits que j'ai vécus depuis l'arrivée des Allemands en 1940 et leur départ de cette ville, le 12 août 1944, jour de la Libération.

Je ne suis plus un clandestin.

NOUS NE SOMMES PLUS DES « SOLDATS DE L'OMBRE ».

ANNEXES

ANNEXE I

HOMMAGE DE RECONNAISSANCE A LA GENDARMERIE.

A plusieurs reprises, au cours de ce journal, j'ai fait allusion aux immenses services rendus à la Résistance par les gendarmes du département. J'ai cité des faits précis et des noms qui, tel celui de Marionneau, Noblet, Panat, Rainteau, Le Meur, Pédron, Boiteau, Nevez, Neriec et plusieurs autres me sont demeurés chers.

Il y en a dont je n'ai jamais connu le nom et qui, cependant, ont sauvé la vie de mes camarades en même temps que la mienne.

J'ajoute que sans le recours de l'ensemble des chefs hiérarchiques et des brigades de la région notre œuvre n'aurait pu être accomplie.

J'ai voulu, aux termes de cette annexe, rendre un vif hommage à ces militaires animés d'un patriotisme exemplaire. Gardiens habituels de l'ordre ils ont su, au cours des années d'occupation, se maintenir dans les voies de l'honneur.

Je remercie le Colonel d'Artignan, commandant de la légion, d'avoir bien voulu me rappeler la composition des compagnies et brigades avec lesquelles, durant l'action clandestine, je me suis trouvé en contact.

Il m'est agréable de présenter ci-dessous le tableau de ces unités telles qu'elles étaient composées en 1943 et 1944 :

CHATEAUBRIANT

Adj.-chef. LOUET.
M. d. l. chef. MANCEAU.
Gendarme. KERJAN.
— d° — JOSSO.
— d° — JARNO.
— d° — CHARTEAU.
— d° — BENABES.
— d° — YOU.
— d° — GASCOIN.
— d° — GUILLET.
— d° — ROUSSEL.
— d° — HUBERT.

NOZAY

M. d. l. chef. LERAT.
Gendarme. JOLY.
— d° — FOUASSON.
— d° — BINOT.
— d° — LE BERRE.
— d° — LE TERRIER.

ROUGÉ

M. d. l. chef. TAUNAY.
Gendarme. ROUL.
— d° — RAMBAUD.
— d° — RONSIN.
— d° — BOISSEAU.
— d° — ROBERT.

RIAILLÉ

M. d. l. chef. NERRIEC.
Gendarme. ALLANIC.
— d° — LABBE.
— d° — RAILLE.
— d° — RAINTEAU.

NORT-SUR-ERDRE

Adj.-chef. LE MEUR.
Gendarme. PEDRON.
— d° — BOISTEAU.
— d° — NEVEZ.

GUÉMÉNÉ-PENFAO

Adj.-chef. DELALANDE.
Gendarme. HAMON.
— d° — CEVAER.
— d° — BEGE.
— d° — LOQUET.
— d° — GUEZENNEC.

HÉRIC

M. d. l. chef. GUIVARCH.
Gendarme. MATHELIER.
— d° — BARRETEAU.
— d° — DAVODEAU.
M. d. l. chef. BUGEL.
Gendarme. ROUSSEAU.
— d° — MOURAUD.

**SAINT-PHILBERT
DE-GRAND-LIEU**

M. d. l. chef. BROTHIER.
Gendarme. LEFORT.
— d° — SANZUN.
— d° — GILBERT.
— d° — HAZO.

BLAIN

Adjudant PASQUIER.
Chef MAUDUIT.
Gendarme. MARIONNEAU.
— d° — ENET.
— d° — GARNIER.
— d° — DERVOUET.

VARADES

Adjudant RICHARD.
Gendarme. ANDRÉ.
— d° — GUILLON.
— d° — SAUFOUY.
— d° — DOYEN.
— d° — GUILLAS.
— d° — ARHAN.
— d° — LE CORRE.
— d° — BOUEYGUET.

ANNEXE II

Monsieur,

Je me permets de vous soumettre ce rapport concernant la petite mission dont vous m'aviez chargé dans le secteur de Baud et ses environs immédiats.

Sitôt arrivé à Baud (éloigné de la gare de 5 kilomètres et non pas 800 mètres comme on vous l'avait dit) je me suis mis en relation avec M. Morvan. Je l'ai accompagné dans différents sites qu'il jugeait propice à l'organisation d'un camp, lesdits sites rayonnant à environ 30 kilomètres de Baud. Les accès à ces endroits sont des routes de campagnes, très mauvaises, toutes en côtes, et des chemins de servitude de fermes. Nous avons étudiés lesdits endroits, situés dans les landes, sur des pentes abruptes, en pleine terre inculte, véritables nids d'aigles. L'un est situé à 160 mètres d'altitude, au Nord-Ouest du village de Kergadoret-Pennaut (voir carte). Pour y accéder, on prend le train omnibus à Baud, direction Pontivy et on descend à Rimaison. Toutefois cet endroit est d'un accès très difficile, il n'y a pas, à part des sentiers de chèvres, de moyen propre pour s'y rendre. On y trouve quelques fermes disséminées. J'ai pu parler avec quelques indigènes. Ils ne m'ont rien laissé transpirer sur leurs intentions.

Ma deuxième visite fut pour le point situé entre la petite bourgade de Callac et de Sérent. Région assez pauvre et très boisée. Très peu d'habitations.

Ensuite, je précise que, à bicyclette, je pris la route de Sérent vers Malestroit. Sur la droite de cette route, j'ai traversé un terrain assez accidenté et difficilement accessible de par sa situation. Cette région mérite d'être étudiée très attentivement (voir carte).

Je vous signale que, d'après les dires de M. Morvan, dans la région de Baud, il existe différents groupes armés et bien organisés qui agissent dans le même but que nous.

Toujours à votre entière disposition, je reste, Monsieur, votre dévoué serviteur.

P. O. 9888.

ANNEXE III

LIBÉRATION
BRETAGNE

Mouvement « LIBÉRATION »
Région Bretonne.

Le Chef.

1^{er} août 1943.

ORDRE N° 1

Par accord des différents mouvements patriotiques fondus dans le Comité National de Libération, toutes les organisations de combat sont unifiées par région.

Dans la région bretonne — ou Bretagne — c'est le Mouvement Libération lui-même qui est chargé de recueillir les adhérents des formations patriotiques en utilisant toutes les compétences et toutes les bonnes volontés.

Le Général X..., qui signe BERTRAND, a été investi par le Mouvement de la Libération du commandement de toutes les

formations de résistance de combat, de libération, etc.... de la région bretonne.

Il prend son commandement à la date du 1^{er} août.

Tous ordres émanant de lui devront porter l'une des deux signatures ci-dessous :

La sienne : BERTRAND,

ou celle de son adjoint signant par ordre : HAROLD.

Notre loi suprême est : TOUT POUR LA FRANCE.

Notre règle : L'OBÉISSANCE AUX CHEFS.

VIVE LA FRANCE

Par ordre : Le Commandant de Région.

ORDRE N° 2

L'Instruction n° 4 du Mouvement Libération est transmise pour exécution aux chefs des départements qui la feront connaître par leurs propres ordres seulement, *sans la recopier*.

Le Commandant de Région appelle l'attention de tous sur les points suivants :

1° Se méfier des parachutistes. Les Allemands en envoient pour découvrir les patriotes. Les parachutistes seront emprisonnés et gardés jusqu'à ce que leur identité soit reconnue par le Chef du 2^e Bureau du Département.

2° Pendant les opérations on doit s'attendre à voir intervenir des Allemands en civil faisant de la contre-guerrilla. Pour les démasquer, s'astreindre à avoir chaque jour le mot d'ordre et le mot de ralliement. Avoir en outre un signe apparent marque blanche sur un bras ou sur la poitrine dont la position changera chaque jour. Enfin 2 troupes pourraient se reconnaître à distance par le cri de guerre du grand Connétable Breton : « NOTRE DAME GUESCLIN » après quoi l'échange du mot sera obligatoire.

3° Le recrutement devra s'exercer activement dans la Commune et le Canton, au moment des appels de jeunes gens pour la déportation en Allemagne. Aider ceux qui s'engagent dans le Mouvement de Libération, leur donner une fausse carte d'identité, leur trouver un emploi chez un camarade, rester en liaison avec eux.

4° Réduire les papiers au minimum. Ne conserver sur soi ou chez soi que des notes indéchiffrables. Pour les instructions et ordres avoir une cache sûre. Le camarade pris doit se taire. *Parler, c'est trahir.*

Le Commandant de Région :
Signé : BERTRAND.

ORDRE N° 3

JUSTICE MILITAIRE

La loi suprême du Mouvement Libération est le service de la France ; la règle : l'obéissance aux Chefs.

Les fautes, délits ou crimes seront punis.

Les Chefs de Section, de Compagnie, de Bataillon punissent les fautes par la consigne ou la prison. Les Chefs de Compagnie et de Bataillon peuvent prononcer l'exclusion. L'exclu reste soumis à la discipline du mouvement. Il doit être surveillé.

Les crimes ou délits (dont le désordre, le pillage, le meurtre) sont jugés par la *Cour Martiale* (une par département : 3 membres choisis par le Chef Départemental).

La trahison entraîne la peine de mort — qu'elle vienne d'un camarade ou d'un étranger. La procédure doit être rapide.

Le chef départemental peut surseoir à l'exécution.

Le chef régional prononce en dernier ressort.

La sentence est exécutoire immédiatement.

Des dispositions seront prises pour arrêter au moment voulu dans les grandes villes surtout les Préfets, Maires, Commissaires de Police qui seraient opposés à la Libération, ainsi que les collaborateurs notoires.

La liste des suspects sera dressée par cantons. Chacun aura sa fiche où seront inscrits les motifs de la suspicion (paroles ou actes).

ORDRE N° 4

Transmis pour exécution l'Instruction n° 5 du Mouvement Libération.

Les missions des équipes, sections, compagnies, etc..., se rangent en 2 catégories :

1° *Les missions normales* ordonnées par le Chef Départemental :

- a) L'interruption des communications électriques et routières ;
- b) Les embuscades pour prendre les agents de liaison ou les ravitaillements (à tendre loin des localités). Pour arrêter cyclistes et motocyclistes, tendre un fil de fer à la hauteur de la gorge ;
- c) Les coups de main sur les dépôts et les postes de D.C.A. (Le meilleur moyen de réussir un coup de main est de *saouler le poste* à surprendre). Pour cela, leur faire livrer du vin en abondance ;
- d) L'aide aux détachements alliés de parachutistes ;
- e) Les missions d'éclaireurs ou de guides ;
- f) Les destructions de chars ou matériel mal gardés (bouteilles d'essence).

2° *Les missions spéciales* ordonnées par le Chef Régional :

- a) Les coups de main sur les Etats-Majors au stationnement (qui risquent d'entraîner des représailles contre les populations).
Prendre alors et garder sérieusement des otages.
- b) L'attaque des terrains d'aviation et des ouvrages côtiers. Néanmoins de telles opérations peuvent être entreprises sur ordre du Chef local pour coopérer avec les Alliés ou en cas d'occasion favorable.
- c) Les destructions de voies ferrées.

Le Chef Régional, signé : BERTRAND.

MOUVEMENT LIBÉRATION

INSTRUCTION N° 4 (Extraits).

- I. — *Direction Générale* (pour mémoire).
- II. — *Unités d'Action*. Elles se composent :

d'organes de commandement :	Cdt de Région et Adj., Chef de Département, Chef d'Arrondissement.
d'organes d'exécution :	Unités légères (équipes, sections, compagnies) groupées suivant les nécessités.
- III. — *Constitution des organes d'action*. Les unités légères sont constituées en partant de la formation nommée « MAIN » : un chef, un tireur, un pourvoyeur, 2 grenadiers voltigeurs.
2 mains constituent 1 équipe : Un des chefs de main devient adjoint du chef d'équipe.

- 3 équipes forment une section.
- 3 sections forment une compagnie.
- 3 compagnies forment un bataillon.

L'armement est le suivant pour une équipe :

Le chef.	chacun 1 pistolet.
2 grenadiers voltigeurs.	
Le tireur.	1 f. m. 5 chargeurs.
Le pourvoyeur.	
Le chef adjoint.	1 pistolet et des grenades.
4 grenadiers voltigeurs.	

Armement et munitions à stocker à l'échelon chef de section, sous la surveillance d'un adjoint stocker.

IV. — *Fonctionnement des unités.* Le chef connaît l'organisation des unités sous ses ordres, mais n'est pas connu de celles-ci.

Le chef et le chef adjoint ne sont connus que des chefs de l'échelon immédiatement inférieur et des agents de liaison. Un cloisonnement rigoureux doit être maintenu entre les unités dans l'intérêt de tous jusqu'au moment de l'action.

V. — *Recrutement* par les chefs du département, d'arrondissement, de cantons. Ne s'adresse qu'à des volontaires retenus par leur état d'esprit, leur valeur, leur caractère. Il n'est jamais établi de liste nominative.

VI. — *Rôle des chefs de département.* Recrutement et organisation. Demande de matériel, de munitions, d'explosifs. Etude des missions à remplir, préposées à l'échelon supérieur. Mise au point de l'exécution.

VII. — *Le renseignement* doit être constamment le souci de tous (effectifs ennemis, armes, numéros des régiments et de

la division, jours d'arrivée et de départ, venant de, allant vers). Mouvements des trains, fortifications, emplacement, armement, valeur. Repérer collaborateurs pour les coffrer (motifs précis : paroles, actes).

VIII. — Dans la région bretonne, le Mouvement « LIBÉRATION » a reçu mission d'englober tous les éléments des autres mouvements patriotiques (résistance, O.C.N., ceux de la Libération, etc...).

En conséquence les cadres et troupes recrutés par les différents mouvements passent immédiatement sous l'autorité du Mouvement Libération en particulier dans les Côtes-du-Nord : l'O.C.M. dans le Morbihan et le Finistère : Ceux de la Libération.

IX. — *Compte rendu.* La Direction générale de l'A. S. demande pour le 15 août un compte rendu portant sur les points suivants (à envoyer seulement par agent de liaison).

- 1° Organisation réalisée : effectifs, nombre d'unités.
- 2° Armes et fonds nécessaires.
- 3° Missions préparées contre : Etats-majors, transmissions, communications, dépôts de carburant ou de matériel, poste de D.C.A., terrains d'aviation, défenses côtières, etc...
- 4° Recherche de terrains de parachutage, d'atterrissage, formation d'équipes de réception.

MOUVEMENT LIBÉRATION

INSTRUCTION N° 5

TRES SECRET

Instruction concernant les missions confiées aux unités de l'A. S.

I. — *Considérations générales.* On peut concevoir l'ensemble des opérations qui seront dirigées par l'A. S. se divisant en trois phases ayant chacune un caractère particulier.

Dans une première phase on aura pour but d'ébranler et de désorganiser tout le système de forces préparé par les Allemands pour s'opposer au débarquement des Alliés.

Dans une deuxième phase on exploitera cette désorganisation et en liaison avec les Alliés, l'A. S. opérera en vue de faciliter les mouvements offensifs des troupes débarquées.

Enfin dans une troisième phase, l'A. S. servira de cadres à la mobilisation des forces nationales.

L'organisation actuelle des unités de l'A. S. a été conçue en vue des opérations de la première phase. Elles seront caractérisées par l'emploi de faibles effectifs, la multiplicité des actions, leur faible étendue dans le temps et dans l'espace, leur liaison assurée seulement par la simultanéité, la rapidité d'action et la surprise. Pour obtenir un résultat efficace, ces opérations doivent faire l'objet d'une préparation minutieuse. Les chefs militaires des départements ont dès maintenant l'obligation de la diriger avec la plus grande attention.

L'opération des deux autres phases feront l'objet d'instructions de l'A. S. au moment opportun.

II. — *Nature des missions à préparer.* En conséquence, la préparation des missions qui nous incombent devra s'inspirer des directives suivantes :

1° Repérer les P. C. et le lieu d'habitation des chefs importants, prendre les dispositions nécessaires pour paralyser leur action personnelle.

2° Repérer tous les moyens de communication des P. C. et des unités de l'ennemi, téléphone, T.S.F., postes optiques ; établir le plan de fonctionnement et préparer son interruption complète soit par destruction, soit par dérangement s'il est

impossible d'agir par l'intermédiaire des agents de l'administration. Préparer des embuscades aux liaisons faites par la route, cyclistes, motocyclistes, voitures légères ; faire disparaître les hommes, le matériel, saisir les messages.

3° Rechercher les dépôts d'essence, munitions, armes, matériel roulant. Préparer leur destruction ou leur sabotage.

4° Repérer tous les postes de D.C.A. (canon ou mitrailleuse), préparer leur attaque ou leur destruction si il n'est pas possible de prendre possession de l'armement et des munitions. Se souvenir que le canon de D.C.A. est un excellent canon anti-tank. La destruction de toute la D.C.A. devant avoir un effet tout à fait avantageux pour l'aviation d'accompagnement de nos alliés. Il faut s'efforcer de la réaliser complètement.

5° L'attaque des terrains d'atterrissage constitue une opération importante nécessitant de gros effectifs et une direction expérimentée. Une telle opération n'est à préparer que sur les points spécialement désignés par l'A. S. Elle ne sera donc pas envisagée par nos équipes. Cependant, d'une façon générale, pour ce genre d'objectif on devra toujours prévoir la destruction des moyens de liaison, de commandement et des moyens de travail des ateliers (transport d'énergie électrique, éclairage).

Les chefs de départements voudront bien orienter le travail de leurs chefs d'unités suivant les directives ci-dessus. Ils vérifieront la liste des objectifs proposés et la proportion d'effectifs consacrés à chacun d'eux. Un chef est désigné pour chaque mission, il en prépare l'exécution avec son adjoint et en étudie tous les détails. Le rôle de chaque homme est bien défini. Il appartient à ce chef d'apprécier si il peut le lui communiquer d'avance ou au dernier moment.

Une consigne particulière sera donnée par les commandants de région en ce qui concerne les destructions de voie ferrée. Ce genre d'opérations doit répondre à une idée d'ensemble

qui ne peut être conçue qu'à l'échelon régional. Réserver, en conséquence, quelques mains à cet effet et attendre les instructions.

III. — *Exécution des missions.* Considérations à retenir :

1° L'heure de l'action sera indiquée par un ordre préparatoire, suivi à plus ou moins longue distance d'un ordre d'exécution. Il importe à la sécurité de tous qu'aucun acte ne soit accompli avant l'ordre d'exécution. Il pourra se faire que l'ordre d'exécution soit donné dans un département et pas dans un autre, dans ce cas, l'indication de cette particularité sera mentionnée dans l'ordre.

2° Une action ne comporte pas obligatoirement l'emploi des armes à feu. Accomplie dans le silence, sans éveiller l'attention des unités voisines, une action de détail voit augmenter ses chances de réussite complète et de sécurité pour les exécutants. Il appartient donc au chef de la mission d'examiner la question et d'adopter cette méthode si les circonstances le permettent.

3° En toutes circonstances, parmi la troupe qui mène l'action, un ou plusieurs agents de liaison sont désignés d'avance. Cet agent connaît l'emplacement de l'échelon supérieur, le lieu de rassemblement de la troupe après l'action. Il est chargé de rendre compte à l'échelon supérieur des résultats de l'opération et de préparer une liaison de celui-ci avec son chef.

4° L'ordre d'exécution donné, il faut agir avec célérité et énergie. Si l'action s'est passée sans avoir alerté les unités ennemies voisines tout le personnel rentre chez lui et se camoufle, en attendant de nouveaux ordres que lui apportera l'agent de liaison. Si l'action a entraîné une bagarre qui n'a pu passer inaperçue dans l'ensemble des événements, l'opération terminée les hommes rejoignent individuellement le lieu de rassemble-

ment fixé par leur chef avant l'action. En cet endroit, ils doivent pouvoir se camoufler et attendre les nouveaux ordres.

5° Enfin un chef ne doit pas oublier d'assurer la « sûreté » de son opération pendant toute sa durée.

NOTE POUR LES RÉGIONAUX ET DÉPARTEMENTAUX

Le S. M. a pour rôle :

- 1° L'aide aux réfractaires de toute origine, désireux de servir.
- 2° Leur organisation en M. G. ou M. I.
- 3° L'encadrement, l'instruction, l'outillage et le ravitaillement de ces M. G. et M. I.
- 4° La neutralisation des actions anarchiques qui commencent à se dessiner de divers côtés.

D'autre part, il faut que concurremment à l'organisation ci-dessus, les moyens financiers mis à notre disposition bénéficient aux hommes des maquis dans les délais les plus courts. C'est capital.

Le premier travail à réaliser est celui-ci :

- 1° Liaison avec les régionaux et départementaux des M. R.
- 2° Liaison avec C. M. ou régional M. Un ou plusieurs agents féminins doivent être prévus.
- 3° Création d'une équipe d'agents de liaison, prospection, de contrôle et de répartition vers les M. G. et M. I.
- 4° Le travail de prospection incombe aux prospecteurs, mais bien entendu aussi aux départementaux aussitôt ceux-ci désignés.

Une fois la prospection supposée faite et les liaisons établies voici le travail ultérieur :

- a) Renforcement des M.G. ;
- b) Recherche d'implantations nouvelles pour M. G. ultérieurs ;

- c) Renforcement des M. I. Financement ;
 - d) Recherche d'approvisionnements (alimentaires et vestimentaires). Locaux.
Demande d'approvisionnements au C. M.
Fixation de points de chutes au C. M. pour ces approvisionnements ;
 - e) Recherche et conservation de véhicules et carburants ;
 - f) Délimitation de l'A.I. et sanctions contre les transgressions aux consignes données.
- Ci-après schéma succinct du centre départemental maquis.

CENTRE DÉPARTEMENTAL MAQUIS

Au centre :

Un responsable, un adjoint, un intendant, plusieurs agents de liaison.

Au centre :

Un service faux papiers, boîtes aux lettres pour liaison avec régional et C. M., logement prévu pour régional, C. M. ou leurs agents.

Rapport mensuel au C. M.

Effectifs.	a) Effectifs.
Activité.	b) Intendance.
Compte rendu financ.	
Demande de crédits.	a) Pour effectifs.
	b) Pour intendance.

CONCLUSION ET SUGGESTIONS

Organisation des maquis :

1. Concentration dans les régions qui s'y prêtent.
2. Éparpillement par 40 maximum.
3. Liaison entre les maquis.
4. Liaison au moins bi-mensuelle du départemental ou de ses agents avec chaque maquis.

Recrutement :

Création d'un maquis de triage, mobile, si possible.

Médecine, chirurgie, pharmacie :

Complicité à prévoir.

Vie du maquis :

Discipline.

Emploi du temps, point capital (voir note jointe).

Sécurité (maquis de repli prévu à l'avance), guet, compli-
cités.

Ravitaillement et création de réserves.

Opérations.

En cas de maquis non armé, coups de mains sur dépôts de ravitaillement et mairies sont seuls à prévoir.

ANNEXE IV

27-7-43.

Cher Ami,

1. Vous vous appellerez *HAROLD* et moi *BERTRAND*.
2. Ci-joint les instructions 4 et 5 du « Mouvement Libération » et *mes ordres* 1, 2, 3, 4. J'ai réduit le volume pour faciliter votre travail et celui des échelons suivants.
3. Dites-moi s'il y a des démarches à faire pour aller à Rennes et accusez réception de mon envoi.
4. Vous proposerez 1.000 francs à chacun pour premiers frais.
5. Rapportez renseignements : situation, effectifs, demande de fonds, armes, munitions, explosifs. Difficultés rencontrées pour l'unification, conseiller l'entente directe à l'amiable.

6. Renseignements du 2^e Bureau :

troupes, mouvements, fortifications, terrains (calque de la carte au 80.000 T ou tout au moins de la carte Michelin).

7. Les demandes d'armes indiqueront le terrain sur lequel elles devront être parachutées et la date à partir de laquelle le terrain sera surveillé en permanence (tente, camping).

8. Il s'agit de trouver non des fonctionnaires mais des *animateurs*.

Bien affectueusement :
BERTRAND.

Mot de reconnaissance « *NOTRE DAME GUESCLIN* ».

ANNEXE V

B.R.A.A.E.A.
Bureau de Recherche sur l'Aide
apportée aux Evadés Alliés.
Section Britannique.
Grand Hôtel du Palais-Royal,
4, rue de Valois, PARIS, I^{er}.

Le 10 avril 1945.

Cher Commandant,

Votre lettre du 21 mars 1945 adressée à Monsieur l'Ambassadeur nous a été communiquée.

C'est avec plaisir que nous vous informons que les aviateurs OBRART, D.T.R., et LEE J. sont arrivés sains et saufs en Angleterre.

Nous vous remercions pour l'aide que vous avez apportée à ces deux rescapés.

Un officier de nos services devant se rendre prochainement dans votre région vous visitera afin de s'entretenir avec vous.

Dans cette attente veuillez agréer, Monsieur le Commandant, l'expression de nos sentiments distingués.

Major.

Monsieur le Commandant LE DIOURON-BRIAC,
8, avenue du Bocage,
Nantes (Loire-Inférieure).

ANNEXE VI

LP.
F/1865.

B.R.A.A.E.A.
Bureau de Recherche sur l'Aide
apportée aux Evadés Alliés.
Section Britannique.
Grand Hôtel du Palais-Royal,
4, rue de Valois, PARIS, I^{er}.

Le 17 avril 1945.

Commandant,

Votre lettre du 9 mars nous a été transmise par l'Ambassade Britannique à Paris et nous vous remercions pour l'aide que vous avez apportée à deux de nos aviateurs.

Ces aviateurs sont rentrés en Angleterre aux dates suivantes :

1. Sergt. J. LEE, 46 The Greenway, GREENHALL, near Sheffield, rentre en Angleterre le 11 octobre 1945.

2. Sergt. D.F.R. OBRART, Copper Beach, Ellington Road, TAPLOW, Bucks, rentre en Angleterre le 21 septembre 1943.

Lorsqu'un de nos officiers se trouvera dans votre région il se fera le grand plaisir de vous rendre visite.

Veillez agréer, Commandant, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Major.

Commandant Le Diuron-Briac,
8, avenue du Bocage,
NANTES (Loire-Inférieure).

ANNEXE VII

Corporation Division.

Crawford F. Parker,
Secretary of state.

Paul CYR,

Deputy Secretary of state.

STATE OF INDIANA
Indianapolis
June 17, 1953.

Monsieur Le Diuron-Briac,
Laiterie Saint-Briac,
Bourbriac (Côtes-du-Nord),
France.

Dear Yacco,

It certainly was a pleasure hearing from you after such a long time. I was afraid, perhaps, that you had forgotten me. At

the moment, I am Deputy Secretary of State of the State of Indiana, and as you can see by my address, I am no longer living in Gary, but in Indianapolis.

I was certainly happy to hear that you have moved back to Brittany. To me, Brittany is France and someday I would like to re-trace my steps along the many hedgerows, by-ways, and farms. The dairy business which you established sounds like a going enterprise. I hope that you will have all the success which you so greatly deserve.

If this letter can be of any assistance to you to any American troops billeted in the area, please do not hesitate to use it. The services which you and your people rendered to me were immeasurable and I recommend you to any American officer in any transactions you may enter into. If it is necessary for them to communicate with me for more specific details, I will be only too happy to do what I can.

I keep planning, but never seem to find the time, to return to France. Someday it will be a reality and you may be sure I will see you.

Very truly yours.

Paul Cyr,
Deputy Secretary of State,
PC : arm.

ANNEXE VIII

LEGRAND N. M. ZONE NORD A TOUS

1° SÉCURITÉ

De récents et regrettables incidents rendent indispensable de rappeler à chacun l'absolue nécessité dans laquelle nous nous trouvons de nous protéger nous-mêmes au cours de notre action

clandestine et d'assurer ainsi notre sécurité personnelle et par conséquent celle de notre service.

Minimum de précautions que chacun d'entre nous a l'obligation de prendre :

a) Ne jamais habiter à l'hôtel, s'assurer un gîte sûr et ignoré de tous.

b) Eviter les rendez-vous trop nombreux qui risquent d'attirer l'attention.

c) Choisir avec soin le lieu des rendez-vous en évitant soigneusement de fixer ses rendez-vous trop fréquemment aux mêmes endroits ; changer périodiquement de quartier.

d) Eviter au cours des rendez-vous les bavardages inutiles.

e) Eviter de porter sur soi des documents compromettants. En conserver le moins possible. Se les assimiler et les détruire ensuite. Ne jamais posséder d'adresses ni de numéros de téléphone concernant le service. Il en existe fort peu et chacun doit avoir suffisamment de mémoire pour n'avoir pas à les noter.

Si ces précautions élémentaires sont strictement observées les risques d'arrestation se trouvent fort diminués. Si cependant elle se produisait, elle ne pourrait dans tous les cas n'avoir sur le Service que des conséquences limitées.

2° INSTRUCTIONS AUX INSPECTEURS RÉGIONAUX

Il est rappelé à chaque inspecteur régional :

1° Qu'il doit dès son retour de mission reprendre le contact dans le plus bref délai possible pour rendre compte de sa mission, recevoir des instructions et apurer ses comptes en restituant le solde disponible.

2° Que le C. M. ayant le devoir de constituer des stocks de vivres de réserve, il importe que chaque Inspecteur Régional

prélève dans les régions qu'il prospecte, une certaine quantité de feuilles d'alimentation — en particulier des cartes de pain — sur celles provenant de coups de main et qu'il remettra dès son retour.

3° INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

1° Le Comité Central des Mouvements de Résistance fait connaître en date du 3-12 :

a) Qu'ordre est donné à toutes les formations encadrées du territoire de harceler l'ennemi par tous les moyens en paralysant ses transports, ses communications, ses productions de guerre, en agissant contre ses troupes, en appuyant et protégeant les manifestations de masse, en capturant les dépôts d'armes et de munitions afin d'en pourvoir les militants non encore armés.

En conséquence :

Tous les services sans exception sont mobilisés pour l'Action immédiate contre l'ennemi.

Aucun stock d'armes ne doit être réservé pour le jour « J ».

Les armes stockées doivent être distribuées pour les opérations prescrites par la Commission Nationale et les Organes Régionaux d'Action Immédiate.

b) La Commission Nationale comprenant parmi ses Membres un représentant du S.N.M. élabore et coordonne les opérations tendant à nuire à l'ennemi et veille à leur exécution.

Les chefs de région et de service doivent prendre le contact de toute urgence, d'une part, avec cette commission par l'intermédiaire du Chef National Maquis de leur zone, d'autre part, avec les Chefs d'A.S. de leurs régions sans le consentement desquels aucune opération ne doit être entreprise.

ORDRE DU JOUR

DU GÉNÉRAL COMMANDANT EN CHEF

2° Aux termes d'un ordre du jour en date du 6 octobre 1943, le Général Giraud, Commandant en Chef, fait connaître que tout le personnel de l'A.S. y compris les services spéciaux travaillant en France à son profit est militaire.

Le personnel militaire de carrière est considéré comme en service actif. Le personnel militaire de réserve comme ayant été mobilisé et rappelé; le personnel civil comme rappelé ou requis.

Chacun est considéré comme servant dans son arme et avec son grade, avec toutes les conséquences de droit.

Cet ordre du jour, en ce qui concerne le S.N.M., appelle le commentaire suivant :

Les hommes des maquis, à tous les échelons, sont considérés comme « engagés volontaires » de l'Armée de la Résistance.

Cet ordre du jour et son commentaire doivent être portés à la connaissance des hommes des Maquis commentés.

P.-S. — A compter de ce jour la liaison se fera par la boîte suivante :

1, rue des Abbesses.

Remettre la lettre à la concierge en lui disant « c'est pour Georges ».

L'enveloppe doit porter la suscription seule : M. LEGRAND.

Documentation fournie au Commandant LUCE

Le commandant Luce chargé de faire « l'historique de la Résistance en Loire-Atlantique » a eu en sa possession les annexes citées ci-après et qu'il m'a rendues après en avoir pris connaissance.

ANNEXE IV.

ANNEXE V.

ANNEXE VI.

ANNEXE VII.

ANNEXE VIII.

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
Etat-major : officiers et sous-officiers du maquis de Saffré....	7
PRÉFACE DU COLONEL RÉMY.....	11
AVANT-PROPOS.	13
Année 1939.	15
Année 1940.	18
Année 1941.	30
Année 1942.	35
Souvenir des Otages	42
Année 1943.	48
Année 1944.	81
ANNEXES	179
PLANS ET GRAVURES.	<i>Hors texte</i>

TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction

2. Chapitre I

3. Chapitre II

4. Chapitre III

5. Chapitre IV

6. Chapitre V

7. Chapitre VI

8. Chapitre VII

9. Chapitre VIII

10. Chapitre IX

11. Chapitre X

12. Chapitre XI

13. Chapitre XII

14. Chapitre XIII

15. Chapitre XIV

16. Chapitre XV

17. Chapitre XVI

18. Chapitre XVII

19. Chapitre XVIII

20. Chapitre XIX

21. Chapitre XX

22. Chapitre XXI

23. Chapitre XXII

24. Chapitre XXIII

25. Chapitre XXIV

26. Chapitre XXV

27. Chapitre XXVI

28. Chapitre XXVII

29. Chapitre XXVIII

30. Chapitre XXIX

31. Chapitre XXX

32. Chapitre XXXI

33. Chapitre XXXII

34. Chapitre XXXIII

35. Chapitre XXXIV

36. Chapitre XXXV

37. Chapitre XXXVI

38. Chapitre XXXVII

39. Chapitre XXXVIII

40. Chapitre XXXIX

41. Chapitre XL

42. Chapitre XLI

43. Chapitre XLII

44. Chapitre XLIII

45. Chapitre XLIV

46. Chapitre XLV

47. Chapitre XLVI

48. Chapitre XLVII

49. Chapitre XLVIII

50. Chapitre XLIX

51. Chapitre L

52. Chapitre LI

53. Chapitre LII

54. Chapitre LIII

55. Chapitre LIV

56. Chapitre LV

57. Chapitre LVI

58. Chapitre LVII

59. Chapitre LVIII

60. Chapitre LIX

61. Chapitre LX

62. Chapitre LXI

63. Chapitre LXII

64. Chapitre LXIII

65. Chapitre LXIV

66. Chapitre LXV

67. Chapitre LXVI

68. Chapitre LXVII

69. Chapitre LXVIII

70. Chapitre LXIX

71. Chapitre LXX

72. Chapitre LXXI

73. Chapitre LXXII

74. Chapitre LXXIII

75. Chapitre LXXIV

76. Chapitre LXXV

77. Chapitre LXXVI

78. Chapitre LXXVII

79. Chapitre LXXVIII

80. Chapitre LXXIX

81. Chapitre LXXX

82. Chapitre LXXXI

83. Chapitre LXXXII

84. Chapitre LXXXIII

85. Chapitre LXXXIV

86. Chapitre LXXXV

87. Chapitre LXXXVI

88. Chapitre LXXXVII

89. Chapitre LXXXVIII

90. Chapitre LXXXIX

91. Chapitre LXXXX

92. Chapitre LXXXXI

93. Chapitre LXXXXII

94. Chapitre LXXXXIII

95. Chapitre LXXXXIV

96. Chapitre LXXXXV

97. Chapitre LXXXXVI

98. Chapitre LXXXXVII

99. Chapitre LXXXXVIII

100. Chapitre LXXXXIX

101. Chapitre LXXXXX

IMPRIMERIE CENTRALE DE L'OUEST
56-60, rue Président-de-Gaulle
LA ROCHE-SUR-YON
(Vendée)

Dépôt légal : 4^e trimestre 1968. — N° d'impression 4588.

